

## Les lieudits de Saint-Cyr



Carte de Cassini, XVIIe .

*Ol étét ine foes... O y at, dépeù lungtenp nous anciéns avant demeùrai den noutre valàie é laerai cheùques reliques, tracis, rechtes de lleùs vies, passajhes.*

*Un peùt voer que « Soént Sire » étét oçhupai dépeù cheùques séclles, troes oubé quatre milénaeres... peùt-être bé pu.*

*O nous réchte a cunprendre lleùs vies, lleùs messajhes...*

*Ol ét a nousàutres, de lire çhaus antiquiais, lés cunprendre, lés préservàe.*

*Asteùre, o nous réchte lés chemins traçais bé avant l'arivàie daus rouménis, lés péres, lés butes, daus raports de foulles, des teblles, daus poteries, in petit trésor gauloës seurement a la croesàie de chemins, lés fotos d'aviuns, mé étou lés numis d'endrêts... Pr savoer...*

*O faut savoer étou, que le Père de la Croix, archéologue, çhurai, bé queneùssu daus mundes assavantais d'afaeres anciénes, at venu a Soént Sire en 1866, pi, at graignai ine petite Notice bérède **utile**, serviable pr lés chrchous-trchous d'aneùt.*

*En 1886, a çhéle époque, o réchtét bérède de velle péres su noutre coumune. Un trovét in petit prtout, téglas, poteries, pénitures... Dépeù, l'agriçhulture, le parc de lesis, la moudarnitai at éboullai, fundu, fét s'évisibllai noutre passai...*

Ces quelques remarques amènent à se poser des questions sur le passé l'origine et l'évolution des noms de notre commune, et l'on notera que les toponymes de la commune sont fortement marqués par l'histoire depuis plus de 2000 ans, des gaulois, à leur géographie, à l'occupant romain, à la féodalité, ses droits...

A nous de devinède...

Si l'on regarde la carte d'état-major de 1866, on constate tout d'abord que les noms écrits les plus gros sont :

**Saint-Cyr**, devenu le nom de la commune,  
**Bondilly**,  
**Villaine**,  
le **Bois du Fou**,

la **Flotte**,

puis la **Varenne**. Pas de Traversais.

La D15 de Vouneuil à Dissais (qui n'est pas nommée par Le Père de la Croix en 1886) a pris de l'importance.

Nous pouvons noter la Chéneau : ses constructions et son tumulus aujourd'hui disparus. On voit aussi des habitations qui n'existent plus à Torrigny (et Bourgueil) ... où se rejoignent les chemins montant vers le Pinail.

**Traversais**, autrefois avait moins d'importance qu'aujourd'hui, alors que **la Varenne** est écrit en gras.

Actuellement dans Traversais sont regroupés la Varenne, la Croix de Traversais et la Canetrie, séparés au XIX<sup>e</sup> siècle. Avant 1900, la croix de « Traversais » était située au milieu de la voie romaine et de la D 82, ce qui pouvait signifier un point de passage important, et qui peut expliquer que la Varenne soit écrit en gras. La même explication peut être donnée pour la Flotte, elle aussi située sur un vieux chemin. En un siècle, que de changements dans l'importance des villages, dont les intérêts qui devait être vieux de plusieurs siècles.

On remarque que les deux voies importantes en 1888, n'ont pas évolué, la D82 de Beaumont à Bonneuil-Matours et la D15 de Vouneuil à Dissais.

Sur cette même carte, on remarque que le pont sur le Clain n'existe pas en 1866. On retrouve le bac au bout d'un chemin qui existe encore, ainsi que la maison du passeur, actuellement privée. Au bout de ce chemin, se situait le lavoir communal emporté par une crue il y a quelques années.

On trouve aussi la présence d'un gué à Supplisse, point de convergence de chemins n'existant plus sur Saint-Cyr.

Si, en 1866, le tumulus de Basse-Flotte n'est pas indiqué, on en trouve un autre vers le Pain ( Pin ), sûrement le tumulus (mottes) de Haute-Flotte.

On voit aussi des habitations qui n'existent plus à Torrigny, Bourgueil, où se rejoignent les chemins montant vers le Pinail, d'autres à la Chéneau.

Ces quelques remarques amènent à se poser des questions sur le passé, l'origine et l'évolution des noms de lieudits de notre commune, et l'on notera que les toponymes de la commune sont fortement marqués par l'histoire depuis plus de 2000 ans, des gaulois, à leur géographie, à l'occupant romain, à la féodalité, ses droits...

Sites gaulois nommés par le Père de la Croix :

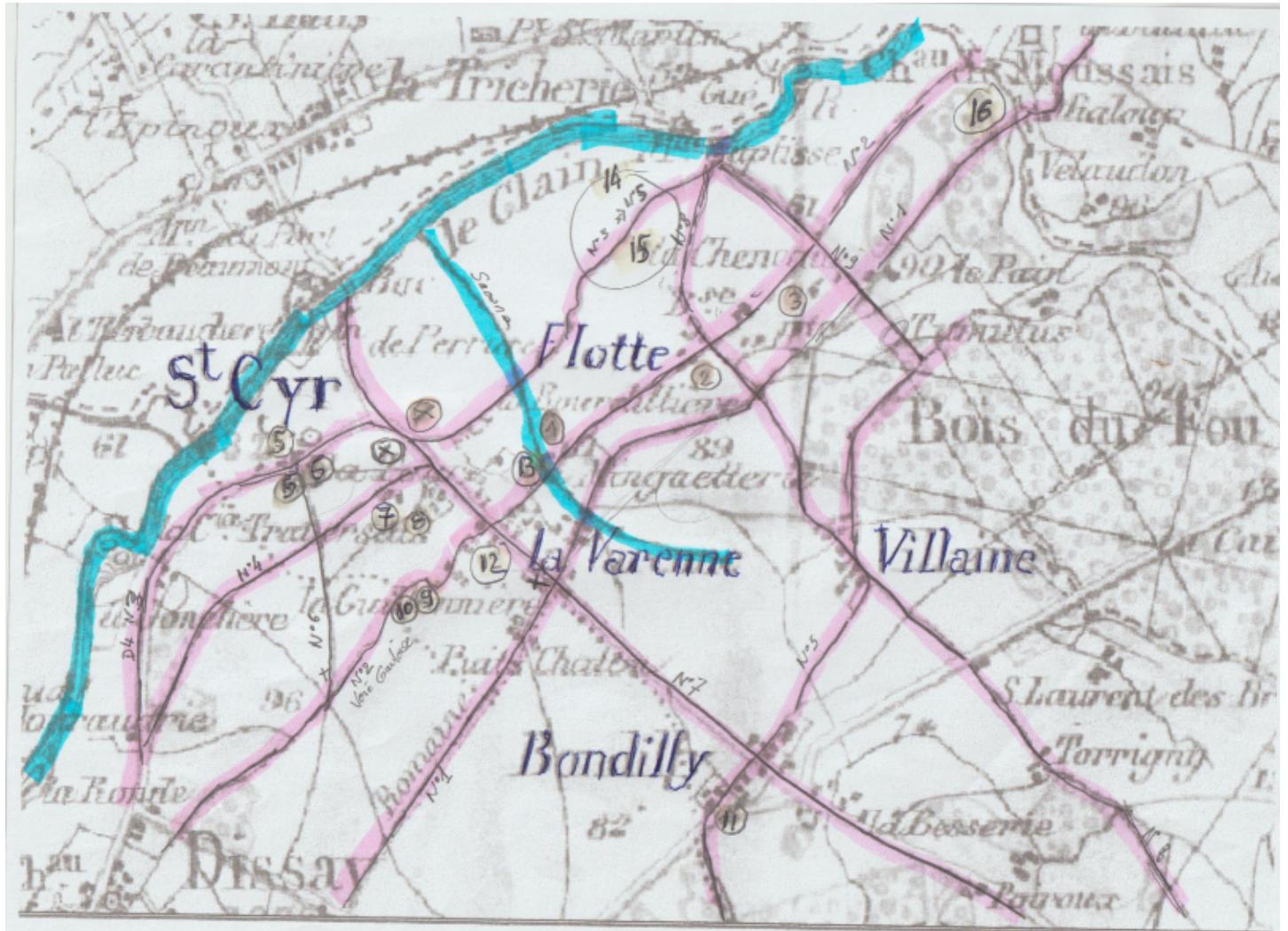
En 1 : Menhir de Basse-Flotte ou Pierre-Fitte.

En 2 : Motte ou tumulus de Haute-Flotte.

En 3 : Motte ou tumulus de La Chéneau (disparu).

Trésor Monétaire de cimetière [actuel...](#)

## Tumulus ou motte de Haute-Flotte



Les chemins sont en rose. En bleu, le Clain et la Souné (manque le Marron). La (les) croix de chaque côté de la D82, route de Beaumont à Bonneuil-Matours, au L de La Varenne. En face du monument aux morts détectées, confirmées par photos aériennes vers 1985, ou à côté cimetière, des traces de structures de villas gallo-romaines jamais fouillées (avec découverte de poteries, tegulae)....

Sites gallo-romains nommés par le Père de la Croix :

- En 5 : Le Bourg de Saint-Cyr.
- En 6 : Le Bourg de Saint-Cyr. Lotissement des Clouzons.
- En 7 : Thouarderie
- En 8 : Tour – Thouarderie.
- En 9 : la Fontaine.
- En 10 : La Fontaine, alentours.
- En 11 : Bondilly,
- En 12 : Traversais, S-O
- En 13 : La Poupeterie.
- En 14 : peut-être les Carrés
- En 15 : Entre Les Carrées et Basse-Flotte & nord menhir de Basse-Flotte.
- En 16 : Prés de Moussais

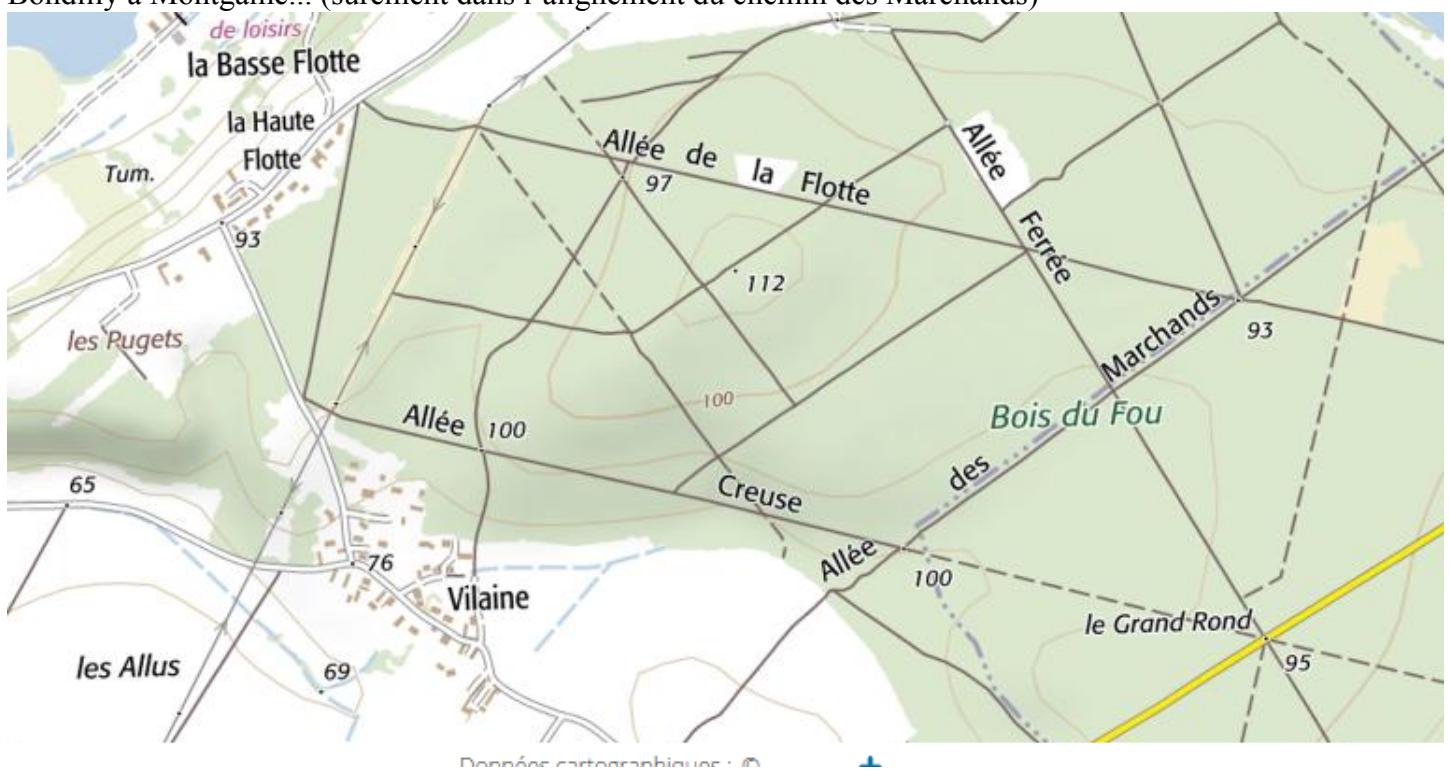
**Allée Creuse.** Allée qui traverse les Bois du Fou (du hêtre), d'ouest en est.

**Allée Ferrée,** (surement empierrée) : chemin communal qui traverse les Bois du Fou d'ouest en est.

Le **Grand Rond**, situé à l'intersection de l'Allée Creuse et de l'Allée Ferrée, sur la D15, route de Bondilly à Vouneuil-sur-Vienne.

**Allée de la Flotte.** Qui traverse les Bois du Fou du nord-ouest au sud-est, de la ferme du Pin au Grand Rond, route de Bondilly à Vouneuil.

**Allée des Marchands**, suite (ancien) Chemin Vert. Qui traverse les Bois du Fou du sud-ouest au Nord-Est, de Bondilly à Montgamé... (sûrement dans l'alignement du chemin des Marchands)



**Allus (Les)** cadastre moderne, ou **Alluts**, cadastre 1954, situés au sud de la route qui va de Traversais à Vilaine, entre cette route et la route Traversais-Bondilly.

D'après la Notice du père de la Croix de 1826, cadastre 1624, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille, N°107 – 182, les Allus seraient le domaine héréditaire pour lequel était dû seulement l'hommage de vassalité au seigneur. (*Allus, l'alleu, laleu, la Leue : domaine héréditaire. A vérifier.*)

**Les Alluts** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3013, V27.surface de

labour. **Terroir des Alloefs** : sûrement situé au Traversais actuel, voir avec aleu, allus... . Acte notarial Fradin de Dissais le 29 mai 1835, vue 17.



**Ansozour**, il existe une Sommière d'Ansozour dans le Pinail, souvenir d'un lieu dit situé à gauche de la route départementale D82 allant vers Bonneuil à mi-chemin.

**Ardantes(Les )** : dans la Notice du père de la Croix 1886, cadastre 1824, section A, Feuille 2, N°131 – 137. se situerait entre la voie Gauloise et le Clain, à gauche de la Saoune, à mi-distance entre la Bourdillière et le Clain (Section A, 3<sup>e</sup> feuille, cadastre Napoléon).

**Ardents (Les)** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V33. surface de labour.

**Basse Flotte (La) :** actuellement dans le parc de Loisirs, emplacement de l'ancienne laiterie de Saint-Cyr.

Citée sur la Carte de Cassini, sur le cadastre 1810 : Basse Flotte. La basse flotte en 1475 (Commanderie de St Georges, 5).

*Redet.*

*Autres citations :*

-Le 26 may 1684, enterré Pierre Augouard, Registre 1680-1725, vue 16.

-Le hameau : recensement de 1846, 14 habitants avec 3 maisons ; [recensement de 1861](#), 4 maisons, 4 ménages, 9 individus. (plusieurs ménages par maison)

-Le 2 octobre 1701, enterrée la mère Touzalin, le 12 mars 1699 Registre 1680-1718, vue 67.

-Le 23 mai 1706, Registre 1680-1718, vue 92.

-Le 2 de décembre 1713, enterrée une petite de neuf à dix ans, fille de la veuve Bosereau. Registre 1680-1718, vue 121.

-« ... situé à La Basse Flotte, commune de St-Cyr... ». acte notarial de Fradin de Dissais le 25 fév 1835, vue 36.

**-Menhir** dit de la **Basse-Flotte** connu sous le nom de Pierre-Fitte (voir Pierre-Fitte, menhir de ...)

**-Tumulus de Basse-Flotte :**

Société des Antiquaires de l'Ouest 1862, p177, vue 199 : le dognon (donjon) de Basse-Flotte, sur la limite des pagi (bourg) de Poitiers et de Châtelleraud, avec fossé !



Reconnu par le **Père De La Croix en 1886** : en 2, Une motte ou Tumulus que M. Longuemar dans le répertoire archéologique classe parmi les antiquités celtiques. « *Elle a été superficiellement et si maladroitement fouillée par les propriétaires qu'il est vraiment impossible jusqu'à présent de savoir si elle est gauloise Gallo-romaine ou féodale. Toutefois elle n'est qu'à quelques mètres de la voie gauloise à côté et en face des habitations de la Basse-Flotte touchant à la limite sud du village de la Haute-Flotte .* » (Notice du Le Père de la Croix, 1886)

Cadastre napoléonien sect. B, 2<sup>e</sup> feuille, N° 299, la Basse-Flotte en haut, la Haute Flotte en Bas, tout à gauche la parcelle 299, sur laquelle est le tumulus, ce qui correspond à l'emplacement actuel connu en 2020 ; on peut remarquer un chemin qui descend de la ferme de la Haute-Flotte, la voie romaine, à la voie gauloise en bas du coteau et longe la parcelle 299 où se trouve le tumulus.

En 1850, la carte d'état major signale un donjon...



Sur la carte d'état major, sur la voie gauloise on voit Basse-Flotte, suivi de la Lauderdré désormais détruit et coin de pêche, situé dans le parc de loisirs actuel (2020). Plus en bas de la carte, sur la voie romaine, de chaque côté, la maison (Arnaud en 2020) qui est à droite en montant en 2020 et près du L de Lacheneau, la ferme du golf en 2020, à gauche en montant... au milieu : le donjon... à suivre ?

La **Besserie**, La **Baisserie**, cité dans le Redet (recensement 1866), désigne un endroit bas et marécageux... située sur la route de Bondilly à Bonneuil Matours, à droite au premier virage. Deuxième lieu appelé la Besserie, même route plus loin à gauche, à l'intersection du chemin qui monte à Bourgueuil, Thorigny...  
 -La **Besserie** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V29. surface de labour.  
 -André Chevallier pour une **borderie** & dépendances nommée **Tabletrie** (Rôles des tailles, St Cyr, 1758, p 10)

-Notice du Père de la Croix en 1866 : Cadastre 1824, section F, 1<sup>re</sup> feuille, N°189 – 209 : Idem cadastre napoléon, Feuille C1..



Cadastral moderne Chemin de la Besserie qui débute à la Besserie (parcelle 187) et monte à Thorrigny.



Carte IGN, Géoportail

Le hameau au recensement de 1846 : 9 habitants avec 5 maisons ; recensement 1861, 9 maisons, 9 ménages, 18 individus.

Conseil général de la Vienne, rapport du Préfet (1893/08, p123, 178) Pour le budget 1894, établissement d'une buse à la Besserie 84 fr. Établissement d'un aqueduc ... délibération du 20 11 1892, sur le chemin d'intérêt commun n°51.

**Besson** sis en le parc de loisirs actuel(2015), sur l'ancienne route qui allait de Traversais à Moussais. Cadastre moderne, près entre le Clain et l'étang du parc de Loisirs, au niveau de Supplice.

De Besse : dépression parcouru par un chenal, voir la Cheneau situé à proximité. Voir Besse ... Besson en parlanjhe veut dire jumeau, jumelle (pour des plantes & humains). Voir Castouarde.

**Bois du Fou (Le).** De fagus -le hêtre-, mot de parlanjhe, courant dans tout le Poetou. Voir le Fou...

**Bois Saint-Jean (le)** est situé à Bondilly.

*Un m'at dit qu'a Bondilly, au croesement, tot rac dau poe, ché in particulàe, o y aurét in chall qu'aurét grous a dire... o verat pr ine àuttre foes...*



## Bondilly,

-Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°394 - 429 : **A voir Archives HS.**

d'apràe la Notice d'au Père de la Croix en 1866. En 11 : « *A l'extrémité septentrionale de Bondilly, dans l'angle formé par la route de Saint Cyr à Bonneuil-Matours (La D82) et par l'ancien chemin allant des Tiers à Vilaine (rue de Marçay, des Cosses) à environ 40 mètres de chacun de ces chemins existent des substructions romaines. Il semble que ces substructions ont pu donner naissance au village de Bondilly.* » Cadastre, section B, 3<sup>e</sup> feuille N°974. Les numéros de cadastre napoléonien et moderne n'étant pas les mêmes.

- Bondilly**, Villa que vocatur Bundiliacus en 951 (Fonteneau, t, XIII, p49),
- In vicaria Liraninse en 989 (ibid, t, XIII, p96)
- Bundeliacus en 1020, (Hist des comtes de Poitou p 358).
- Bondille en 1403, (Gr Gautier f6). Redet.

Viendrait de BUNDILIUS. Ces deux noms sont gaulois et ont été repris dans des toponymes gallo-romains. Ainsi l'occupation gallo-romaine de notre commune ne se retrouve pas seulement dans le sol. Ces deux personnages qui ont laissé leur nom à ces villages devaient posséder une villa, domaine agricole en ces lieux. Tous ces noms sont liés à la voie romaine située à peu près sur son tracé original pendant la traversée de la commune

Le 3 juin 1680, Bondilli, Bondilly, enterré une petite fille d'André Babin. Registre 1680-1718, vue 3 et Registre 1680-1725, vue 2.

Le 26 juin 1680, enterrée Marie Caillon femme de Louis Rabault. Registre 1680-1725, vue 3.

Le 26 nov 1680, a esté ... Pierre rabaut fils de pierre rabaut. Registre 1680-1725, vue 3.

Le quinzième d'octobre 1682, enterré Vincent Caillau mesteyer de la bondille.. Registre 1680-1725, vue 9.

1688 : registre 1680-1718, vue 21.

1688 : Bondilly, registre 1680-1718, vue 30.

Charles Vergnaud de Bondilly enterré dans l'église, Registre 1680-1718, vue 34

Le 15 juin 1690, épousailles de Armand Vergnault et de la damoiselle Marie Canet ?? de la Bourdillière. Registre 1680-1725, vue 35.

Le 12 mars 1699, enterré un enfant de Joseph Renaud : Registre 1680-1718, vue 64, Registre 1680-1725, vue 59.

Le pr (premier) may 1701, enterré une petite fille de .... Girault : Registre 1680-1718, vue 72, 74, Registre 1680-1725, vue 66.

Le 28 mars 1703, enterrée la Veuve Audebert, Registre 1680-1718, vue 81. Registre 1680-1725, vue 73.

Le 28 01 1704, Registre 1680-1718, vue 85.

12 avril 1704, enterré dans le cymetiere de St Cyr une petite fille de Pierre mandet, Registre 1680-1725, vue 77.

Le 21 sept 1704, enterrée dans le cymetiere de St Cyr, la femme de François Grolier, Registre 1680-1718, vue 86. Registre 1680-1725, vue 77.

Le 29 mars 1705, Registre 1680-1718, vue 89.

Le 9 6 1706, Le 21 avril 1706, Registre 1680-1718, vue 92.

Le 10 01 1709, enterré la bonne femme Saumoneau, Registre 1680-1718, vue 103.

Le 2 3 1709, enterré la bonne femme du bon homme de Lalan, Registre 1680-1718, vue 103.

Le 10 04 1710, enterré petit enfant Grolier, Registre 1680-1718, vue 110.

Le 21 09 1710, enterré Charlotte Audebert, femme René Renaud, Registre 1680-1718, vue 110.

Le 6 de nov 1710, enterré le petit enfant de Pierre Saumoneau et Thomasse Ponrot. Registre 1680-1718, vue 111. 2 fois.

Le 21 10 1710, enterrée la bonne femme Saumonneau. Registre 1680-1718, vue 111.  
 Le 13 10 1711, enterrée la bonne femme Potereau - Cotereau, Registre 1680-1718, vue 113, 114.  
 Le 06 01 1712, enterré Baudron, Registre 1680-1718, vue 117.  
 Le 6 de sept 1712, enterrée, petite fille Bareau, Registre 1680-1718, vue 118.  
 Le 17 de mars 1713, enterrée petite fille de René Renaud, Registre 1680-1718, vue 120.  
 Le 5 de décembre 1713, enterré petit enfant de René Renard, Registre 1680-1718, vue 121.  
 Le 22 02 1714, baptisées deux jumelles de Pierre Saumonceau et Thomasse Pourot ... mortes deux jours après, enterrées le lendemain. Registre 1680-1718, vue 123.  
 Le dernier de juin 1714, enterré enfant de 3 ans de François Grolier, Registre 1680-1718, vue 124.  
 Le unziesme aoust 1715, baptisée Marie Grolier fille de François Grolier et Anne Rabier. Registre 1680-1718, vue 128.  
 Le 21 de novembre 1715, baptême de René renaud, Registre 1680-1718, vue 129.  
 Le 06 01 1742 : baptesme de marie boulineau. Registre 1737-1753, vue 22.  
 Le 13 01 1742, baptisée jean bottreau, Registre 1737-1753, vue 22.  
 Le 24 01 1742, baptisée renée hillairet. Registre 1737-1753, vue 25.  
 Le 18 03 1742, baptisée jeanne bottreau. Décédée le 3 avril. Registre 1737-1753, vue 25.

**Le hameau** : Recensement 1846 : 55 habitants avec 19 maisons.

Recensement de 1861, le village, 26 maisons, 27 ménages, 84 individus.

Dime de St Cyr, de la Brosse, et Cléry, avec la **La Borderie de Bondilly**, Rôle de Taille de 1758, p6, à M. de la Roche du Maine.

**Croix de Bondilly(La)** : il y aurait eut une croix, au croisement (vers le puits au coin du triangle en direction de Dissay) qui serait tombée vers 1920. Voir les Madroles.

**Croix de Bondilly**, située dans la courbe, au niveau de Marcay (Lulu Robert 2022) matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3013, V27.surface de labour.

Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°361 - 393

« 2<sup>e</sup> Une autre pièce de terre labourable appelée le champ de la **Madrolle**, située à la **Croix de Bondilly**, commune de Dissais... touchant d'une part au dit chemin de Traversais à Bondilly à droite... » Acte du (vue 44), notaire royal Laurent Fradin à Dissais du 25 janv 1835. <http://archinoe.fr/v2/ad86/visualiseur/notaire.html?id=860043848>

Cadastre 1954 (arch mairie Saint Cyr, 2022) : la **Croix de Bondilly** est le terrain situé à droite de la route Traversais – Bondilly, à la sortie de Traversais, situé en face des Ecoins situé à gauche de la dite route.

Cadastre 2020 : lieu à la sortie de Bondilly, en allant vers Dissais, sur la droite... ou la croix était peut-être à la sortie de Bondilly vers Dissais, à l'intersection de la rue de Marsais...

**Lauriers de Bondilly (Les)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect B, 3<sup>ième</sup> feuille , N°341 – 367bis : **A voir Archives HS.**

François Gouty pour les terres que Monsieur le marquis (de la Roche du Maine) que s'est réservé de la **Métairie (meterye) du Logis de Bondilly**, 6 livres, 18 sols. Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p18 ; 1775 pr 1789, p33.

**Métairie de Bondilly (La)** Notaire Fradin de Dissais en Fév 1835 (vue 3) :

... La **Metairie au village de Bondilly** un airreau fournit en batim & terres lab exploit a moitié par Jacques Sounard (des dits héritier Rigommier ... le curé de la paroisse de St Didier de Poitiers) Rôle des tailles de 1758 de St Cyr p9).

**Ronde du Bondilly (la mesterye de -).**

**Mesterye de la Ronde de Bondilly.** Etat civil Saint Cir 1680, vue 3.

La (registre 1680-1718, vue 3, à vérifier).

**Roche de Bondilly (L'hébergement de la):** cité en Antiquaire de l'Ouest 1983 07 & 09, T3, S4, Tome XVII. 86 pages. **Bondilly, qui relève du Pin...**

Vue 25, page 179 :

**Taillis de Bondilly (les)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect B, 3<sup>ième</sup> feuille , N°238 : **A voir Archives HS.**

**Bornais (les)**, commune de St Cyr, acte du notaire Fradin de Dissais, le 15 mars 1835, vue 15.

**Bordillièr (La), la Bourdillièr**, La Bordillièr/Bourdillièr est le hameau situé à droite de la route allant au parc de loisirs. Cité sur la carte de Cassini.



carte Etat Major vers 1850...Pas indiqué sur la carte IGN, Géoportail.

**Bordelière (la) (ou Bourdillière)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°175 - 209. se situerait autour de la Bourdillière, de chaque côté de la rue, le Centre d'accueil, un petit peu de l'autre côté de la Saoune, dans le parc de loisirs.

**Le hameau:** Recensement 1846 : 21 habitants avec 3 maisons. Recensement 1861, 9 maisons, 9 ménages, 21 individus.

-Redet p 56, Lieux p 201.

-La Bordillière en 1438 (Commanderie d'Auzon,9), La Bourdillière en 1775 (rôle des tailles), Ancien fief relevant de la Tour de Beaumont. Redet. Cadastre 1810.

Peut être issu du germanique borda = planche d'ou une construction en planche, une cabane.

#### Sur les registres

-Le 03 02 1693, Registre 1680-1718, vue 36.

-Le 29 avril 1694, Henri René Doux , chevalier seigneur des Louardières et de la Bourdillière , registre 1680-1718, vue 44.

-Le quinzième de iuillet 1697, baptesme ... Vergnault / Daux (Bondilly / la Bordillière)... Registre 1680-1725, vue 53.

-Nov 1772, le 11 août : Notaire Chenagon de Dissais, registre 1752-anVIII, vue 38 : déclarations par François Babin, et autres a la Seigneurie de la Bordillière. Le 26. Idem en janv. 1773.

#### Bourdillière (la) citée sue la carte de Cassini (1756 – 1815)

Les seigneurs du lieu :

**Aux (César d'), Ecuyer, seigneur de la Bourdillière** (S'-Cyr près Dissais), né à Dissais on 1616, décédé le 12 avril 1681. Il fut maintenu noble à Poitiers le 9 sept. 1667. Marié, le 19 sept. 1641 (Dissais), K Louise GOUIN, fille d'Antoine, Ecuyer, seigneur de Louardiére, et de Louise Vergnault, il eut pour enfants : 1<sup>o</sup> Henri-René, qui suit ; probablement 2<sup>o</sup> Jacqueline, mariée, le 9 juin 1690, à Charles Vergnault, Ecuyer, seigneur de la Brunetiére ; 3<sup>o</sup> N., chanoine de Châtellerault.

**Aux (Henri-René d')**, Ecuyer, seigneur de la Bourdillière, né le 20 juill. 1643, décédé à Dissais le 22 nov. 1714, servit au ban dela noblesse du Poitou réuni à Bressuire en 1689, puis à Melle on 1698; il épousa à Chéneché, le 28 juin 1688, Charlotte LECOQ, fille de François, Ecuyer, seigneur de S'-Vertunien, dont, il eut : 1° Pierre, né le 3 avril 1689, à Chéneché ; 2° Laurent-François, né à ST-Cyr en 1692 ; 3° Henri-Paul, tous les 3 décédés sans alliance ; 4° Bernard-Donatien, abbé, né à Dissais le 31 juill. 169S, décédé à Vivonne le 24 avril 1777 ; 5° Marthe-Françoise, née en 1699, mariée à Dissais, le 20 déc. 1723, ; à Timothée de Razes, Ecuyer, seigneur de Ché ; elle décéda lo 19 janv. 1761. Dictionnaire Historique et Généalogique deds familles du Poitou, Beauchet-Filleau T1, Vue 207.

André Morin... pour l'exploitation de la **métairie de la Bourdillière**, 22 livres 9 sols. Rôle des Tailles de St Cyr, 1775, p17.

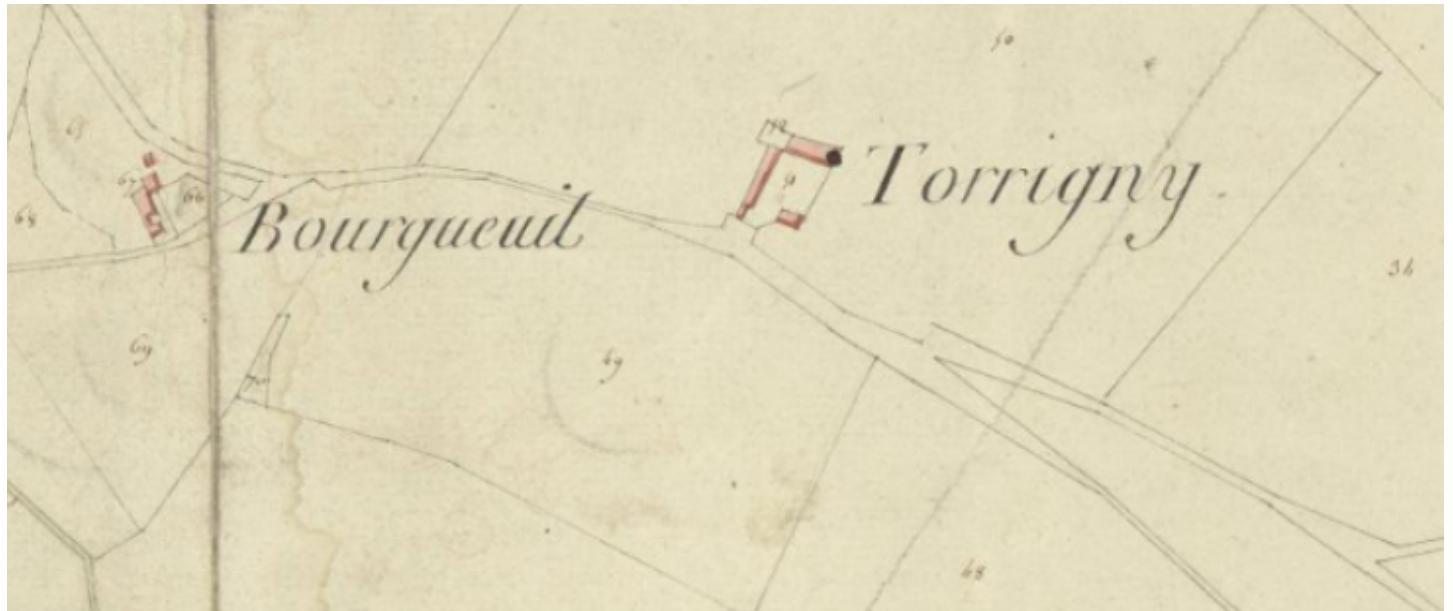
**Bourdillière, la Croix de la** : à l'emplacement du monument aux morts, peut-être l'ancienne croix des Sarrazins (R. Ayrault). Peut-être celle où aurait été trouvé le trésor monétaire gaulois vers 1870 –1871.

**Croix de la Bourdillière** : conseil municipal du 22 11 1885.

**Bourgueil**, Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. G, 1<sup>re</sup> feuille , N°69 - 79. Cadastre napoléonien, section C, 1<sup>re</sup> feuille, N°65 - 68 : « *situé dans la patte d'oie des chemins venant du Four à chaux & de la Besserie montant vers le Pinail, appelé actuellement Thorrigny (ou ne pas confondre avec maison détruite dans le bois en montant à gauche après les vergers, Sur la carte de 1888, Au début du siècle était représenté des maisons au lieu dit Bourgueuil, situé sur une élévation, à la rencontre d'un chemin descendant du Pinail, lequel se séparait en deux, un allant vers le Four à Chaux, l'autre vers la Besserie puis Bondilly. Ne pas confondre avec Thorrigny situé un peu au-dessus. »* »

Maison isolée, *Redet*. Cadastre napoléonien.





Cadastre napoléonien, section C1,

**Broie (la)**, voie communale N°3, qui va de la Broie à la Gatinelière, ancienne Voie Romaine, qui passe au golf. (peut-être sur Dissais).

**Pré de la Brunette** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 1<sup>re</sup> feuille , N°1 - 3, se situerait à la limite de la commune avec Moussais, au nord de La Cheneau.

**Brunetière, Brunotière ou Prunotière**, Pourrait bien être à Bondilly....

Registre 1680-1718, vue 31 où il y a un messire A Vergnaud...

Le 9 oct 1691, Registre 1680-1725, vue 39. Louis Vergnaud, seigneur de la Brunetière a été enterré dans l'église.

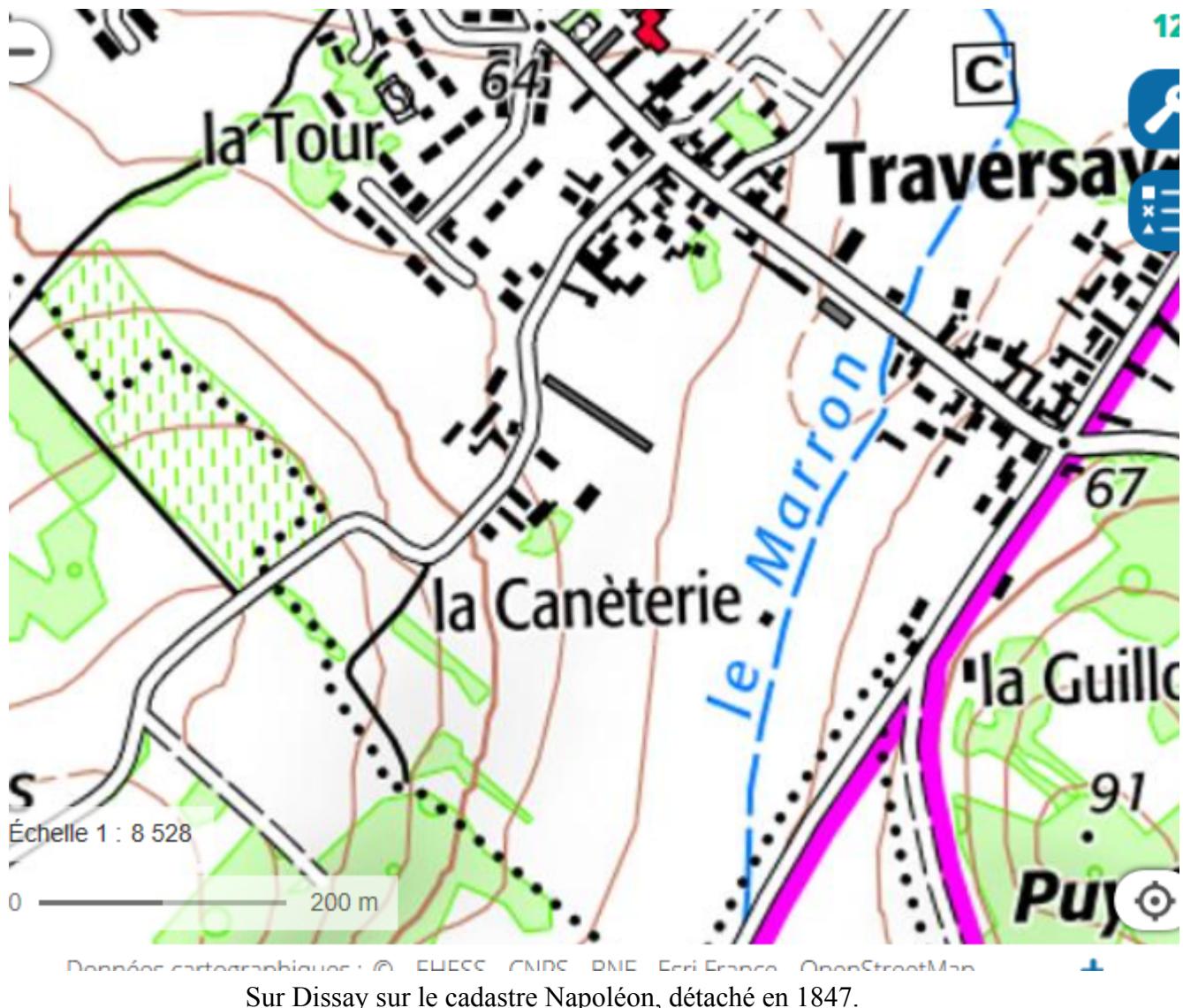
Le pr may 1701,... baptême... de Charles Vergnault , es .. de la brunetière. Registre 1680-1725, vue 65.

Le 15 avril 1706, La dame de la Brunetière, Registre 1680-1718, vue 84, enterrée dans l'église, Registre 1680-1718, vue 92.).

**Canetrie (la)**, noté sur cadastre 1810, hameau : au recensement de 1861, 7 maisons, 7 ménages, 21 individus. situé à la sortie de Traversay, route de Dissay, village en ruine en 2015. La Cannetrie, détaché de Dissay en 1847, Redet.



Triste état de la Cannetrie le 31 nov 2020. Le dernier « seigneur » de la Cannetrie est, fut Gérard Arnaud.



**Caque (La)** : « ... située à la caque... » Acte du 10 mars 1830, Registre 1828-1834, Notaire Piorry de Beaumont, acte 33, vue 13. Voir aussi : [L'Ormeau de la Cagee \(ou Caque\) de Traversais](#).

**Carrés (Les)**: matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V33. surface de pré.

Les **Carrés**, champs situés en 2015 dans le Parc de Loisirs à droite de la Saône ou Sône en allant vers le Clain. Entre Supplice et l'entrée du lac.

Il existait avant la création du lac un chemin entre la Sône qui menait à Supplice qui s'appelait Chemin des Carrés. Il débutait à mi-chemin de l'entrée du parc à la rivière Clain, et menait droit vers Supplice... (arch. mairie Saint-Cyr 2022)

Notice du Père de la Croix en 1886 : en 14 : au Nord Ouest de Basse-Flotte au Sud Ouest du moulin de Suplisson et près d'un chemin qui va de St-Cyr à ce moulin se voit sur une superficie de terrain d'au moins de deux hectares à l'altitude de 3 mètres environ au dessus du Clain, remplie de fondations de constructions romaines. Cadastre section A, 2<sup>e</sup> feuille, N°35, 69, 75, 76, 79, 82, 84, 90, 98, 100, 108, 109, 111.

Pourrait bien être le village gallo-romain avant Saint-Cyr...

« ... située dans les **Carrées** dite Commun de Saint Cyr... d'un bout au Clain... ». Acte notaire Fradin de Dissais le 12 avril 1835, vue 28.

« ...Le **terroir de la Carrée**, commune de St Cyr... contenant un hectare ou dix boisselées à l'ancienne mesure de Chatellerault... d'un bout à la rivière du Clain... » Acte notaire Fradin de Dissais le 26 avril 1835, vue 33.



**Castouarde (La), ou Castouarde**, prés sis entre la voie communale N°2 de la Broie et la Gatinelière et Lacheneau Nord / la commune de vouneuil (Cadastre 1954, section B) : La voie dite gauloise était le chemin qui allait de l'Ecotière à la Castouarde. En allant vers le nord, après le chemin qui allait vers Suplice se trouvait Besson.

**Coustouarde**, voir castouarde.

« vente... terre... à la Castouarde... commune de St Cyr... ». Acte du 9 avril 1828 ché Piorry notaire de Dissay, registre 1828-1834, v2).

**La Castoirde** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect B, 1<sup>re</sup> feuille , N°54 – 55 : se situerait tout près La Cheneau.

**La Castoire** ; matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V31. surface de labour.

**Chamorbrie (La) ou Chamborderie**. Un champ qui dépendait d'une borderie...

-Le 12 mars 1699 : Registre 1680-1718, vue 74.

-Le 3 mai 1701, enterrée le bonne femme Grolier, Registre 1680-1725, vue 66.

**Champs de Foire (Le)**, situé au dessus de Saint Laurent

**Champs Maréchaux (Les)**, voir Chemin Vert.

Entre chez M. Mion et Bondilly, à gauche, avant le Prieuré.

**Petites Chaumes (Champs des)** : d'après la Notice du Père de la Croix, page 3 : tombeaux en pierre, Cadastre 1824, section A, feuille 2, N° 27, 92, 66, 78, serait à droite du chemin N°5 : St-Cyr – Suplisson , dans le parc de Loisirs (à peu près en face Suplisson - Zone de pêche)

**Les chemins sur ma commune :**

**N°1 : La voie Romaine** : Notice du Père de la Croix de 1886 : « *La grande Voie Romaine traverse la commune de Saint-Cyr du sud-ouest (venant de Poitiers par Buxerolles...) au nord-est (vers le Vieux-Poitiers, ...), elle y entre par la Varenne (Croix de Traversais) et en sort au pied et à droite de Moussais (au Vélaudon) pour entrer sur la commune de Vouneuil sur Vienne (ex Moussais). Elle est presque droite et en tient environ compte des vallées. On vient de l'élargir et de la classer en chemin communal. Cette voie ne dessert comme dans Dissais et dans Saint Georges, les habitations de la régions, que par des branchements*

(raccordements) ... » Actuellement, la rue de la Voie Romaine traverse Traversais, puis monte la Côte de la Dime, puis a été détournée, retracée à la construction du golf !!!. Elle passe derrière le practice. photo ci-dessous



où elle longe la motte-tumulus de Haute-Flotte (photo ci-dessus en 2020), puis coupe le chemin du Pin. Il y a quelques années, on pouvait la trouver au gué du Vélaudon, puis sur la route de Pied-Sec, puis l'agriculture productiviste a détruit le passé...

**N°2 : La voie Gauloise** : Route de Traversais en 2020 qui relie Traversais, rue de la Fontaine et mène au Cimetière de Dissais ; suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *La voie que nous croyons gauloise (et gallo-romaine) passe à Saint-George, Aillé, et à Dissais entre dans la commune de Saint-Cyr par les hauteurs, elle dessert la Fontaine N°9 et les substructions Romaines N°10, 12, 13, passe à côté gauche du ..... N°2, et du .... N°4, donne accès aux autres substructions Romaines N°15, ainsi qu'aux ....s n°16, et se poursuit jusqu'à Cenon.* »

**N°3 : et la D4 actuelle**, chemin qui mène de **Dissais à Saint-Cyr** (à Bonneuil-Matours et/ou à **Suplis**, n'existe plus dans le parc de loisirs) : suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *Un autre chemin ancien que nous avons décrit dans l'étude des chemins de Dissais sous le N°3, entre dans la commune de Saint-Cyr par la Jonchère, dessert à droite les substructions N°6 (dans le bourg de Saint-Cyr à droite) puis celle du bourg, enfin celles N°5 (lotissement des Clouzons), et se raccorde sur le chemin allant du Moulin de Pierrière par Bondilly à Bonneuil-Matours (route D82 actuelle). Il a été détruit depuis. Depuis La Jonchère, jusqu'au raccord (de la D82 sans doute) ... et remplacé sur la droite par le chemin d'intérêt nouveau N°51. Ce chemin continue après son raccord et donne accès aux vastes substructions N°14 (surement Les Carrés dans parc de loisirs) et va se souder sur un chemin transversal dont nous parlerons plus loin.* »

**N°5 de la Croix de la Bourdillièr à Supplice**. Conseil général de la Vienne, rapport du Préfet (1886/04, p129). **Quel rapport avec la Croix des Prés**, a été acheté le terrain pour le futur cimetière en 1858, et la découverte du trésor monétaire gaulois cité en 1873 (Bulletin des Antiquaires de l'Ouest) et la croix des Sarrazins...

**N°4 : le chemin Dissais, les Lises, la Thouarderie**, suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *Un chemin ancien tout à fait de raccord se détache du précédent au nord de Dissais et au sud du bois de la Jonchère (le coteau en descente vers la D4 et le Clain), dessert à droite et à gauche (sûrement vers l'intersection du chemin la Jonchère – la Croix des Plaines), dans les communes de Dissais les substructions N°5, puis à gauche celles N°4, entre dans la commune de Saint-Cyr, donne accès à la partie des substructions inscrites ici sous le N°6, coupe un chemin qui mène du Sud au Nord (La Croix des Plaines – Eglise de Sr Cyr,*

rue des Lises) aux substructions du bourg (de Saint-Cyr), s'approche de celles décrites au N°5 (entre la Thouarderie & la Tour), et s'arrête au chemin transversal menant du Moulin de la Perrière à Bondilly (la D82) »

**N°5 : Chemin des Tiers Bondilly – Villaine - à Bois du Fou** : suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *Le chemin décrit dans la commune de Dissais sous le N°4 et passé par les Tiers, se confond avec le chemin d'intérêt commun N°5, entre dans la commune de Saint-Cyr au sud de Bondilly, laisse ce village à droite, coupe le chemin d'intérêt commun N°51, dessert les substructions romaines N°11, passe à droite de Villaine et se dirige sur les bois du Fou où je ne l'ai pas encore poursuivi.* »

**N°6 : ; Chemin de Saint-Cyr à la Croix des Plaines** : suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *un chemin de raccord part du point de rencontre des quatre chemins dans la commune de Dissais à la côte 90, marche du Sud au Nord, coupe à la limite des deux communes le chemin N°4 (Dissais, les Lises, la Thouarderie) et aboutit aux autres substructions du bourg.* »

**N°7 : la D82 de Beaumont à Bonneuil-Matours** : suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *Le chemin d'intérêt commun qui part du moulin de la Pierrière et aboutit à Bonneuil-Matours est ancien ; après avoir passé la rivière Clain et donner accès au chemin N°3 (de Dissais à Saint-Cyr et vers Suplis), dessert les substructions N°2 (le bourg), rencontre le chemin N°4 (Dissais, les Lises, la Thouarderie), coupe la voie Gauloise N°2 (rue de la Fontaine) à Traversais, celle Romaine à la Varenne (actuelle Croix de Traversais), passe à côté des substructions N°11 de Bondilly, et se dirige par la Petite Forêt sur Bonneuil-Matours. Il relie entre eux ce.... ou se voit six anciens chemins qui ... desservent des substructions romaines* » (peut-être carrefour de Bondilly. dont la D15 de Vouneuil à Dissais n'est pas nommée par Le Père de la Croix en 1886....)

**N°8 : Chemin des Carrées/Suplis à Bonneuil-Matours** ; suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *un autre chemin part des grandes substructions de la Basse-Flotte N°14 (pourrait bien être des Carrés), coupe la voie Gauloise N°2 passe à côté du tumulus N°2, gravit le coteau, coupe la voie romaine N°1, passe à Vilaine, suivant le chemin N°5, dessert Torigny, la chapelle Saint-Laurent entre dans la Petite Forêt et va rejoindre sur la hauteur le chemin N°7 qui se dirige sur Bonneuil-Matours.* »

**N°9 : chemin de La Cheneau à Suplis** : suite de la Notice du Père de la Croix de 1886 : « *un petit chemin de raccord part de la voie Romaine près du tumulus (motte) de La Cheneau N°3, descend la colline, passe à côté du menhir n°1 (de Pierre-Fitte) coupe la voie gauloise N°2, traverse les prés, reçoit le chemin N°3 (Saint-Cyr — Suplis), et passe la rivière Clain au gué près du moulin de Suplice (disparu) et entre dans la commune de Beaumont.* »

**Chemin de Dissais à Bonneuil-Matours** : passait par Saint-Cyr (Notice du Père de la Croix en 1866)

**Le Chemin Vert**, qui autrefois allait de Bondilly à Montgamé. Au départ de Bondilly, dans sa partie qui n'existe plus, il traverse les Champs Maréchaux. Après le croisement avec la route qui va de Vilaine au Four à Chaux et rejoint la D87, il longe le Pré Vert à sa droite, arrive à l'Allée des Marchands. (Bois du Fou). Chemin parallèle à la rue des Cosses.

**Cheneau (La), Lacheneau**, situé dans le parc de loisirs (2015). Cité sur la Carte de Cassini : La Chenaux. Cadastre 1810 en un seul mot.

S'écrit actuellement en un seul mot. veut dire le Chenal, en poitevin eau = al, s'associe avec le Besson, a vérifier...,

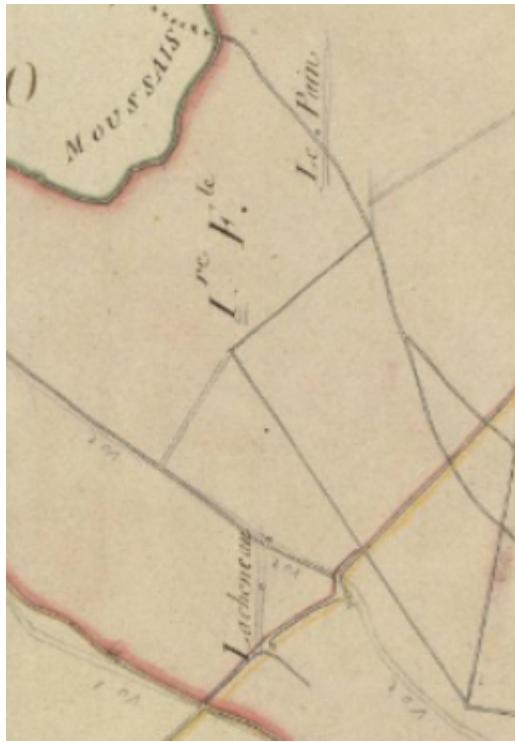
Sur la carte de 1888, On note aussi à la Cheneau des constructions aujourd'hui disparues.

Le hameau. *Redet p 111, Lieux p 14 et 157.* Lacheneau est situé dans le parc de loisirs. En allant vers Naintré, situé à gauche, en contrebas, un peu avant le chemin du Pin ou Pain. Lieu à mi-coteau entre les voies gauloise en bas et romaine sur la hauteur, détruit par le parc de loisirs.



Carte ci-dessus : Autrefois il existait un chemin qui partait de Haute-Flotte (situé sur la voie romaine) qui desservait vers La Cheneau à mi-hauteur de coteau.

La Basse-Flotte est à gauche (sud-ouest), à sa droite Lauderderie, la ferme en U. Ces deux lieux sont situés sur la voie gauloise. On remarque que deux chemins faisaient liaison entre les deux voies (chemins creux d'après un ancien), celui situé le plus au sud-ouest passait à ras le tumulus de Basse-Flotte (qui existe toujours), indiquait par un rond sur la carte. Plus aucun chemin n'existe de nos jours (en 2020), Culture et loisirs organisés ne font pas bon ménage, on ne peut que regretter que les aménageurs aient fait preuve de peu d'esprit régional Poitevin et historique en rasant les fermes de Basse-Flotte, la Lauderderie, et même La Cheneau et d'autres, dommage pour le Poitou. (sans compter la disparition orchestrée par ces gens, et la destruction de nombreux vestiges gallo-romains et plus anciens sans fouilles archéologiques de sauvetage, on ne peut que ne pas les remercier pour leur incompétence et manque de culture)



Cadastre Napoléonien.

### Tumulus de Lacheneau

« En 3 les restes d'une autre motte ou *tumulus* en tout semblable à la précédente (*Haute-Flotte*), viennent d'être cette année même en 1886, presque entièrement enlevé par le propriétaire qui a mis le terrain en culture. Il m'a été impossible de savoir si elle avait contenu ou si elle contenait encore une chambre sépulcrale. Elle se trouvait contre la grande voie romaine, à côté de la côte 90 en face de la Cheneau. Cadastre Napoléonien section B, 1<sup>re</sup> feuille N°64 & 65. » Le Père de la Croix en 1886.

Le hameau ; Recensement 1861, 9 maisons, 9 ménages, 18 individus.

#### Registres

Le 15 aout 1684, baptême de Denise fille d'Anthoine Maubert et Jeanne Marcier, Registre 1680-1718, vue 13, et Registre 1680-1725, vue 16.

Le 10 nov 1684, enterré le beau père de Maubert, Registre 1680-1725, vue 16.

Le 8 mars 1694, enterré la veuve Saumonneau de La cheneau....registre 1680-1718, vue 42... étant bonne chrestienne..... Registre 1680-1725, vue 47.

Le 10 10 1707, le nommé Touzalin, Le 21 avril 1706, Registre 1680-1718, vue 97.

Le 16 de nov 1711, enterrée une petite fille du bon houme, homme Erault. Registre 1680-1718, vue 113 et 115.

Le 20 04 1713, enterré une petite fille du pape de Lacheneau. Registre 1680-1718, vue 120.

Le 14 aout 1713, Le pauvre Mirebeau, Registre 1680-1718, vue 121.

Le trentiesme de septembre 1715, enterré la nommée Lamarque, veuve, Registre 1680-1718, vue 129.

Le 29 01 1741 : baptême de Barthelemy Brac. Perte de registres : Registre 1737-1753, vue 16.

Le 7 04 1742, enterré ... Brac. Registre 1737-1753, vue 25.

Recensement 1846 : 14 habitants avec 3 maisons.

La borderie située à **Lachenau** fournit en Batim & terre à lab exploitée aussi à moitié par Bartelemy Sarrazin (Rôles des tailles de ST Cyr, 1758, p9).

**Ciriaude ou Tiriaude** : Jean Secouet et Fulgent Raveau pour la ferme et près de Citiaude qu'il tient de Monseigneur L'evêque, 8 livres 11 sols. Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p23.

**Closure (La)**, jardin entouré de palisses, haies, qui donnait sur le chemin des Clouzons à droite (propriété Sibileau en 2022), sûrement d'autres sur la commune. (acte notarial).

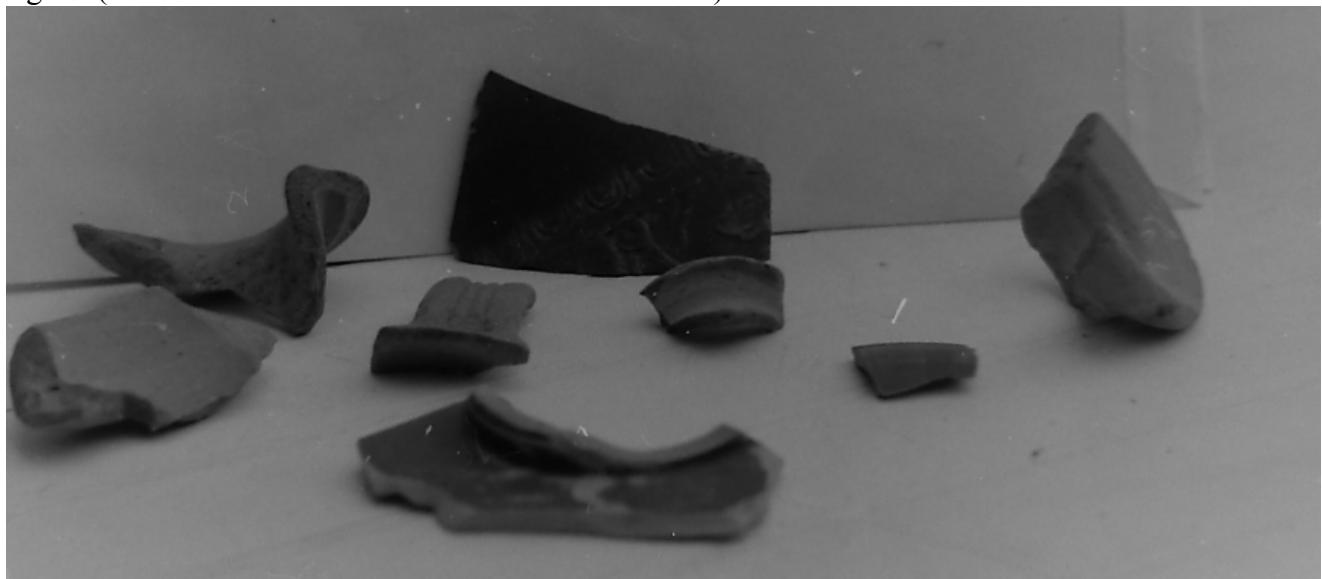
**Clouzons (Les)** actuellement un lotissement à saint Cyr, Closons en français o = ou en poitevin désignerait un enclos. A cet emplacement a été découvert une villa gallo romaine.Lieux p 195. Notice du Le Père de la Croix, 1886 + fouilles en 1983, Cadastre 1967, sect. AB, N° 154, 161 & 167), 167 étant sûrement le rond-point. à Saint-Cyr,



### De belles découvertes y ont été faites...

**Les Clouzons :** étant les pièces de terrains en triangle étant situé entre le Chemin des Clouzons, la route qui va Saint-Cyr, la D4, et la route La Tricherie – Traversais, D82. (Cadastral moderne). Dans la Notice du Le Père de la Croix de 1886, les restes sont sous les N°406, 413, 416, 417.

Lors de marches à travers ces champs à l'est du cimetière, j'ai ramassé des tegulae, poteries & même un reste de sigilae (même découverte au lotissement des Clouzons).



... découvertes de surface provoquées par des travaux agricoles dans les années 1995...

« ... du couchant au chemin des Clousons à St Cyr... ». Acte du notaire Fradin, Dissais du 29 mars 1835, vue 99..

François Gouty pour la ferme et exploitation du **Colombier** où ceux qui leveront les fruits, trois livres dix neuf sols (Rôles des Tailles de St Cyr, 1775, p14).

François Gousty pour l'exploitation du colombier... Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p28.

Commanderie : Jérôme Morin pour la métairie de la **Commanderie**, 35 livres 10 sols. Rôle des Tailles de St Cyr, 1775, p18. (soit commanderie d'Ozon ou l'ancien Prieuré de Bondilly).

**Commun de Saint Cyr** (ou communs, qui étaient des prés à disposition pour faire paître le bétail, appelés aussi communaux), voir les [Carrées](#).

**Cosses (Les)** sont des souches en poitevin, mais peut être aussi rapproché de l'Ecotiére. Rue des Cosses à Bondilly.

Les Cosses : L'Ecosse, Redet p 472, Lieux p 84 et 175.

Courant dans les environs, en Poitou, à cause de la proximité des bois, peut indiquer un défrichement... **Coustouarde**, voir castouarde.

## Croix

La croix de **Bondilly**, voir Bondilly.

La croix de la **Bourdillière**. Voir Bourdilliére.

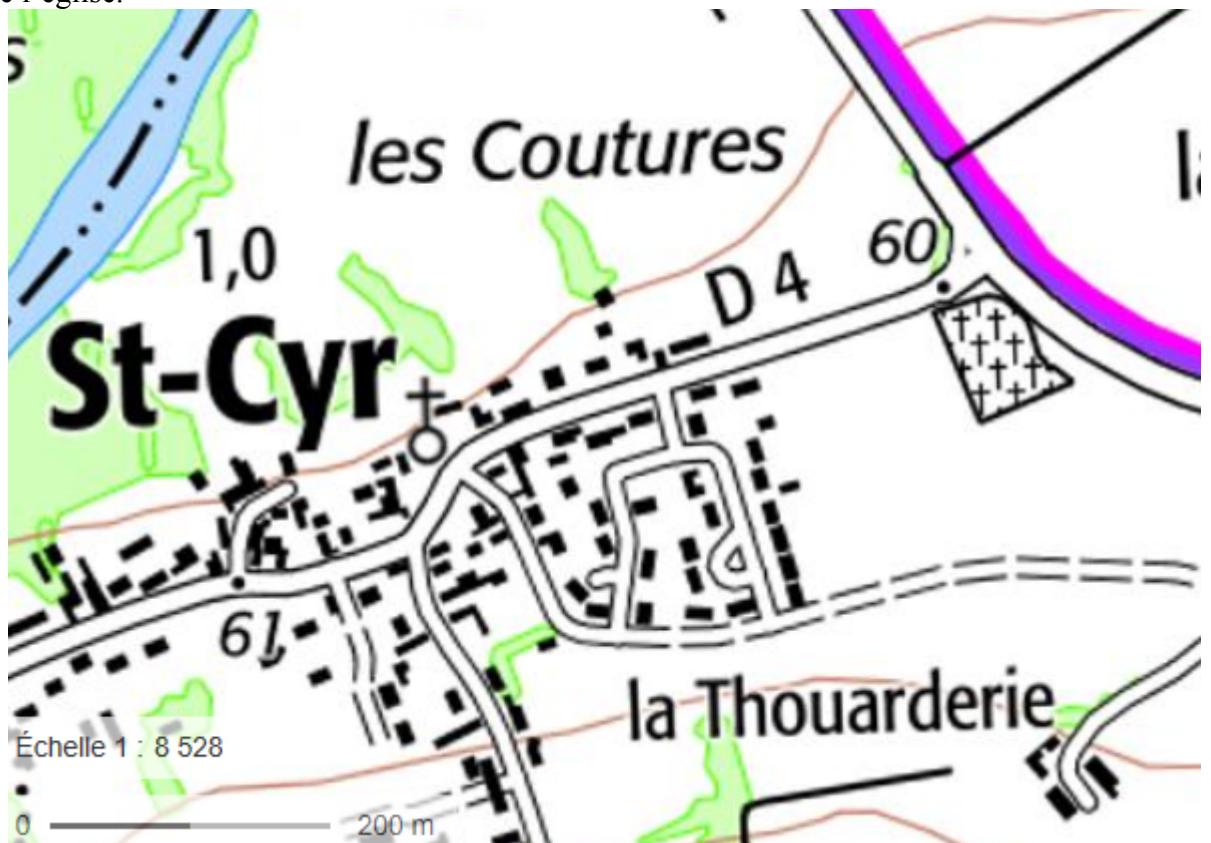
La **Croix de Traversay**. Voir Traverzay.

La **Croix des Prés** voir Prés....

La croix des **Sarrazins**. Peut-être celle de la Bourdilliére (voir la -)

**Coutures (Les)**, du latin *cultura* : la part au centre du terroir relevant d'un seigneur que celui-ci se réserve en propre, en exploitation directe.

Notice Père de la Croix, 1886, cadastre 1824, section A, 3<sup>e</sup> feuille, N°54 à 79, se situerait entre le Clain & l'arrière de l'église.



Situé à ras le Clain, entre les Petits Prés et le Clain, face au cimetière vers le Clain, à l'intersection de la D4 et D82.

**Champ du Curé (Le)**, cité dans Archives de Dissais, état civil, collection communale 1457, 1697 – 1705, v 94. surement entre église et la « rivière Clén ».

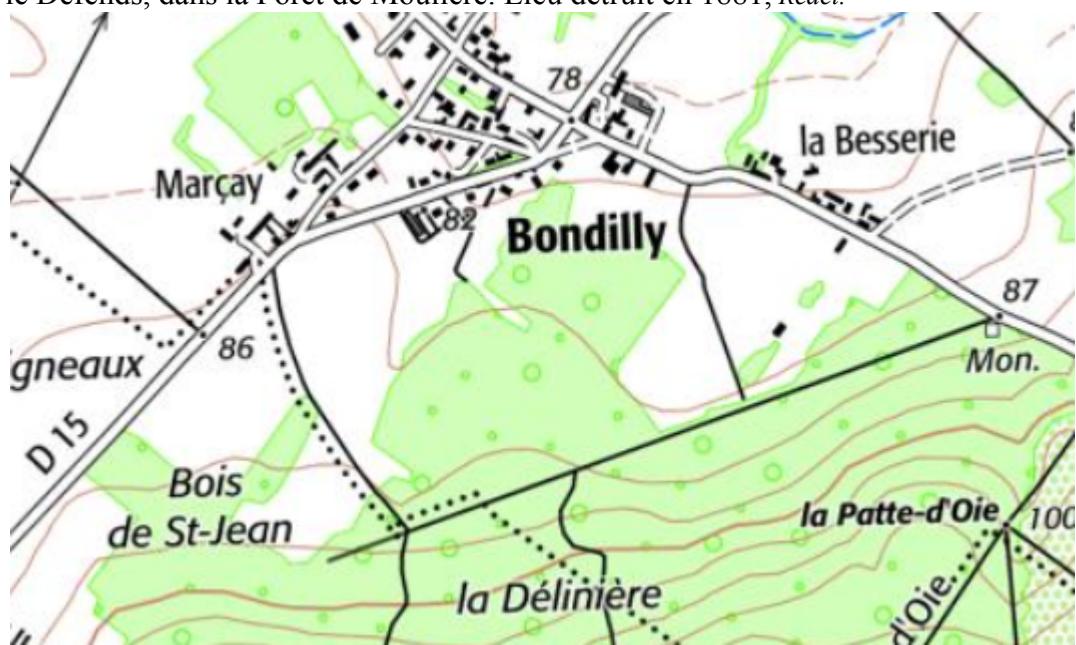
**Le Curé de Saint Cir** : en Juillet 1773, chez Notaire Chenagon registre 1752-anVIII, vue 40 : déclaration de m.r le cure de S" cir rendue au Chateau de dissais le 12 conllé. Le 12.

1778 08 01 : chez Notaire Chenagon registre 1752-anVIII, vue 51 : bail à terrage par M. le curé de St Cir à Jean Page et autres le 1<sup>er</sup> aoust. L1.

Le S. Du Chilleau de Doussay... à la Cure de St Cyr...

Jean Dubreuil... pour l'exploitation de ma meterye à Monsieur le curé, 9 livre. Rome des tailles St Cyr 1775 pr 1789 p 27.

**Daliniére, ou Delinière.** Cité sur la carte de Cassini, situé à droite de la route de Bondilly à Bonneuil-Matours, entre le Poirou et le Défends, dans la Forêt de Moulière. Lieu détruit en 1881, *Redet*.



- Le 26 avril 1684, enterré Jacques Guerin, fils de Jacques Guérin, Registre 1680-1725, vue 16.
- Le 11 04 1694, enterrement du nommé Coignet ou Congnet, registre 1680-1718, vue 44, Registre 1680-1725, vue 48.
- Le 18 juillet 1694, registre 1680-1718, vue 44.
- Le 10 09 1706, la bonne femme Maubert, Le 21 avril 1706, Registre 1680-1718, vue 93.
- Le 18 juin 1694, enterré dans le cymetiere ...Cougnet, Registre 1680-1725, vue 48.

**Defens (Le)** est à l'origine la partie d'un bois réservé à la chasse où il est défendu de pénétrer (comme la garenne). Autrefois réserve de gibier, ce qui n'a guère évolué depuis le moyen âge où alors la chasse était un privilège seigneurial. Situé en partie sur Dissay.

**Dîme (La)**, ex laiterie de Saint-Cyr, au bout de la base de voile ; près situés dans le parc de Loisirs, au bout du campings, sis entre le chemin et la route qui monte au golf. Cadastre moderne.

**Côte de la Dîme**, (route qui monte au golf) droit à payer, impôt dû au clergé et à la noblesse. Cette côte est située sur la voie romaine à la sortie de Traversais, peut-être le souvenir d'un ancien péage, le péage aurait pu être sur la Voie Gauloise, ce qui expliquerait le lieu dit suivant...

Michel Bouchet ... plus pour la **Borderie de la Dixme** deux livres trois sols. (Rôles des Tailles, St Cyr, 1775, p 17).

Michel Bouché... pour la **Bourdrye de la disme** 2 livres 3 sols. Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p27.

**Le Pieu de la Dyme** Notice Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 2<sup>e</sup> feuille, N°304 – 329 : à droite de la voie Gauloise, juste avant le tumulus, avant le chemin qui montait de Basse à Haute-Flotte.

En 2020 : on nomme la montée de la Voie Romaine vers le Golf la **Côte de la Dîme** (sans raison puisque la dîme était perçue sur la voie dite gauloise...).

Jacques Jahan pour les terres qu'il tient à ferme de la **Duché de Chatellerault**, 16 sols. Rôle des tailles, St-Cyr, 1775, p22.

**Ecotière (L')** entre Traversais et le parc de Loisirs rappelle la présence écossaise en Poitou durant la guerre de cent ans. Faux, l'écot est une note à payer (TLF), serait plutôt un reste d'octroi, taxe, impôt...

**Ecouins (Les)**, lieu situé entre Bondilly et la Croix de Traversais, à droite, à la sortie de Bondilly (RD82), en allant vers Traversay...

## Eglise :

Bardeau (Robert), prêtre, curé de S'-Cyr, était décédé en 1741 ; le 10 décembre, sa succession est partagée entre CLAUDE, conseiller du Roi, échevin de la maison commune de Poitiers, et la famille Mayaud. (Peut-être était-il frère de Marie, épouse de Barthélémy Mayaud.) *Dictionnaire Historique et Généalogique des familles du Poitou, Beauchet-Filleau T1, Vue 297*

### Registres

- Le 25 juin 1697, j'ay espousé en face de l'église....Registre 1680-1725, vue 53.
- Le 14 mars 1699, François Sauvion ?, sacristain d'icy, Registre 1680-1725, vue 59.
- 1780 12 25 : inhumé dans le cimetière... les corps de Jean et Jean François Babin... âgé de 2 jours... baptisés dans l'église de st Cyr... vue 81, Dissay 1775-1781...

## Ermitage (L').

Recensement 1866.

**Flotte (La)**, Flota en 1196 (abb. De la Celle). La Flote en 1436 (duc de Châtellerault, 1), Le **fief de la Flotte** relevait du duché de Châtellerault. *Redet.*

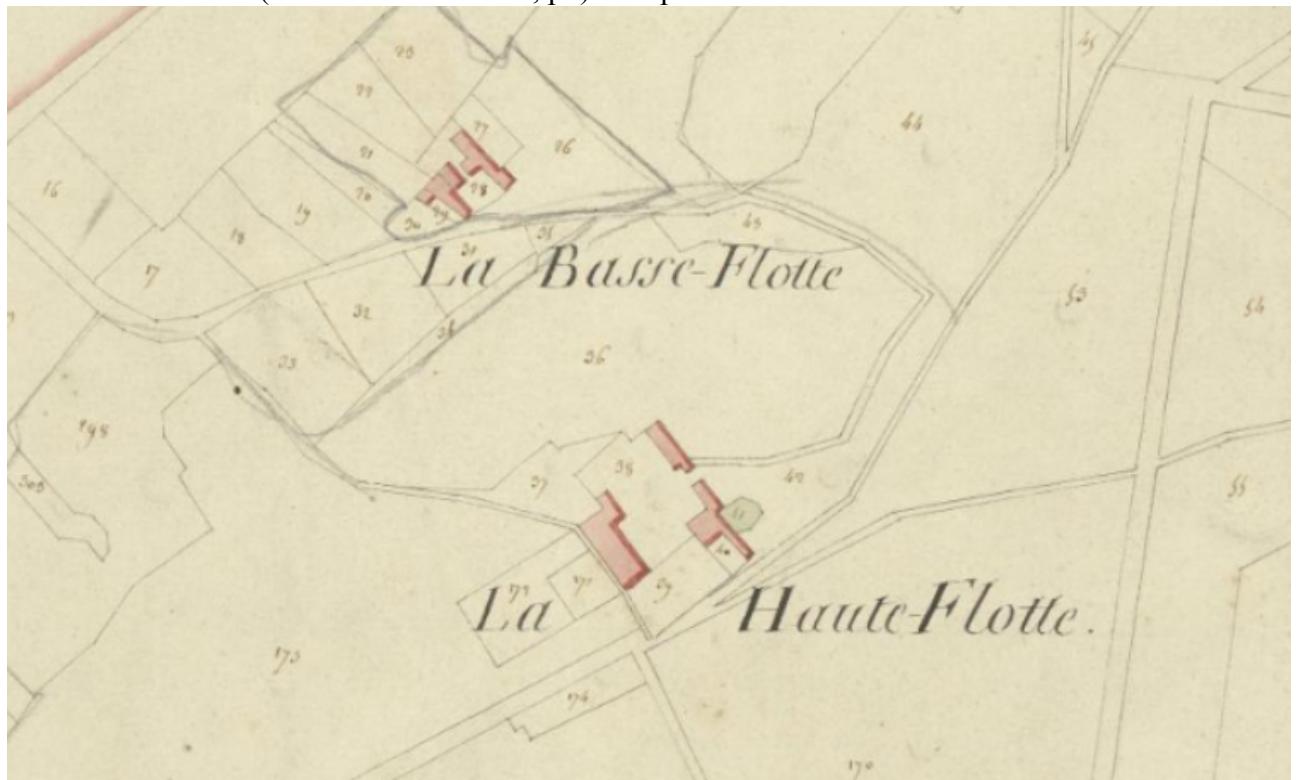
-Le 28 janvier 1437, Jean Mouraud, à cause de Jeanne Larcher sa femme, rend aveu au vicomte de Châtellerault pour son hébergement, dépendances.

Ce fief relevait du duché de Châtellerault. Il ne m'est connu que par un acte de 1622, contenant le procès verbal de plantation de bornes entre l'évêque de Poitiers et le seigneur de la Flotte, pour raison de perception de dîmes en la paroisse de Dissais.

-Rôle de Tailles de la paroisse de Saint-Cyr de 1758 (archives départementales p4) : *Quoique cette dixme fasse partie des dépendances de la seigneurie de la Flotte située sur cette paroisse (Saint-Cyr)(de Charles Gabriel René Dapelvoisin Comte de la Roche Du maine, apparamment Château du Fou).*

-François Dorat pour exploitation de la **métairie à la Flotte** de M. Rugnoy, 19 livres. *Rôle des Tailles 1775 de St Cyr, p17.*

-**Métairie de la Flotte** (Rôle de Tailles 1758, p6) : Propriété de M. de la Roche du Maine.





-Le 21 febv 1699... enterré une femme trouvée morte ... *Registre 1680-1725, vue 59.*

**La Basse Flotte** : Cadastre 1810. voir **Basse-Flotte**.

-Cadastre Napoléonien B, 2<sup>e</sup> feuille, le tumulus de Basse-Flotte.

- ... maison située à la **Basse flotte** & le jardin ... occupée par le dit Charles Audinet propriétaire actuel  
*Rôles des tailles, St Cyr, 1758, p 11*

-Jean Jude pour une maison ... située Lamaison à **Basse Flotte** occupée par Jacques Simion cardeur ? *Rôles des tailles, St Cyr, 1758, p 12*

**Menhir dit de la Basse-Flotte** connu sous le nom de Pierre-Fitte, voir Pierre-Fitte, menhir de .....

### **Haute Flotte, la Haute Flotte**

Le hameau :

-Recensement 1846 : 8 habitants avec 2 maisons.

-Recensement 1861, 4 maisons, 4 ménages, 9 individus. (plusieurs ménages par maison)

Registres

-Le 13 ou 14 juillet 1680, enterré René Hilayret, *Registre 1680-1718, vue 3. Registre 1680-1725, vue 3.*

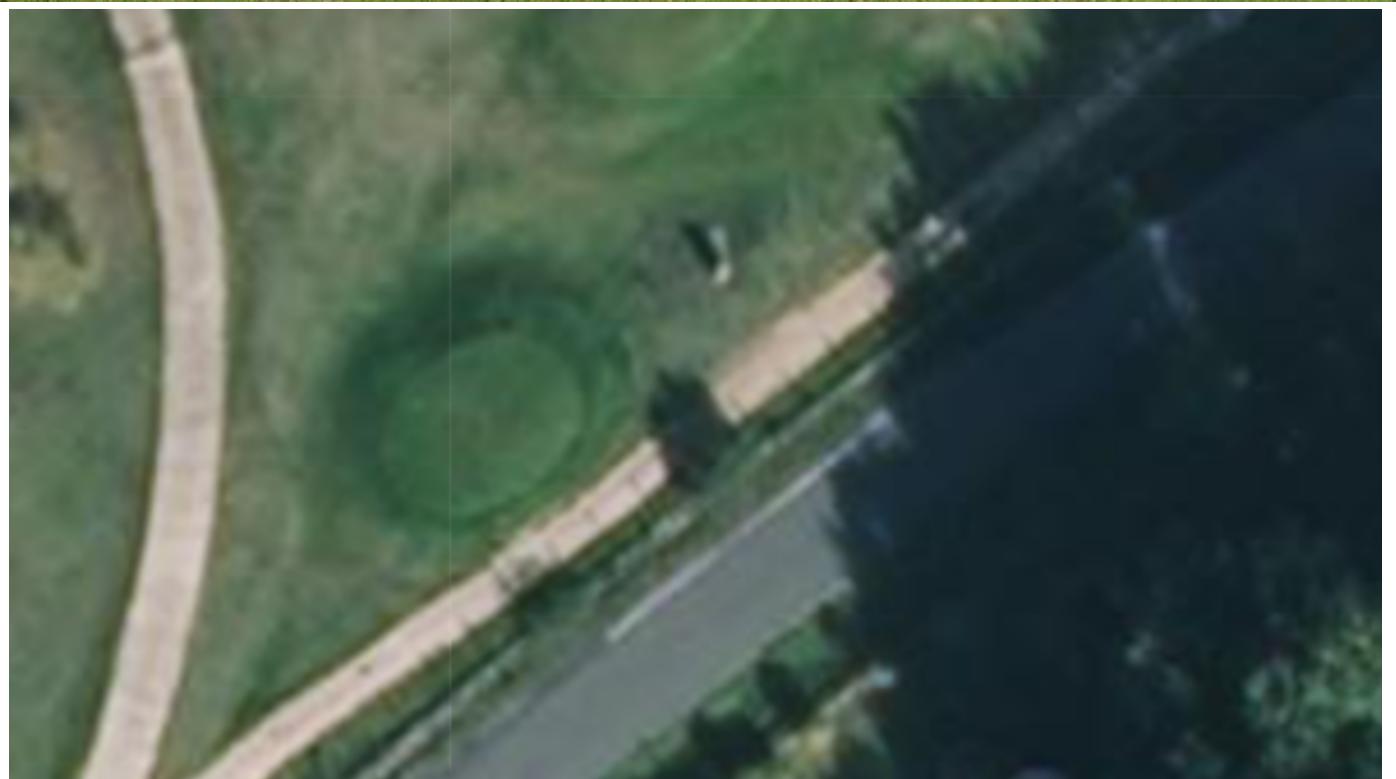
-Le 21 avril 1706, *Registre 1680-1718, vue 92.*

-Le 23 mai 1707, femme André Petit, mesteyer de la Haute Flotte, Le 21 avril 1706, *Registre 1680-1718, vue 97.*

-Le 13 02 1708, maître Jean Petit, mesteyer ... Le 21 avril 1706, *Registre 1680-1718, vue 100.*

-Le 9 de septembre 1715, enterré Jean petit, mesteyer, *Registre 1680-1718, vue 129.*

**Menhir de Haute-Flotte** : situé sur le parcours du golf, près de la route : voir Haute-Flotte. **Dolmen de Haute-Flotte**.



On devine sa présence sur une photo satellite de 2017 (Géoportail).

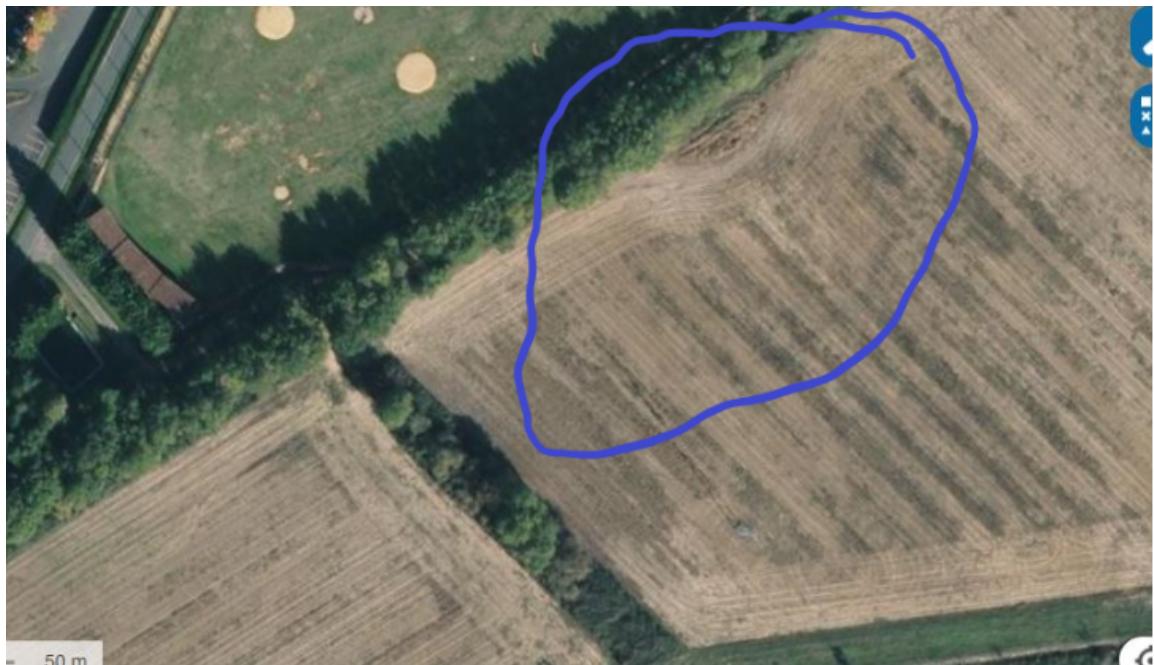
**La haute-Flotte**, voir **Haute-Flotte**, tumulus de.

Le **Tumulus ou Motte** de **Haute-Flotte** : Cadastre 1810. voir Haute Flotte. (tumulus ou motte...), marqué tumulus sur la carte d'état-major de 1850.



Photo prise le 29 novembre 2020 : il ne reste quasiment plus rien du tumulus, à peine voit-on l'élévation qui est environ d'un mètre... peut-être une motte...

Mem. des Sté des Antiquaires de l'Ouest 1884, p488, vue 494 : La Motte ou Dognon de Haute-Flotte, commune de Saint-Cyr. Cette fortification, située sur la voie romaine de Tours à Poitiers, a été étudiée par M. de Longuemar, qui a constaté le caractère romain bien accusé (Carte monumentale de la vienne, Mém des Antiquaires t XXVII).



Emplacement des restes du tumulus/motte d'après une photo satellite de 2017.

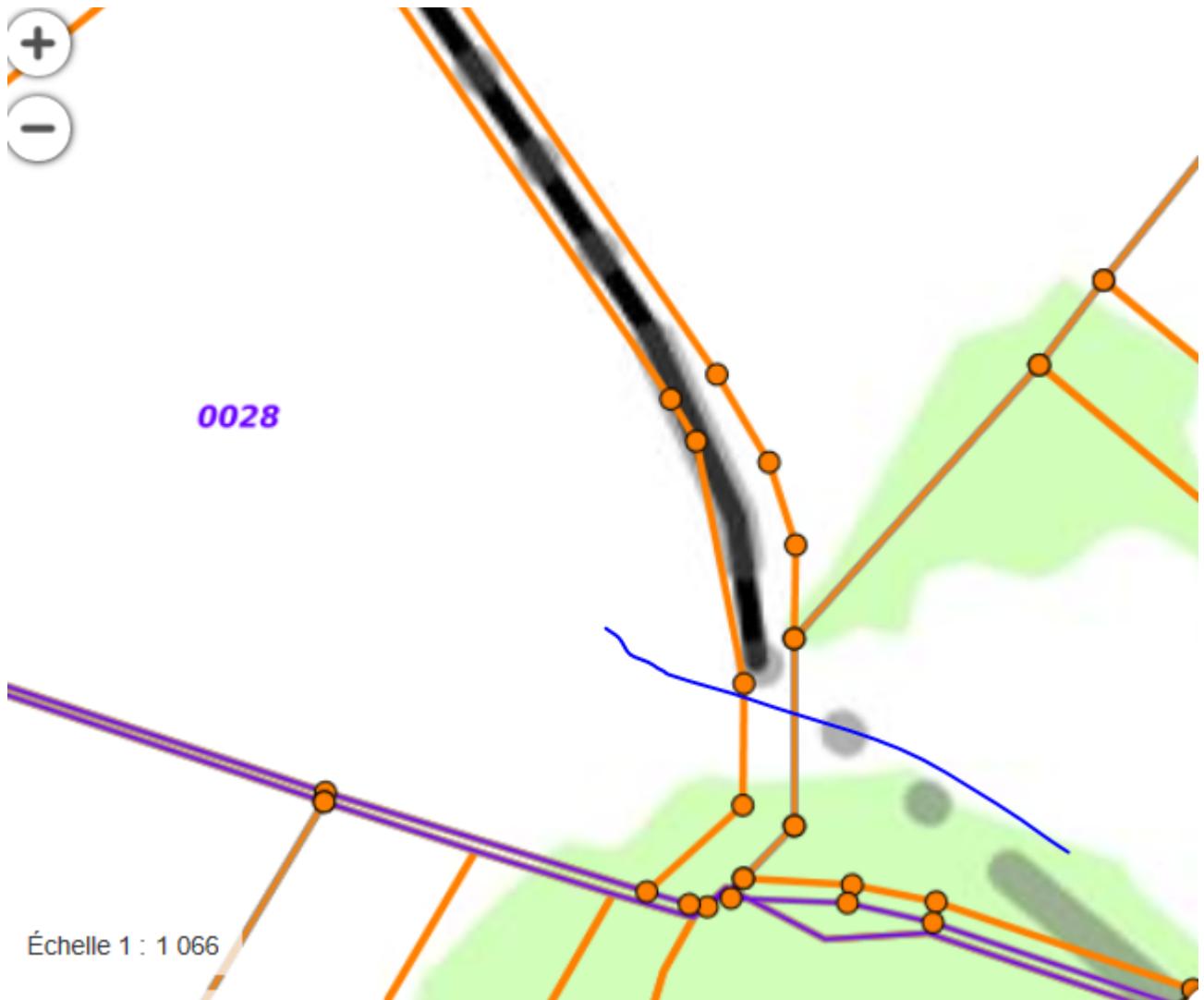


Photo aérienne des années 1985, on voit deux cercles dans ce même champ...

**Fontaine (La) et le lavoir** route de Dissay. (détaché de Dissay en 1847).

Notice du Père De La Croix de 1886 : « *en .... Dans le terrain qui domine la fontaine et le lavoir, des substructions gallo-romaines se manifestent par des tuiles nombreuses, des tessons de pots, et des fondations subsistant sous les cultures. La voie gauloise, la voie romaine et un chemin qui relient entre elles donnaient accès à la source ainsi qu'aux constructions gallo-romaines, Cadastre napoléonien Section A, 4<sup>e</sup> série, N° 108 »* »





Cadastré en 2020.

Il a existé une association qui devait gérer la fontaine jusqu'en les années 1960. Tombée en désuétude, elle a été supprimée par la préfecture dans les années 1985.

La **fontaine Saint Laurent\*** : située au dessus de l'ancienne chapelle démolie et du champ de Foire. Elle a longtemps appartenu aux seigneurs de Baudiment. C'était un lieu de pèlerinage.

En Novembre 2023, il reste un puits busé qui servait anciennement pour faire boire le bétail. Le 18 novembre 2023, il y avait un renard noyé dans l'eau...

\*Considéré comme le plus grand martyr des débuts du christianisme, le diacre **Laurent** était chargé auprès du pape Sixte II de secourir les pauvres et suspecté de détenir des richesses convoitées par l'Empereur Valérien. Traduit devant un tribunal, il fut condamné à être brûlé vif sur un gril en l'an 258. Sa fête est le 10 août.

Il est invoqué par une prière

- pour soulager les brûlures.
- contre le lumbago.
- pour obtenir de quoi se chauffer.
- pour libérer les âmes du purgatoire.
- pour guérir le zona .

Par trois fois différentes souffler sur la brûlure en forme de croix et dire :

Ô grand Saint Laurent, !

Sur un brasier ardent

Tournant et retournant ,

Vous n'étiez pas souffrant!

Accordez-moi la grâce

Que cette douleur passe. (que cette ardeur se passe

Brûlure, Perds ton échauffure

Saint Laurent te l'ordonne

Autant que la Madone.

Comme Judas perdit sa couleur,

Quand il reçu ses trente deniers

Au jardin des oliviers

Amen !

La fontaine pourrait bien être la raison de la construction de la chapelle, et de la foire...

## Petite Forêt (La) :

Sur le cadastre moderne : située à gauche, après le chemin de gauche qui va vers Thorigny, Saint laurent.

« Deux ordonnances royales, l'une de 1688, l'autre de 1692 et un édit de 1566, peuvent-ils avoir encore une existence légale et une influence devant une juridiction de 1972 ?

La réponse à cette question se trouve dans l'étrange histoire de la « Petite Forêt» (ou Pinail) cette grande de 809 hectares, située au nord de la forêt de Moulière, et dont tous les habitants de la région ont entendu parler, ne serait-ce que par les incendies réguliers qui s'y produisent, parfois sur des centaines d'hectares.

Un certain nombre d'événements divers, très récents, ont remis au premier rang de l'actualité ce Pinail situé sur le territoire des communes de Vouneuil-sur-Vienne, Bonneuil-Matours et Saint-Cyr.

La construction d'une usine a réveillé chez certains amoureux de la nature un sentiment de protection et de défense à la fois louable et discutable, pendant que dans le même temps, les élèves d'un lycée de Poitiers choisissent le Pinail comme thème d'une action pédagogique originale demandée par le rectorat.

Si l'on ajoute que l'Office National des Forêts poursuit un projet de reboisement du Pinail, on voit que cette lande mérite bien que l'on s'attarde un instant sur son histoire, à la fois pittoresque et savoureuse à plus d'un titre.

### UNE SÉRIE DE PROCÈS

Voici huit ans, en 1972, un arrêt de la Cour d'Appel de Poitiers mettait fin (mais peut-être provisoirement) à une querelle fort ancienne et dont les origines remontent à un rapport que Colbert avait rédigé pour le roi Louis XIV.

La première mention connue et officielle (il y en a d'antérieures, mais assez floues) faite du Pinail remonte à 826. Elle est paraphée par Pépin le Bref lui-même. On comprendra tout l'intérêt présenté par cette parcelle de la forêt de Moulière dont le destin est franchement hors série, avec la rocambolesque aventure des divers droits de propriété revendiqués et son intérêt économique et social actuel.

Avec aussi, cet attrait touristique et scientifique à la faveur d'une faune et d'une flore passionnantes, et ce paysage lunaire qu'il faut avoir vu du ciel, pour en découvrir le charme sauvage.

Le procès du Pinail n'est pas simple. Il semble s'être achevé le 11 juillet 1972 avec un arrêt de la Cour d'Appel de Poitiers confirmant un jugement du tribunal de Grande Instance de cette ville, lequel avait déclaré l'Etat propriétaire des 809 hectares de la « Petite Forêt ». Le procès avait duré 15 ans. Les trois communes déjà citées voyaient s'effondrer des espérances entretenues depuis 150 ans à la faveur de rapports de demandes diverses.

Comment en était-on arrivé à cette situation ? C'est une longue histoire. Nous l'avons retrouvée dans les archives de la commune de Bonneuil-Matours, aimablement mises à notre disposition.

La forêt de Moulière (ou Molière ou encore Moullières) appartient à l'Etat depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, par suite de la confiscation par Philippe Auguste, du comté du Poitou à Jean sans Terre, roi d'Angleterre, l'un des fils d'Aliénor d'Aquitaine

Un temps assez long s'écoula ensuite, plusieurs siècles, permettant l'établissement des ducs de Châtellerault, lesquels avaient le droit d'exploiter la forêt et notamment d'extraire du sol, des pierres propres à faire des meules de moulins à eau ou à vent. On appelait ces pierres « de moulange » ou « de meulage », d'où l'origine du nom de la forêt. On extrayait également de cette forêt de la terre servant à faire les tuiles et on sait que la tuile du Poitou est célèbre.

En fait, cette extraction n'a que rarement dépassé les limites de l'actuel Pinail, d'où son dénuement avec ses trous d'eau, ronds et réguliers en forme de meules !

En 1482, Charles d'Anjou, duc de Châtellerault, ayant institué pour son héritier direct, le roi de France Louis XI, le duché confisqué à Jean sans Terre, revenait à la Couronne, 217 ans plus tard, cette fois définitivement.

Pourtant, les transactions n'étaient pas finies. Par un acte du 26 novembre 1582, le roi Henri III en fit un « domaine engagé » de la couronne, au sens de l'article d'un édit de février 1566, appelé édit de Moulins, quand Catherine de Médicis tint en cette ville une assemblée de notables. On entendait par « domaine engagé » ou « engagement » une convention par laquelle le roi concédait la jouissance d'une partie du domaine de la couronne, sous la condition perpétuelle de rachat. Le bénéficiaire, « l'engagiste », savait que cette condition était exigée comme conséquence de l'inaliénabilité du domaine, principe posé par l'édit de 1566 dont nous parlions à l'instant.

En l'occurrence, le bénéficiaire, l'engagiste, fut François de Bourbon, duc de Montpensier, puis, beaucoup plus tard, Louis Nicolas de Pérusse d'Escars (ou des Cars) l'un des membres de l'une des plus nobles familles du Poitou.

Il faut encore indiquer que l'édit de Moulins spécifiait que le domaine de la couronne ne pouvait être aliéné que pour deux cas : pour l'apanage des enfants de la Maison de France ou pour les besoins de la guerre.

### HALTE A L'EXPLOITATION INCONTRÔLÉE

A partir de 1660, dans le but d'arrêter le développement des droits d'usage dans les forêts domaniales, parfois saignées par des coupes sombres ou des exploitations inconsidérées, Louis XIV promulgua une ordonnance et envoya dans les généralités, des commissaires pour examiner la situation des forêts, dont beaucoup étaient endommagées par l'exercice de multiples droits féodaux.

Le rapport de Colbert et de Barentin est formel : la forêt est pratiquement ruinée et pas seulement le Pinail, mais l'ensemble de la Moulière, qui sera reboisée par la suite en futaines de chênes.

On entre alors dans une période de contestations et de procédures. Deux arrêtés furent pris, le premier en 1688, considéré « comme de principe », le second, en 1692 fut un arrêté d'application.

Le premier ordonnait la mise en réserve de six milles arpents de forêt. L'arpent était une surface variable. Celui d'ordonnance des Eaux et Forêts équivalait à 51 ares environ, l'arpent commun à 42 ares et celui de Paris à 34. On peut donc estimer que l'arpent utilisé était de un demi hectare, la surface totale mise en réserve devant concerner trois milles hectares. L'arrêté de 1692 est plus précis et parle d'une réserve de 1.513 arpents, ce qui nous amène à notre Petite Forêt, ou Pinail, cette superficie devant correspondre aux 809 hectares actuels si l'on admet que l'arpent était variable selon les provinces.

L'engagiste du moment était Mlle de Montpensier, qui, dès cette époque, chercha à revendiquer l'entièrre propriété de cette terre, mais pouvait toujours y tirer des meules de moulins, pendant que les autres usagers avaient le droit de passage, de chauffage et de pâturage. Ces « autres usagers », c'étaient les habitants des trois paroisses (on ne parlait pas encore de communes), ancêtres de ceux qui, par la démarche de leurs maires, cherchaient en 1972 à faire admettre leur droit de propriété.

On en arrive donc aux droits des communes puisque dans cet arrêté de 1692, il est spécifié que les 1.513 arpents: « sont donnés aux paroisses de Bonneuil-Matours, Saint-Cyr et Vouneuil, avec tout ce qui pourra croître sur la superficie, moyennant quoi, ils seront tenus de fermer la dite forêt par des fossés doubles. ».

Il apparaît que c'est de ce texte encore long, qu'est née l'idée de propriété. Mais il a aussi permis à la Cour d'Appel de Poitiers d'étayer son arrêt. En 1972, elle indique clairement :

« *En effet la première précision avec tout ce qui pourra croître sur la superficie signifie avec les produits destinés au pacage, ce qui est tout différent de la superficie elle-même.* »

« *Attendu que ces termes aussi formels ne concernent que l'octroi de droits d'usage limitativement énumérés et qu'ainsi, les arrêts de 1688 et 1692 n'ont accordé aux communes appelantes que des droits de détenteurs précaires sur la Petite Forêt* »

« *Qu'en conséquence, elles ne peuvent être reconnues propriétaires d'un droit de superficie, droit réel constituant un véritable démembrement du droit de propriété.* »

C'est clair, c'est net. On le voit, en 1972, une Cour d'Appel peut s'appuyer sur un arrêté royal vieux de 291 ans !

## ET LES CHASSEURS ?

On parle aussi de la chasse dans cet arrêt de la Cour. Le droit de chasse se trouve aussi rejeté.

« *attendu que sous l'ancien régime le droit de chasse était un droit régalien féodal ne pouvant être exercé que par une concession du souverain, qu'il était bien certain que les arrêtés du conseil de 1688 et 1692 n'accordent aucune concession de ce genre, qu'il n'était pas question, jusqu'en 1789, d'enfreindre les dispositions de l'Ordonnance Royale du 13 août 1669, fixant les statuts de la chasse pour les habitants du royaume et d'encourir les sanctions et peines sévères qui en eussent résulté.* »

Autrement dit, les communes se voyaient débouées et les chasseurs interdits de Pinail. Lequel Pinail, propriété de l'Etat, pouvait alors être concédé par adjudication à des sociétés de chasse, privées !

Pour en arriver là, en février 1956, l'administration signifia aux chasseurs qu'elle avait l'intention de mettre en adjudication le droit de chasse qu'elle estimait appartenir à l'Etat. Ce fut d'ailleurs l'un des prétextes à rouvrir le dossier du Pinail.

Car depuis 156 ans, les chasseurs des trois communes se livraient à leur sport favori sur cette grande giboyeuse. Depuis 1790, époque de l'octroi du droit de chasse à tous les Français, les habitants des trois communes avaient pris l'habitude de se rendre sur le Pinail et ils considéraient en 1956, cette habitude, jamais contestée, comme un acquis.

Ce fut donc un tollé général et du coup on déterra la hache de guerre. Il s'en suivit plusieurs procès. On connaît la suite et le dernier arrêt de la Cour d'Appel.

Les chasseurs, bien sûr, ont très mal accepté cette situation et de nombreuses médisances ont couru quant à l'origine des incendies qui périodiquement ravagent le Pinail. Une chose est certaine, jamais il n'a été possible de déterminer une origine accidentelle ou. « naturelle » à tous ces feux qui se déclarent un peu partout.

Nous nous garderons bien de prendre position dans cette affaire.

## DE LOUIS XIV A LA RESTAURATION

De Louis XIV à la Révolution, peu d'événements importants se produisirent concernant le Pinail. De nouveau naquirent des différents en 1789. A cette époque l'engagiste était Victoire de la Hette d'Artaguette, épouse séparée de biens de Louis Nicolas de Perusse d'Escars. Ils émigrèrent l'un et l'autre et leurs biens furent placés sous séquestre et vendus entre l'an II et l'an IV, à l'exception du droit d'extraire de la pierre de la Petite Forêt.

Des Cars (ou d'Escar) mourut en 1795 et sa femme obtint en 1801 sa radiation de la liste des immigrés. Elle rentra en France, fit lever le séquestre apposé sur le reste de ses biens. Pour ce qui est de l'engagement, elle dut se conformer aux dispositions d'une loi du 14 Ventose de l'an VII (5 mars 1799) et payer le quart de la valeur extraite.

Nous retrouvons ensuite un jugement du tribunal de Châtellerault, en 1810, confirmant la nature de « domaine engagé » à la fille et à la petite-fille de la marquise, décédée en 1809 et le droit fut consolidé à cette famille en 1819 et confirmé en 1822.

Nous passerons sur toute une série d'événements qui, de 1806 à 1810, opposèrent la famille d'Escar à l'administration. On ressortit des dossiers concernant des prétentions anciennes, celles du prince de Talmont de 1755 et celles du marquis d'Escar, de 1777, tout cela pour en arriver à un procès, plaidé devant le tribunal de Châtellerault et qui confirma que « la Petite Forêt est maintenue aux descendants de l'ancienne engagiste ».

A partir de cette époque, les trois communes ont eu « l'intime conviction » comme devait l'écrire M. Billard, maire de Bonneuil en 1956, que les landes du Pinail étaient bien propriété communale.

En 1821, une délibération du conseil municipal est rédigée qui parle de « co-propriété des trois communes ».

De 1828 à 1854, le marquis de Verteillac, maire de Vouneuil, fit aussi prendre des délibérations analogues, et celle du 20 octobre 1839 mérite une attention particulière. Il y est expressément parlé des droits des communes qui « sont seules propriétaires avec des droits égaux ».

## UNE SÉRIE DE PROCÈS PERDUS

On cherchait à faire entendre que « depuis le moment où la Petite Forêt fut ainsi abandonnée aux habitants des trois paroisses, ils y ont exercé sans aucune contestation les droits des propriétaires et que « personne ne les a exercés, autre qu'eux ».

On retrouve, et avec une belle insistance, d'autres délibérations, du 27 juillet 1867, du 4 novembre 1875, du 8 juin 1919, toujours pour affirmer la même position et apporter des analyses sur les événements qui, depuis la première concession ont jalonné la vie de la Petite Forêt.

Enfin, le 9 février 1956, M. Billard signait un rapport faisant la synthèse de cette longue histoire.

Une histoire qui d'ailleurs commença bien pour les communes, puisque le premier jugement fut favorable.

En juillet 1959, le tribunal de Grande Instance de Poitiers déclarait les trois communes co-propriétaires du Pinail.

L'Etat ayant interjeté appel, le 30 juin 1961, la première chambre civile de la Cour d'Appel cassait ce jugement et les trois communes se tournaien vers la juridiction suprême. Mais la Cour de Cassation, le 13 mai 1964, confirmait l'arrêt de la Cour de Poitiers.

Les communes ne se tenaient pas pour battues et le 7 juillet 1970, ce fut à nouveau le tribunal de Grande Instance de Poitiers qui eut à connaître encore de cette affaire. Il déclara l'Etat Français propriétaire du Pinail et la Cour d'Appel confirma, nous l'avons dit au début de ce récit, le jugement d'instance, le 11 juillet 1972.

Depuis, plus rien. On semble s'en tenir à ce dernier arrêt. Le Pinail sera sans doute reboisé si le plan à l'étude à l'Office National des Forêts est réalisé.

Le Pinail et sa longue histoire rentreront dans le rang, et cette lande sauvage redeviendra ce qu'elle était il y a de cela une dizaine de siècles : une simple parcelle de la forêt de Moulière.

En 1919, le comte de Murard de Saint-Romain, descendant en ligne directe de la famille de Perusse d'Escars, prenait l'initiative d'une opération visant à « cantonner » les droits d'usage des communes, ceci en unité d'action avec la délibération municipale de la même date dont nous parlions à l'instant. Lors du dernier procès, la Cour de Poitiers confirma dans son arrêt : « Ce droit d'extraire des pierres meulières ou de moulanges du sol de la Petite Forêt, dont les dits consorts de Murard sont bénéficiaires et un droit réel et immobilier leur appartenant exclusivement ».

## UNE FAUNE ET UNE FLORE RARES

Le Pinail est une lande aride mais passionnante en raison de sa flore et de sa faune. Des voix se font régulièrement entendre pour en prendre la défense ou en vanter les charmes. Il n'est pas question de contester la valeur de ces brandes reconnues à plus d'un titre, mais il faut toutefois faire observer que les incendies répétés, qu'il faut déplorer, limitent souvent le champ de recherches des passionnés de la nature.

Mais on demeure confondu en prenant connaissance de la liste des 450 espèces végétales recensées sur le Pinail, et quand on apprend que la faune est aussi riche, abondante et variée.

Bien entendu, beaucoup de ces 450 espèces sont courantes et ne présentent aucun intérêt. Mais, par contre, il y a de quoi s'émerveiller en apprenant que l'orchidée ou la gentiane s'y trouvent à l'état sauvage, que la bruyère, en de nombreuses espèces, est présente à faire pâlir les corréziens eux-mêmes. Le Pinail se présente comme l'exemple type de la brande du Poitou avec un certain nombre de particularités.

C'est ainsi que le feu à peine éteint, les plantes repoussent, cela peut surprendre, comme la molinie, cette belle graminée. S'y promener est un ravissement. Mais il faut bien connaître les lieux et c'est peut-être tant mieux, cela évite à certains amateurs trop curieux de détruire, pour le plaisir de jouer les collectionneurs. Ainsi, pour trouver les orchidées, il faut marcher longtemps et ceux qui désirent en faire une ample moisson seront déçus. Ou ils reviendront bredouilles ou ils en trouveront fort peu, le reste étant bien caché. La fleur aime à se laisser découvrir par ceux décidés à la protéger. Il en sera de même pour les amateurs de poissons rouges dans les mares dont le nombre est si important qu'on ne peut les répertorier sans une parfaite connaissance de la topographie locale. C'est pareil pour la gentiane et glaïeul sauvage (trouvé une seule fois), la bourdaine, l'aspédrole et autres plantes, comme la camomille romaine, le lin sauvage, la crête de coq, le serpolet.

Les mares, parfois profondes de plusieurs mètres, voisines d'authentiques tourbières, sont entourées de fleurs somptueuses à qui on a donné parfois des noms barbares comme *l'alisma ranunculoïde* dont les tendres et délicates fleurs roses sont un ravissement. C'est le plus riche jardin du Poitou.

Au-dessus de nos têtes, la faune est aussi riche : bécassine des marais, héron cendré, martin-pêcheur, busard Saint-Martin, pendant que les reptiles sont légions avec les tritons, les grenouilles mais aussi les criquets migrateurs, le carabe, la mante religieuse, les libellules multicolores.

Enfin le gibier, sauf après l'incendie, y est abondant, mais cela est une autre histoire.

Mais le plus extraordinaire est peut-être la présence des plantes carnivores, rares et exceptionnelles.

La plus connue de ces plantes est la *droséra*, la fameuse « rosée du soleil », fleur sacrée des sorciers et des alchimistes. On la rencontre non loin des fosses et des tourbières. Ses feuilles rondes sont disposées autour de la tige et elles sont dotées de sortes de « cils » sécrétant une glu au « goutte à goutte ». Cette glu a le pouvoir d'attirer les insectes et s'ils ont le malheur de se poser sur ce gobe-mouche, la feuille se referme et un suc digestif sécrété par des glandes a le pouvoir de dissoudre l'insecte en quelques minutes. On estime que de 15 à 20 fois par jour la plante peut ainsi « manger » un insecte. La « rosée du soleil » est avec la dionée, la plus connue dans le monde des plantes carnivores.

On le voit, le Pinail n'est pas seulement une lande étrange et sauvage, chargée d'histoire et de procès, elle est aussi une réserve naturelle intéressante et peut et doit constituer un but de promenade pour ceux qui aiment découvrir des choses rares et profiter de quelques heures d'évasion.

En terminant, pourtant, formons un souhait : celui de voir ce Pinail peut-être par le jeu d'un reboisement intelligent, à tout jamais de faire quelque chose », pour redonner à ce coin de forêt une vie et un visage digne de ce que doit être justement une grande et belle « forêt ». débarrassé de cette menace d'incendie périodique.

Il n'est en effet pas réjouissant de le parcourir quand ses arbres calcinés lèvent au ciel leurs branches à demi consumées, comme des bras suppliant les autorités.

\*Aquitaine de juillet 1981 : Le roman étrange d'une "Petite Forêt" Le Pinail entre le Clain et la Vienne par Yves BOURDONNEAU

**Forte épaulement (La)**, champs situés entre la route de Traversais à Vilaine et La Saône, presque à l'entrée de Vilaine. (Cadastre arch. mairie Saint Cyr, 2022)

**Fou (Le), ou l'Orillardière**, ferme à Saint Laurent signalé en 1535 par Redet (Chap. Cathédrale, 84).

Vient de l'arbre le hêtre, de *fagus*.

-Rôle de taille (*Rôle d'impôt, de la taille*)\* de 1758 de la paroisse de Saint-Cyr p4 : « Cette Métairie appelée **Lorillardière** a un airreau fournit en batun et terres labourables exploitée à moitié par André Delavirule ? formiri.

-En 1767 l'objet de l'article du rôle des Taillables de cette paroisse à raison de 60 de revenu... laquelle Métairie appartient actuellement au dit (seigneur) de Tullon, Claude Philippe Anne de Thibault Comte de Tullon...

\* *définition* : Répertoire établi par l'administration et contenant la liste des contribuables assujettis au paiement d'un impôt direct ainsi que l'indication de la somme due par chacun d'eux.)

Le Bois du **Fou**, de l'arbre le Hêtre (fagus)...

Le **Four à Chaux** :



**Garenne (La) de Traversais** : « ... demeurant à la Garenne de Traversais... » Acte du xx juillet 1835, chez Fradin, Dissais, vue 21.

**Gassote (La)**, une allée dans le Pinail porte ce nom, désignerait un trou, une dépression pour un abreuvoir naturel, origine germanique. Diminutif du mot gasse, casse (poitevin). Cadastre moderne située dans le Pinail vers la réserve.



**Gatinelière (La)**, voie communale N°3, qui va de la Broie à la Gatinelière, ancienne Voie Romaine, qui passe au golf.

**Geveziée** : Les fruits de la Bourdrye de Geveziée... Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p27.

**Grand Cour (La)** est une impasse située à gauche de la Voie Romaine pendant la traversée de Traversais. Cité « ... vingt ares de terre (labourable) situé à la Grande Cour... ». Acte notarial Fradin de Dissais le 29 mai 1835, vue 17.

Recensement 1846 : 29 habitants avec 8 maisons.

**Grand Fossé (Le)** : Voir Conseil municipal 1883...

**Grand Rond (Le)**, situé à l'intersection de L'Allée Creuse et de L'Allée Ferrée, sur la D15, route de Bondilly à Vouneuil s Vienne. Voir aussi Rond.

**Grand Poirou (Le)**, voir Poirou.

**Grands Prés (Les)**, situés entre la route Beaumont – Traversais et le Parc de Loisirs, station de pompage en 2015, carte IGN. Conseil municipal 1883.

**Groges (Les)**, en février 1835, commune de Dissais

**Guillonnière (La)**, fait partie du Traversais actuel en 2020, située à gauche de la voie romaine en allant à Dissais face à l'intersection du chemin de Puy Chaton. *Redet p 207. Carte IGN Géoportail.*

Le hameau : Recensement 1861, 1 maisons, 1 ménage, 9 individus.



-Cadastre moderne, champs et maison situés entre la voie Romaine et la Fontaine, derrière la maison qui a un four à pain.

-« *Présences de débris gallo-romains, tuiles... sur la parcelle 8, où il y a la maison avec le four à pain isolé. Voir Traversais...* » Le Père de la Croix, 1866.

Etienne Marcier laboureur pour l'exploitation de la **métairie de la Guillonnière** à M. Semoussac, 37 livres, 18 sols, Rôle des tailles Dissais 1788, p40.

-Sur Dissay sur le cadastre Napoléon, détaché en 1847.

**Lacheneau, voir La Cheneau.**

**Lauderderie ou Laudardrie, Laudarderie**, cadastre napoléon 1810, Section feuille A1, situé après la Basse Flotte, en direction du nord, à gauche du chemin, l'ancienne voie dans l'actuel parc de loisirs – Moussais.

*Redet p 249. voir plan à Basse-Flotte....*

Recensement 1846 : 5 habitants avec 1 maison.

Registres :

-Le 10 nov 1693, enterré Michelle Chaisneau, femme Giret. Registre 1680-1725, vue 45.

-10 février 1710, enterré Andreau, mesteyer, Registre 1680-1718, vue 110.

-Le 17 aoust 1715, enterré enfant du nommé Brac, Registre 1680-1718, vue 128.

- La Metairie (et son) airreau appellée **Laudardrai** fournit batim(ents) & terres lab expl... Augouard & son fils... (Rôles des tailles de ST Cyr, 1758, p9).
- Joseph Lardin... pour la **Métairie Des Laudardrie**, 27 livres, 6 sols. Rôles des Tailles St Cyr, 1775, p 17 (meterye de Laudardrye en 1789).
- Recensement 1846 : 5 habitants avec 1 maisons.

## Les lavoirs

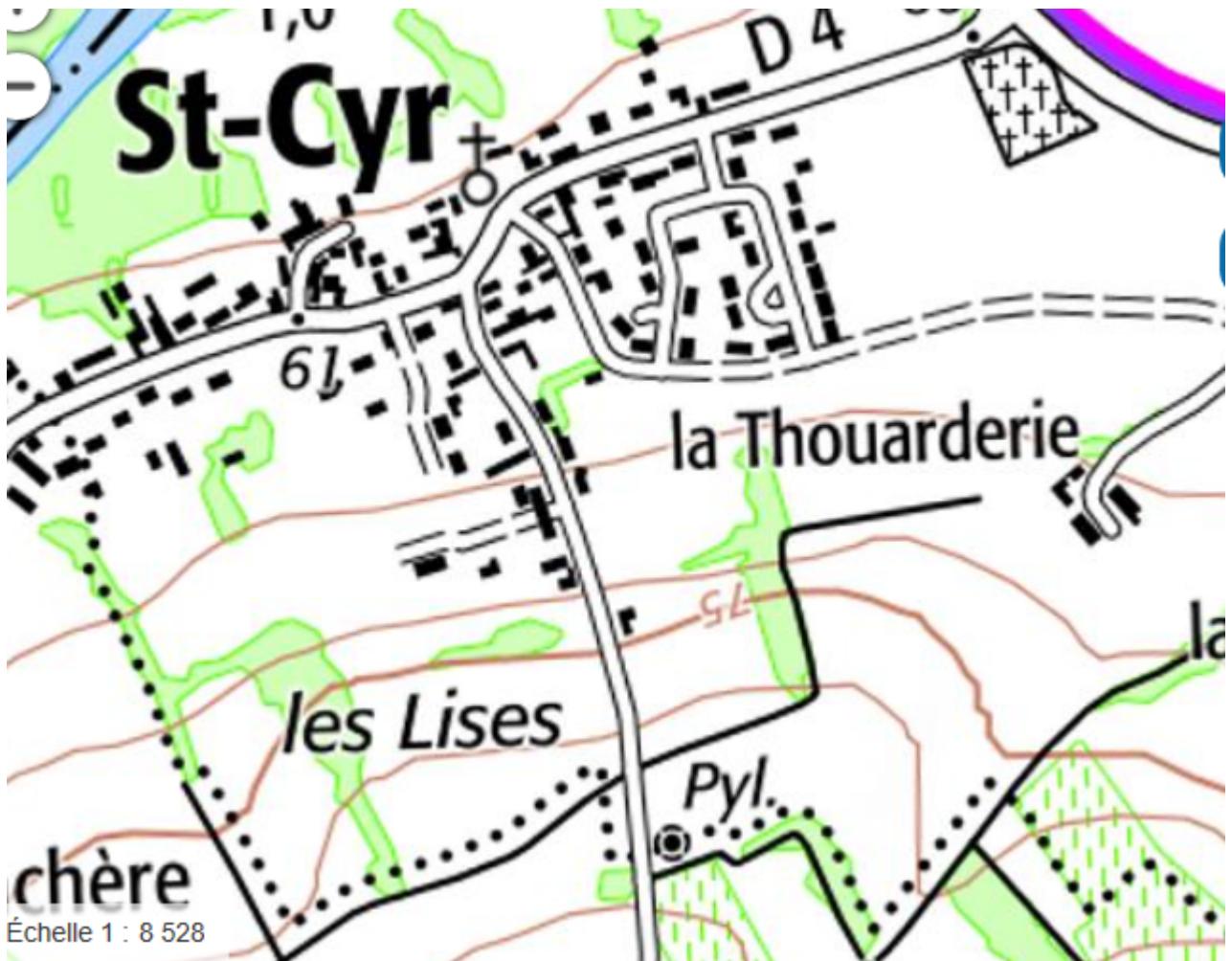
Lavoir de la Fontaine. Jusque dans les années 1950.

Lavoir du Pont Eiffel. Avant 1893 – 19..

Lavoir du Port de Beaumont. 1905 – 1990 env

**Lises\* de Saint-Cyr (Les)**, situées au dessus du village de Saint-Cyr à droite du chemin de la Croix des Plaines, sous le chemin qui vient de la Thouarderie qui va à Dissay. (détaché de Dissay en 1847). Cadastre moderne, Chemin rural des Lises de Saint-Cyr à la Thouarderie

\*Lise : sable mouvant au bord de la mer... qui font penser au verbe enliser, signale un endroit humide.



-Cadastre moderne, à droite de la route D4 en limite de commune Saint Cyr – Dissay.

-Cadastre moderne, Chemin rural des Lises de Saint Cyr à la Thouarderie

**Loges (Les)**, situé dans le Pinail, bien au-dessus de Saint-Laurent en direction de Vouneuil. Cité sur la carte de Cassini. Le mot lojhe désigne une cabane construite d'éléments végétaux, a donné le mot logis...

**Pièces de la Loge (Les)**. Vers la forêt. (acte notaire) & cadastre renové (Arch dépt) est un lieu-dit de cultures situé entre le chemin départemental 15 (route Dissay – Vouneuil/Vienne) et la forêt de Moulière...

**Pièce de la Loge** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V31. surface de labour.

**Piace de la loge**, Notice Père de la Croix, section D, 1<sup>ère</sup> Feuille, N° 1 -10 ; 25 – 52 :

Section C1, cadastre napoléon. **A Vérifier**.

**Louardières (Les)**, (existe un Louardière à Dissay, à vérifier si ce n'est pas le même endroit sis entre la rivière Cllén & le camping, 2022)

-May 1693, baptême, Françoise Daux (ou Doux), fille de Messire Henry (Henri René) Daux (ou Doux), chevalier seigneur des Louaudières et de la Bourdillière. Registre 1680-1725, vue 44 et Registre 1680-1725, vue 48.(On signait h R d'aux et la marresne dame Marie Gabrielle d'housset : marie du housoiet (peut-être pas à Saint Cyr).

-Le 4 juillet 1698... Parrain Henri René Daux ... des Louardières. Registre 1680-1725, vue 56.

-Le 16 aoust 1698... famille Vergnault / Daux. Registre 1680-1725, vue 56.

-Le 4 juillet 1698, le 16 aoust 1698... parrain messire henry rené daux... Registre 1680-1725, vue 57.

**Madrolles (Les)** situé à gauche du chemin qui va de Traversais-Puy-Chaton à la Cormaillière. (détaché de Dissay en 1847)



« 2<sup>e</sup> Une autre pièce de terre labourable appelée le champ de la Madrolle, située à la Croix de Bondilly, commune de Dissay... touchant d'une part au dit chemin de Traversais à Bondilly à droite... » Acte de Acte du (vue 44), notaire royal Laurent Fradin à Dissay du 25 janv. 1835. <http://archinoe.fr/v2/ad86/visualiseur/notaire.html?id=860043848>

#### **Mailletrie (La):**

-Le 29 avril 1694, baptême Jeanne Marie Pichant, registre 1680-1718, vue 44 et 61, Registre 1680-1725, vue 48.

**Mainguetterie (La) ou Minguetrie, Menguetrie**, noté sur cadastre 1810, située à Traversais, actuellement en 2015-2020, ferme à Morgeau. Recensement 1861, 1 maison, 1 ménage, 7 individus.

-Sur Dissay sur le cadastre Napoléon. Cité dans Arch. Dissais, état civil, collection communale 1457, 1697 – 1705, v 94.

ou Minguetterie de main : maison de manere : demeurer.

-La Minguétrie, détaché de la commune de Dissay en 1847, *Redet*.

Ferme.

**Maiterie de Vilaine** : acte notarié de Pierry de Dissais, le 25 juin 1827, registre, vue 96 : « ... située devant la porte de la Maiterie de Vilaine... ».

**Marais (Les)**, FRAD086\_cadastre Classement parcellaire et évaluation des revenus imposables des propriétés foncières de la section : sections A-D. Vue 10

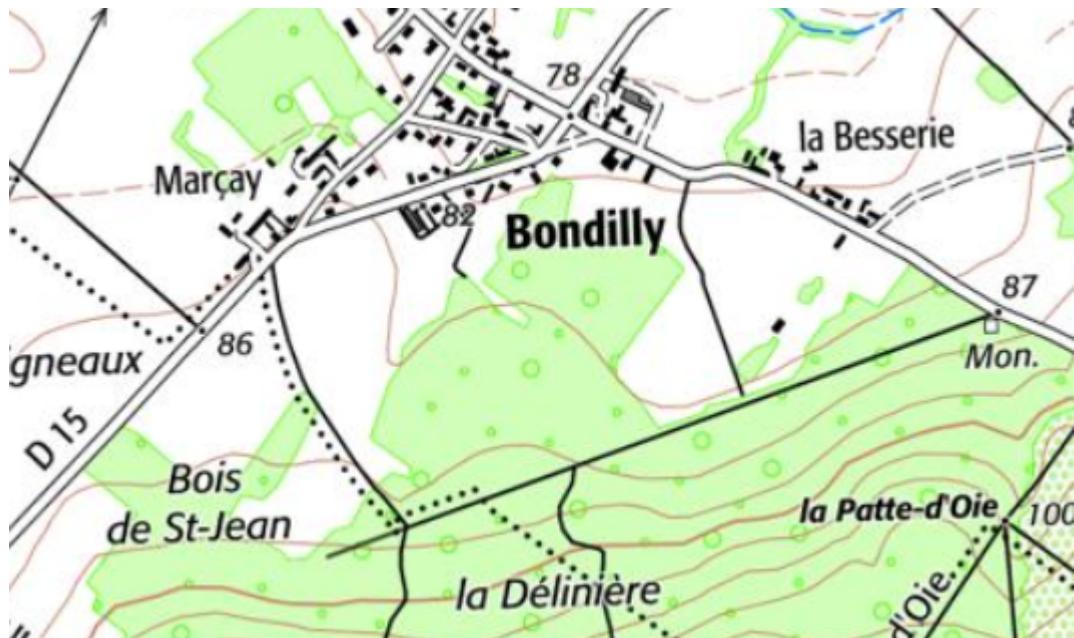
**Marçais ou Marçay, Marsay** en 1343: sur la route de Bondilly à Dissay, à la sortie à droite. Feuille B3 du cadastre napoléon. Cité sur la carte de Cassini : Marsay.

viendrait de *Marcius* appartenant au vieux fond romain, nom ayant appartenu aux grandes familles romaines. Ces noms ont connus une grande diffusion dans le monde occupé par les romains. Ils ont été empruntés par des affranchis ... Ainsi Marcais viendrait d'une famille patricienne romaine dont le nom aurait patronné un fondateur de domaine. On peut mesurer l'ampleur de l'implantation romaine dans les esprits et sur le terrain. Redet p 249, Lieux p 58.

**Les Marcais** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V31. surface de labour.



cité en Antiquaire de l'Ouest 1983 07 & 09, T3, S4, Tome XVII.



-Fief de Marsay 1343 ;

-Fief de Marçay dit Pinceguerre en 1556 (seign. De Marçay) ; ancien fief relevant de Montcouard ; autre relev de Talmont et acquis par le chapitre cathédral de Poitiers en 1647 Redet p 249, Lieux p 58..

-François Moulineau pour l'exploitation de la **métairie de Marsais**, 22 livres. Rôle des Tailles de St Cyr, 1775, p 17.

-Voie communale n°5 de Marçais à Vilaine.

**Maréchau (champ)** : sur la route qui va de chez M. Mion à Bondilly, à gauche avant Prieuré. Terre à la vente, Acte du 9 avril 1828 chez Piorry notaire de Dissay, registre 1828-1834, v2).

**Marnière (La)** situé au dessus de Saint Laurent.

**Marois Les**), dans Notice du père de la Croix 1886, cadastre 1824, section A, Feuille 1, N° 79 – 131

**Marron (Le)**, ruisseau qui résulte d'abondantes précipitations, de la Vallée des Joncs et des Brulis (Dissay) et qui se jette dans la Saône vers la Poupèterie, peut-être du prélatin *marr* = *caillou*. Les pierres des Brulis sont des pierres réputées particulièrement dures.

-Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°1 - 19 : correspond à des terres à l'ouest de la Varrenne... actuellement derrière la salle des fêtes...

-« ... une pièce... située au tennement (Terre tenue d'un seigneur moyennant le paiement d'une redevance, TLF.) du Maron, même commune... (Dissay)... ». Acte du notaire Fradin, Dissay du 29 mai 1835, vue 97..

Village. Recensement 1861, 17 maisons, 17 ménages, 60 individus.

**Maulay** : à Bondilly (Redet, vue 294).

Menhir de Haute-Flotte dans le golf

**Menhir du Four à pen** : voir Suplis.

-Menigoute : Jean Pouvrasseau... pour la Métairie de la **Menigoute**, 19 livres 5 sols. Rôle des tailles St Cyr, 1775, p 18.

**Minguetterie**, voir Mainguetterie.

**Montaubin** : René Guillot pour exploitation de la **Métairie de la Dame Montaubin**, 17 livres, 2 sols. Rôle des Tailles St Cyr, 1775, p 15).

**Morinière (La)**

Recensement 1866.

Le 16 mars 1680 : Pierre Vergnault ... de la Morinière. Registre 1680-1718, vue 3, 5 et Registre 1680-1725, vue 2.

**Petite Moulière (La)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. G, 1<sup>ère</sup> feuille , N°27 – 34. Voir Petite Forêt.

**Prairie de Moussais** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V33. surface de labour.

**Pré de Moussais** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V33. surface de pré.

**Naulois (La)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 2<sup>e</sup> feuille , N°346 - 347 : entre la voie Gauloise & de la voie Romaine, au nord de la Saoune, parc de loisirs actuel.

**Orillardière (L')**, voir le Fou.

**Ormeau de la Caque (L')**(ou Laque) François Chapelain, propriétaire, demeurant à ..., commune de St Cyr. Acte du 14 juillet 1835, chez Fradin, Dissais, vue 22.

**L'Ormeau de la Cagee (ou Caque)** de Traversais, commune de Dissais : Testament du 24 juin 1829, Registre 1828-1834, Notaire Piorry de Beaumont, acte 77, vue 9.

« juste Robin et marie page son épouse demeurant au village de L'ormeau de la caque commune de Dissais... » registre notaire Piorry de Dissay 1828-1834, v1).

**Pain, Dans la Pain (Le Pin, voir Pin)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 1<sup>ère</sup> feuille , N°90 – 98 : situé au sud de la ferme du Pain / Pin.

**Pièce de la Loge** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V31. surface de labour.

**Pierre- Fite ou Pierre-Fitte : Menhir dit de la Basse-Flotte** « connu sous le nom de Pierre-Fitte, en grés ferrugineux de 4m50 de haut sur 3m de large et 0,50 d'épaisseur, place le petit bout en haut. Il est dans la plaine près et à l'ouest de la voie gauloise, à moins de 100m de la Bourdillière. » (Père de la Croix 1886) Le grison de la Pierre-Fitte viendrait probablement des coteaux des Pujets (Cne de St Cyr) au dessous de La Cheneau. Cette Carrière est entre Villaine, Traversais et la Hautete Flotte (Bull. Antiq ) -Cadastral section A, 1<sup>ère</sup> feuille, N°91. Le Père de la Croix en 1886.

Bull des Antiq de L'Ouest, 1860, p 242, vue 253 : non loin de Traversay, peulvan de Basse-Flotte, connu sous le nom de Pierre-Fitte, Petra Fixa...

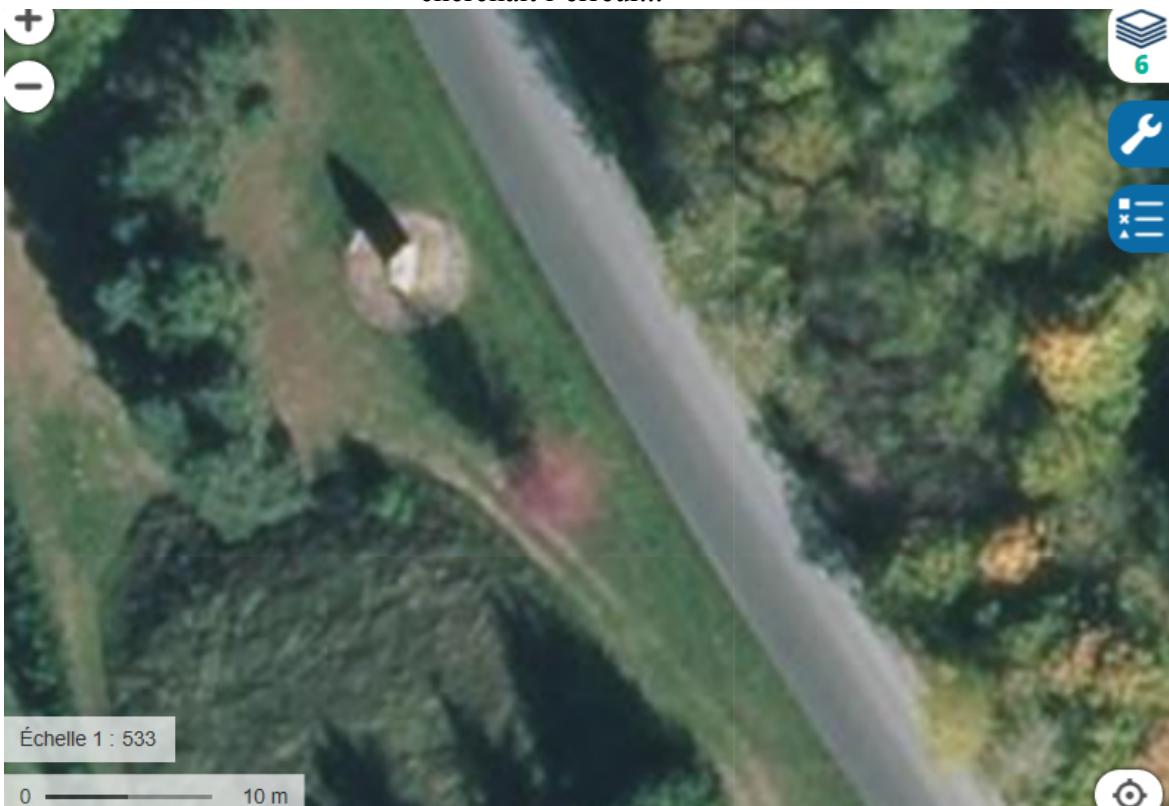
Actuellement en 2020, dans le parc de Loisirs, presque en face de l'entrée du [camping](#)....



Carte d'état major, 1850 environ, le menhir est noté.



On peut remarquer que sur la carte IGN, site Géoportail (en 2020) le menhir et devenu un dolmen, cherchait l'erreur...



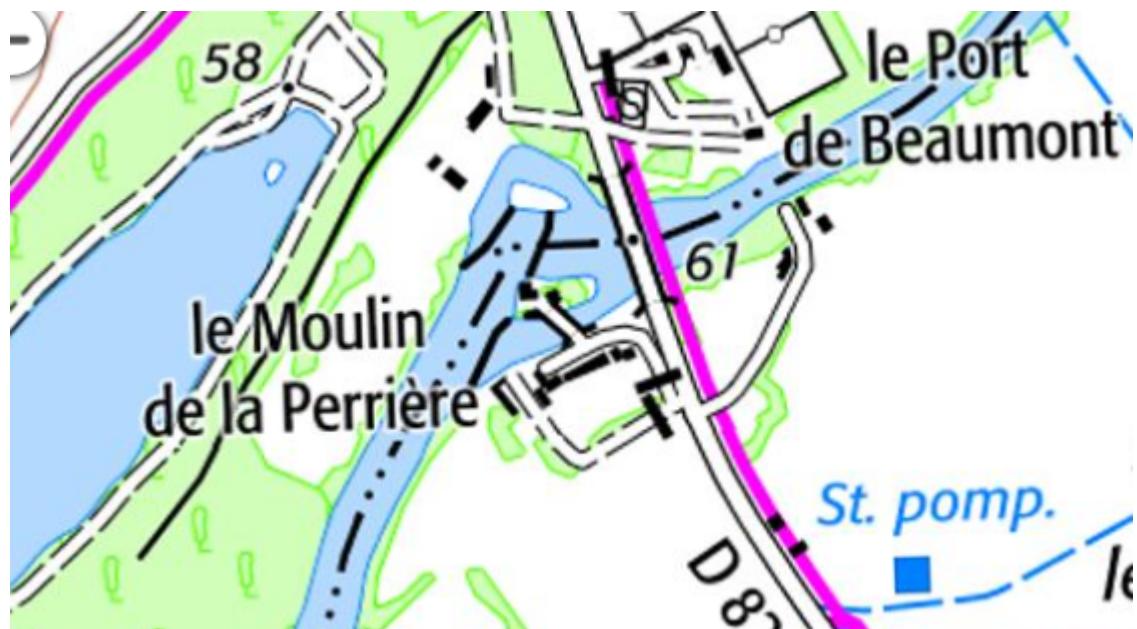
On peut remarquer que sur la photo satellite de 2017, site Géoportail (en 2020) le menhir avec son ombre, photo prise le matin.

**Pierrefite**, menhir visible dans le parc de loisirs. Voir Pierre-Fitte...

**Pierrière (La)** : citée par Redet, vue 351, noté sur cadastre 1810, Recensement 1846 : 19 habitants avec 2 maisons. Recensement 1861, 4 maisons, 4 ménages, 16 individus.

-« Pour un moulin à une roue qu'on nous a déclaré estre sans dépendances & s'appelle Perierre en exploit... par le dit René Gigot (meunier) ». (Rôle des tailles St Cyr 1758, p 13 & 1775, p6).

-Acte de janv. 1828 chez Piorry, notaire à Dissais, registre vue 101 : « ... demeurant au moulin de la pierrière Commune de saint cyr... ».



### Le Pin, voir Pain.

Il existait quatre fiefs sur la paroisse de Saint Cyr. Je n'ai rien a dire sur celui du PIN, sinon qu'il faisait parti du duché de Châtellerault,

**Métairie du Pin** (Rôle de Tailles 1758, p6) : Proprio : M de la Roche du Maine.





- Ferme. Recensement 1861, 1 maison, 1 ménage, 9 individus.
- Chemin rural du Pin allant de Vilaine à la ferme du Pin.
- Le pin servait souvent de repère, signale la présence d'habitations. Idem Pineau du latin *pinus* : pin...
- Vieux fief uni à celui de la Flotte et relevant du duché de Châtellerault en 1764 (fief de la Flotte). *Redet*, vue 352. Cadastre 1810.
- Le 28 janv. 1437, Jean Mouraud, à cause de Jeanne Larcher sa femme, rend aveu au vicomte de Châtellerault pour son hôtel.
- Le vingtième février 1694, enterré un pauvre décédé au Pin... Registre 1680-1725, vue 47.
- Le 18 nov. 1697, baptisé jumeaux de anthoine Couty, décédés le 20 novembre, registre 1680-1718, vue 54, Registre 1680-1725, vue 54.
- Le dernier de mars 1706, Registre 1680-1718, vue 92.
- Le 13 septembre 1706, petit fille ... Boisseau, Le 21 avril 1706, Registre 1680-1718, vue 93.
- Le 29 de septembre 1710, enterré Anthoine Couly, mesteyer de Pin, Registre 1680-1718, vue 110.
- Le 14 mai 1711, baptême de Marie Couly – Boulineau, Registre 1680-1718, vue 112 et 113.
- Le deuxiesme de Janvier 1714, une pauvre fille de Vouneuil sur Vienne, filleule de la bordière du Pin, Registre 1680-1718, vue 122.
- Le 26 aoust 1715, baptême... la marraine Françoise..... dont on a ..ien ne dise le nom, mais .ou.ons fille du pape du pin (Voir Lacheneau). Registre 1680-1718, vue 129.
- Recensement 1846 : 8 habitants avec 1 maison.

**Pinceguerre**, voir Marçay

**Plaies (La)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°315 - 340 : **A voir Archives HS.**

**Places (Les)**: matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V27. surface de labour.

**Plaine de Villaine :**

**Plantis (Le)**

un ancien fief.

Le **Plantis**, nom qui suppose une importante plantation d'arbres ou un petit bois, peut aussi signalé une culture de la vigne, plus rarement des arbres fruitiers.était une de ces habitations bourgeoises avec domaine autour, qui permettait au propriétaire de se qualifier Sieur ou Seigneur. Il en est question dans un acte du 11 septembre 1688. Godefroy le Vasseur, seigneur du Planty, léguer à la cure de Dissay 10 livres de rente, à la charge d'un service au jour anniversaire de sa mort et d'une messe le premier de chaque mois, l'un et l'autre suivi d'un de Profondis, tous les ans à perpétuité. Arch. de la Préfecture .

Le **Plessis** à Vilaine rappelle un enclos (ou fortification...) de branches entrelacées l'ancien français : tresses et de plesce ou plesse : plié, du poitevin *plléssi* ; peut désigner un château ou un village .Lieux p 196.

**Porion (Le) ou Poiron**, sûrement Poirou...

Le 19 mars 1698, registre 1680-1718, vue 56. (Décès Sarazin).

Le **Poiron du Fou** :

Le 8 fevrier 1697, enterré ... Catherin du Breil, mestayer... Registre 1680-1725, vue 52.

Le 8 1 1699, registre 1680-1718, vue 51.

**Poiroux (Le)**, ferme en 1775 (rôle des Tailles, *Redet, vue 359*), viendrait du mot pierreux, ce qui se confirme sur le terrain. Mais peut-être aussi un lieu marqué d'un repère, un poirier ? *Cité sur la carte de Cassini. Redet p 321, Lieux p 14, 1455, 180.*

Le **Petit Poiroux** : **Petit Poisroux**, Notice du Père de la Croix de 1886, cadastre 1824, section G, 1<sup>ère</sup> Feuille, N°39 – 50 : actuel Poiroux en 2019 (Chez Jacky S).

**Métairie du Petit Poiroux**, Rôle de Taille de 1758, p6, à M. de la Roche du Maine. « La veuve Roux... pour la **borderie du Petit Poiroux**, 7 livres, 15 sols. » Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p19.

**Le Grand Poiroux** : Situé en face du Petit Poiroux, à droite en montant la D82 vers Bonneuil-Matours, Redet, vue 359. situé sur la route Bondilly-Bonneuil en montant à droite, habitat disparu. Feuille cadastrale D1, cadastre napoléon.

Recensement 1846 : 10 habitants avec 2 maisons.

Métairie. Recensement 1861, 4 maisons, 4 ménages, 11 individus.

Recensement 1866., métairie.

**Métairie du Grand Poiroux**, *Rôle de Taille de 1758, p6, à M. de la Roche du Maine. 17 livres 4 sols.*

*Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p18. Joseph Roux... pour la **Métairie du grand Poirou**, Joseph Roux pour les terres de la Roche Meuny au Grand Poiroux... Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p34.*

-Le 19 mars 1698, enterré Jacques Sarrazin, Registre 1680-1725, vue 55.

-Le 20 juin 1704, Registre 1680-1718, vue 86.

-Le 6 de juillet 1710, enterré François de Lalan, mesteyer, Registre 1680-1718, vue 110.

Recensement 1866, métairie.



Cadastre napoléon Saint-Cyr.

**Poulailler (Le):** près des Petites Chaumes, dans le parc de Loisirs (à peu près en face Suplis - Zone de pêche), source : G.

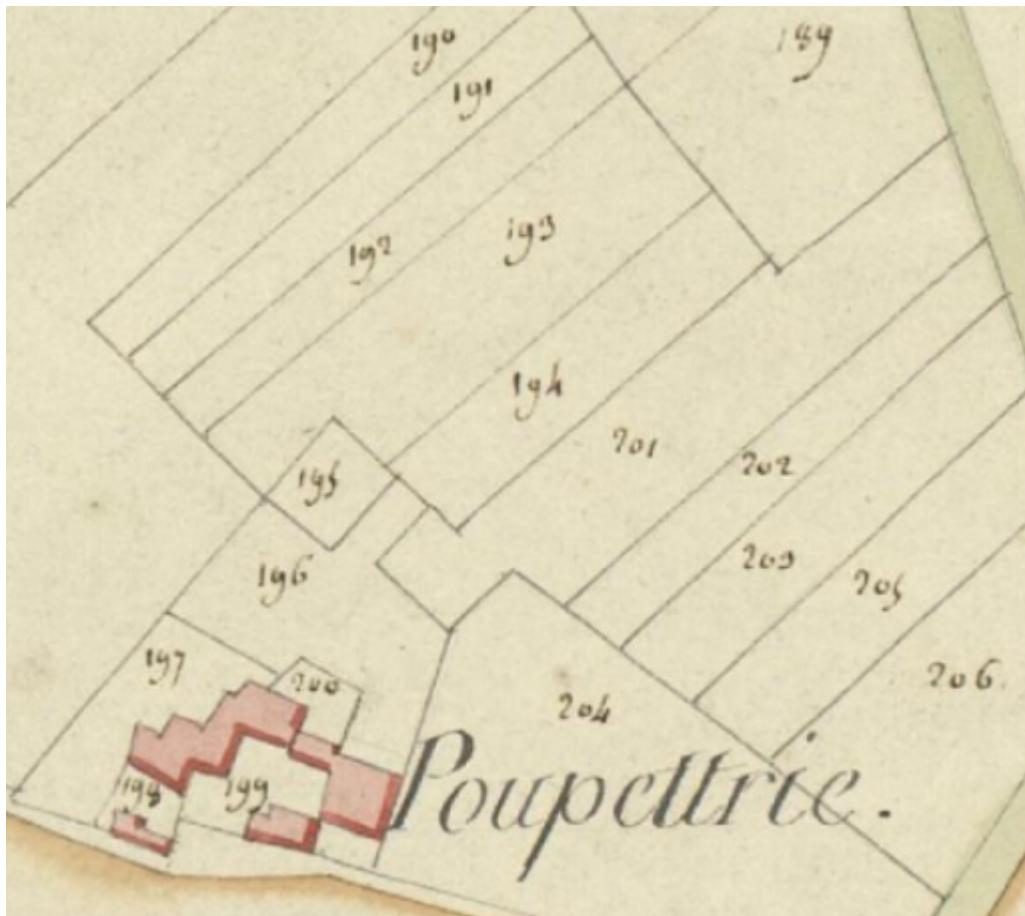
**Port de Saint Cyr,** Lieux p 206



**Poupeterie (La),** ancienne ferme à Gus. *Cité sur la carte de Cassini. Redet p 331. Cadastre 1810. Ferme à Gus en 2000-2020.*

Notice du Père de la Croix en 1886, « *en 13, au nord de Traversais à gauche de la voie gauloise (la rue de l'Ecotière en 2020), près d'un petit torrent (La Soune), entre la Bourdilière et la Poupeterie (plutôt derrière la Poupeterie) existaient (en 1886) des constructions romaines d'après les nombreux débris de tuiles qu'on rencontre.* » *Cadastre napoléonien, section B, 3ième feuille, N°183, 190, 194.*

François Dorat pour la **Bordrye de la Flotte**, appartenant au sieur Mognon 10 livres 4 souls, plus pour la **Bourdrye de la Poupêtrye**, 10 livres 9 souls. *Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p27.*



La parcelle 183 est située à l'entrée du centre d'hébergement de la base de loisirs.

Recensement 1846 : 6 habitants avec 2 maisons.

Recensement 1861, 2 maisons, 2 ménages, 9 individus.

« ... demeurant a la Popeterie, commune de St Cyr... » Notaire Fradin, Dissais le 14 fév 1835, vue 22.

**Port de Beaumont.** Sur la rive droite du Clain, commune de St Cyr. Surement le bac et le passeur au recensement 1861, Moulins du Port de Beaumont, seign de Puygarreau en 1586, Redet vue 366.

Recensement 1861, 1 maisons, 1 ménage, 4 individus.

-Le 17 sept 1705, enterré Vincent Gigot, meunier Registre 1680-1718, vue 90.

-Le 15 10 1707, enterré Jean Gigot, Le 21 avril 1706, Registre 1680-1718, vue 99.

-Le 24 04 1714, enterré un enfant de Jean Pouraceau et Marie Mesmain, meunier au ...Registre 1680-1718, vue 124.

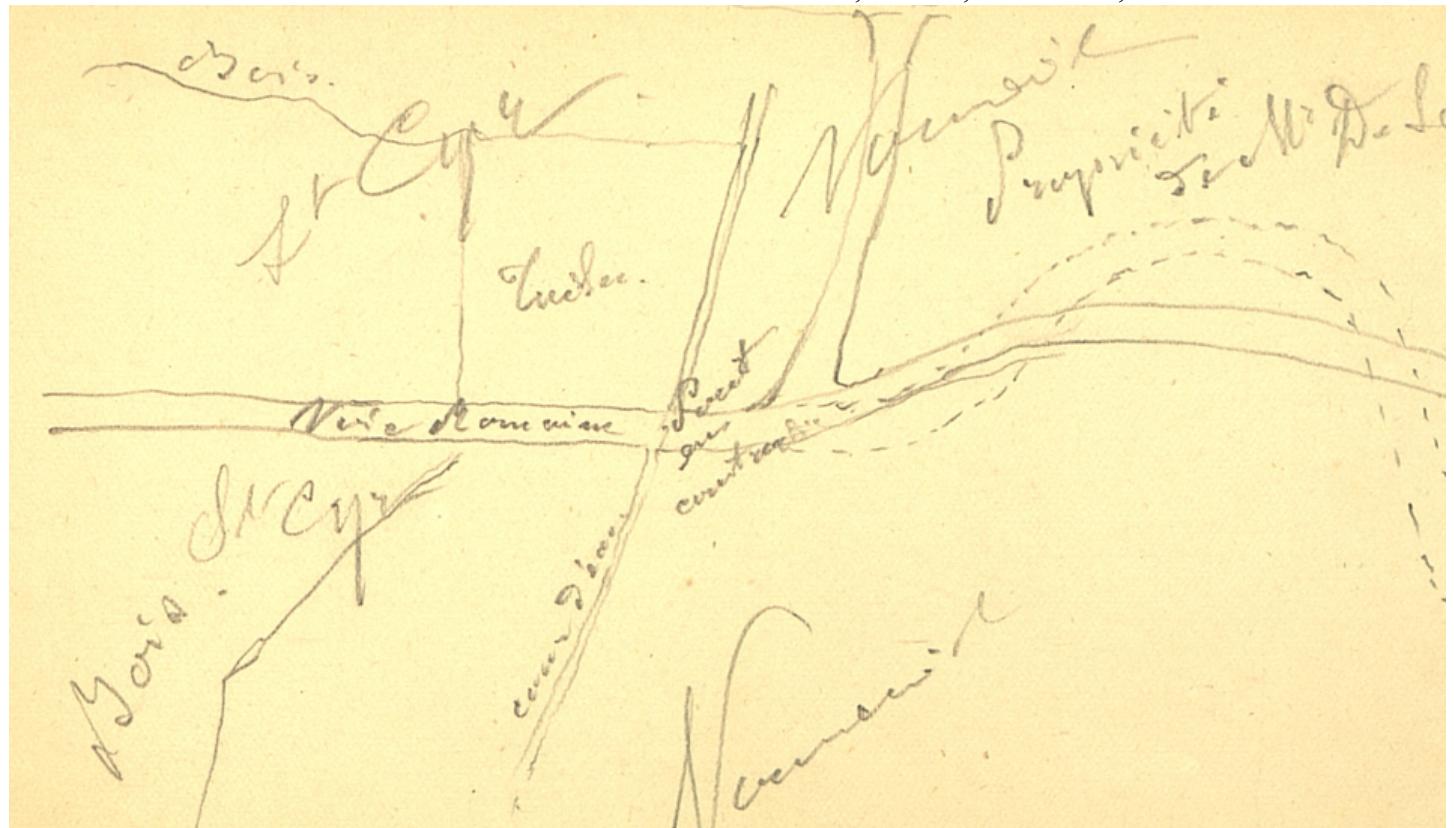
-Le 29 de may 1714, enterré petit enfant, fils du maître meunier, de la paroisse de Beaumont, Registre 1680-1718, vue 124.

- « ... demeurant au **port de baumont**, commune de Saint Cyr... » Acte de vente du 15 mars 1830, Registre 1828-1834, Notaire Piorry de Beaumont, acte 40, vue 13.

**Prairie de Moussais** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V33. surface de labour.

**Prairie de Moussais, Moussay**, cadastre moderne, près le long du Clain, à la limite de l'ancienne commune de Moussais. Dans le Parc de Loisirs, occupé par le golf, (2015 – 2020).

Dans la notice du Père de la Croix de 1886 : cadastre 1824, Sect. A, 1<sup>ère</sup> Feuille, N° 1 - 97



En 1858, achat d'un terrain pour le futur cimetière.

### La croix des prés

Quel rapport avec la Croix de la Bourdillière, et la découverte du trésor monétaire gaulois cité en 1873 (BAO) et la croix des Sarrazins ?

### prés carrés (Les)

René Gigot pour la serure, ferme (location) des **prés carées**, 2 livres, 3 sols. Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p22.

René Gigot meusnier pour la souferme des **Prés des Carée**. Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p29.

**pré de la Canne (Le)** : Le **Pré de la Cane**, cadastre moderne, champ sur la rive du Clain, derrière l'Impasse de Rabertins et Salé. À l'intersection de la D87 et la D4. en 2015, champs aux chevaux,

Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre sect. A, 1<sup>ère</sup> feuille, N°1 – 3. Entre les Rabertins et le Clain & la limite de commune avec Dissais. Cité dans Arch. Dissais, état civil, collection communale 1457, 1697 – 1705, v 94. état des Novales, Dissay (Vienne, France) - Baptêmes, Mariages, Sépultures - (1697-1705) Vue 94 :

**Pré de la Cure (Le)** : Notice du Père de la Croix 1886, Cadastre 1824, sect. A, 3<sup>e</sup> feuille, N°87 - 89 : serait les prés derrière la cure.

**Prés de Moussais (Les)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre sect. A, 3<sup>e</sup> feuille, N°175 - 209

**Les Prés de Poitiers** : en 1883, autorisation de construire un ponton aux Prés de Poitiers. Conseil municipal.

-Jean Secouet & Fulgent Raveau pour la ferme des **Prée de Triangle** 8 livres 11 sols. Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p34.

**Pré Vert (Le)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille, N°239 – 263 : Cadastre rénové (Arch. dépt.) est situé à la sortie de Bondilly, route de Traversais à droite en allant vers Traversais, au bout du nom Cloture de Vilaine, il y a le Pré Vert. Cadastre moderne, prés ou champs situés à droite de l'ancien chemin vert allant dans les bois du Fou.

**Les Grands Prés** : situés en face du monument aux morts, entre la route Beaumont – Traversais et le Parc de Loisirs, station de pompage en 2015, carte IGN.



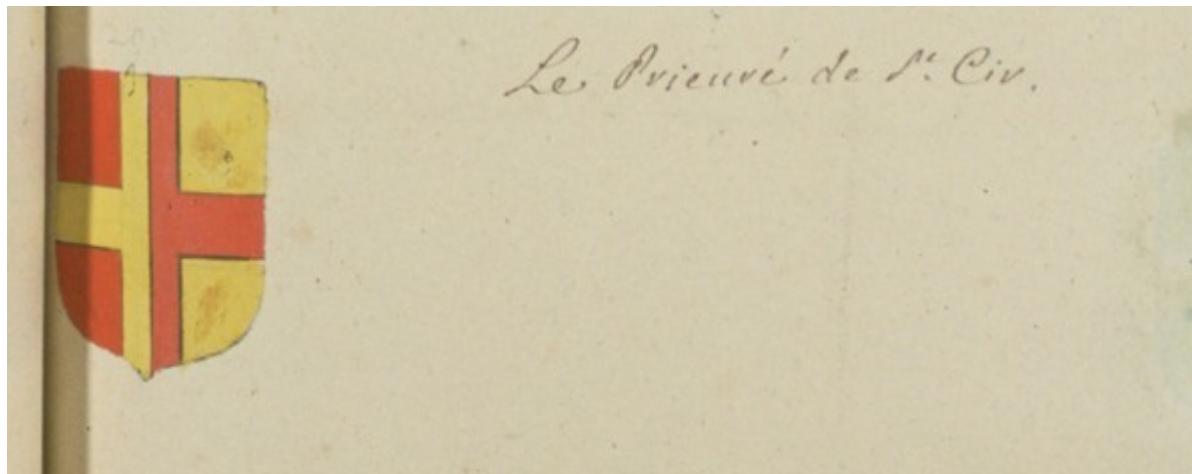


Photos aériennes des années 1985.

**Les Petits Prés**, Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre sect. A, 3<sup>e</sup> feuille, N°107 - 119. Se situerait à gauche de la D4, correspond à peu près au champ où il y a les chevaux face au cimetière Cadastre moderne, situé en face du cimetière. En partie inondable.

**Presbytère** : Procès verbal de visite « de l'ancien presbytère de Saint Cyr » le 9 mars 1830, Registre 1828-1834, Notaire Piorry de Beaumont, acte 32, vue 13.

Le **Prieuré de Sénit Cir** :

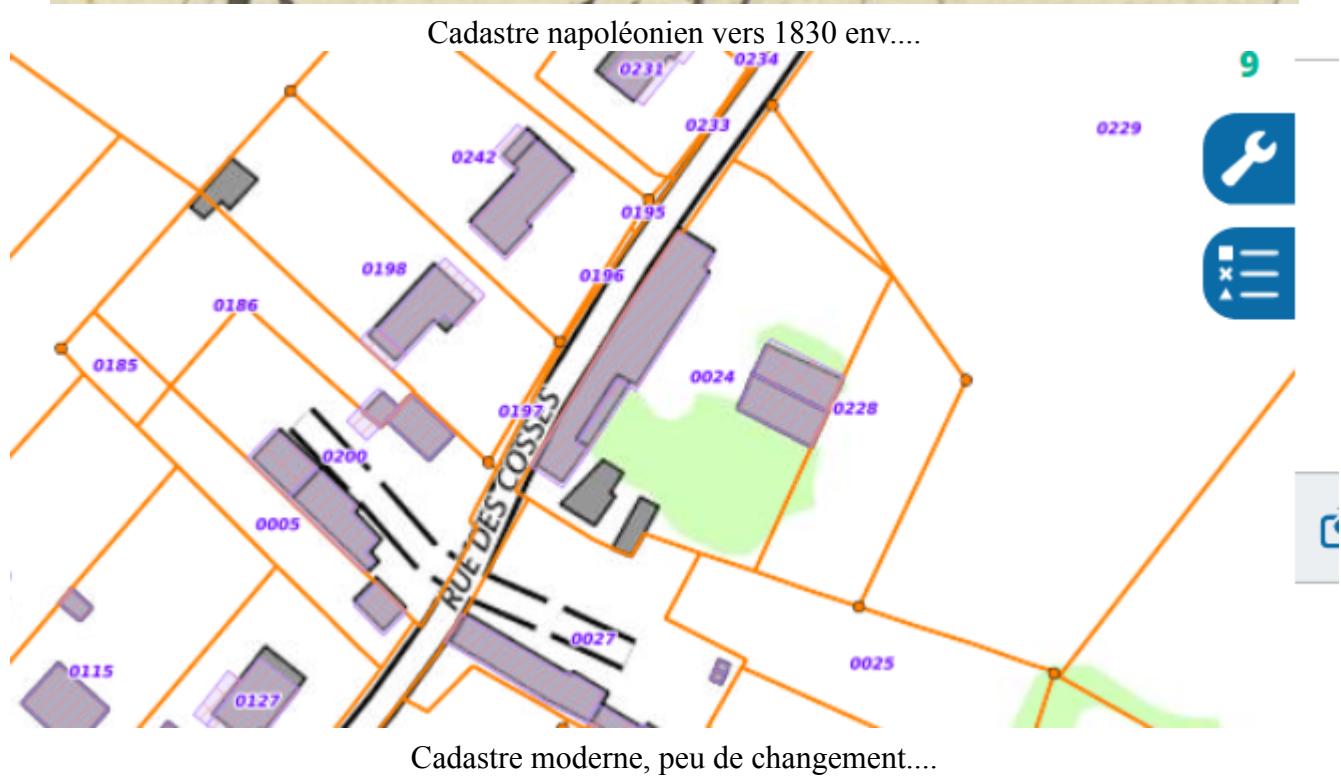


Surement à Bondilly.



Cadastral napoléonien vers 1830 env....

9



Cadastral moderne, peu de changement....

**Prunotière ou Brunotière**, Registre 1680-1718, vue 31 où il y a un messire A Vergnaud... (Peut-être pas à Saint- Cyr ,voir Bondilly)

**Pugets (Les)**, Mot qui signifierait colline, ce qui est bien le cas...



« Situés entre la route de Traversas à Vilaine et la route de la cote de la dîme.

... des vignes situées à **Pugés** » (*Rôles des tailles de ST Cyr, 1758, p7 & 8*).

« Une pièce de terre en vigne située à **Pugé**, commune de Saint Cyr, 11 janv. 1835 : Acte notarial chez Laurent Fradin, notaire royal, Dans Arch Dépt 4 E 5/50, vue 18 : Vente Martin à Jean Gonot.

**Puget** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V31. surface de vigne.

« ... demeurant à **Pugé**, commune de St Cyr... » Acte notarial du 8 mai 1835, chez Fradin à Dissais.

François Gouty... pour la **métairie du Puit**, 21 livres, 12 sols. Rôle des Tailles de St Cyr, 1775, p18.

**Puits de Senest** : Notice du Père de la Croix 1886, Cadastre sect. A, feuille E, N°184-190 : serait situé dans l'angle formé par la voie Gauloise et la Saoune.

**Puits de la Senne** situé dans le parc de Loisirs à peu près en face de la route de Vilaine. (sûrement puits à balancier). Cadastre moderne, à droite de la porte du Parc des Loisirs, route de l'Ecotière.

(Dans le champ situé à l'angle voie gauloise / Soune, côté salle des fêtes, l'ai trouvé des restes de tégulae)

**Puy Chaton** (cadastre napoléonien). Puy ou Peu vient du latin podium : hauteur. Cité sur la carte de Cassini : *Puis Chaton*. Lieu détruit commune de Dissay, Puits-Chaton en 1841, *Redet* vue 376.

**Pi chatton** : Cité dans Arch Dissais, état civil, collection communale 1457, 1697 – 1705, v 94.



### Rabeurtins (les) ou Rabrtin en poitevin. **Le Roi Bertin ....**

Il existait quatre fiefs sur la paroisse de Saint-Cyr. Je n'ai rien à dire sur celui du PIN, sinon qu'il faisait parti du duché de Châtellerault, le fief de Robertin est seulement mentionné dans un acte de 1486, qui porte...dément que la Couture sise " au fief de Robertin en la fosse de Saint Cyr, fut échangé pour 14 bosselés de terre, à l'évêque de Poitiers par Jacmet Percechausse ( arch de la Préfecture ).

**Renauderie (la)**, noté sur cadastre 1810, à différencier de Traversay Village. (détaché de Dissay en 1847, Sur Dissay sur le cadastre Napoléon.) *Redet vue 387*. En 2015, à Traversais, bâtiments communaux, ancienne ferme Mercier (charron).

Marthe Boux veuve Fortin. **Métairie de la Renaudrie** dépendante de la chapelle de St Pierre du château de Dissay et chargée envers icelle de la rente de So ..... Rôle de Taille de Dissais 1757, p5.

Ferme. Recensement 1861, 2 maisons, 2 ménages, 3 individus.

« ... demeurant à la Renaudrie, commune de Dissais. » Acte du 12 juillet 1835, chez Fradin, Dissais, vue 17.

### Roches (les) ou la Roche.

Cité sur la carte de Cassini. Situé à droite (en entrant dans la forêt de Moulière) de la D82, route de Bondilly à Bonneuil-Matours. Ferme détruite en 1888.

-Le 28 janv 1437, Jean Mouraud, à cause de Jeanne Larcher sa femme, rend aveu au vicomte de Châtellerault pour son hébergement à la Roche...

-Le 12 avril 1704, enterré Charles Cailla, Registre 1680-1718, vue 85. Registre 1680-1725, vue 76.

-**Métairie de la Roche**, Rôle de Taille de 1758, p6, à M. de la Roche du Maine.

-Joseph Roux pour les terres de la **Roche**, 1 livre 9 sols. Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p22.

**Rouchères (les)**, situé dans le Parc de Loisirs actuel en 2015 à l'emplacement du camping. De Rouche : roseau flexible (Pivetea). Dans la Notice du Père de la Croix de 1886, on trouve **Les Ronchaires**, Section 1, 2<sup>e</sup> feuille, N° 16 – 26 (cadastre 1824), se situerait le long de Clain, après Suplisson en direction de Naintré, actuellement zone de pêche et zone de protection des oiseaux. Notice Père de la Croix 1886.

La **Rouère** : rigole, ornière en parlanjhe (Pivetea), située à droite de la RD82, en allant de Bondilly à la Croix de Traversais.

Notice du Père de La Croix de 1886, cadastre 1824, Sect. B, 3<sup>e</sup> feuille, N°86 – 106 : pièces de terre sise entre la D82 & la route Traversais – Vilaine dans le sens vers Vilaine juste avant que la Saoune rejoigne le fossé qui longe la route...

« Une pièce de terre labourable située à la **Rouère**, commune de St Cyr... touchant d'une part au chemin qui conduit de Traversais à Bondilly, à gauche, d'autre part... ».

Acte du (vue 44), notaire royal Laurent Fradin à Dissais du 25 janv. 1835. <http://archinoe.fr/v2/ad86/visualiseur/notaire.html?id=860043848>

**Rouillis (les)**, champs situés au dessus du Poirou.

**Route départementale D15** de Montcontour à La Roche Posay, route allant de Dissay à Vouneuil.

**Route départementale 82**, du pont du Clain à Traversais, route de Marigny-Brisay à Bonneuil-Matours.

**Saint Cyr** : Le Bourg :

Dans sa Notice de 1886, le **Père de la Croix écrit** : « *site archéologique N°5 : époque gallo-romaine, Bourg de St Cyr situé sur la route de Dissais à Bonneuil-Matours (chemin N°5). En 1886, dix huit feux sur vingt quatre sont construit sur des substructions romaines, comme le prouvent les tuiles, les débris de mosaïques, les pots, les restes de peintures sur enduits, les cendres, les débris de tuyaux d'hypocaustes etc, que les habitants trouvent chaque fois qu'ils construisent ou qu'ils apportent quelques modifications à leurs jardins ou à leurs maisons ; j'ai moi-même vu sortir de terre ces objets divers lorsqu'un paysan creusait la fondation d'un mur de jardin. L'église et toutes les maisons situées à gauche de la route actuelle venant de Dissais par la Jonchère, les maisons et terrains situés à droite de la même voie jusqu'en face de l'église sur une largeur de 30 mètres sont sur des substructions romaines ; le puits actuellement encore en usage remonte à l'époque romaine.* » Cadastre Dissay, archives départementales, Section A, 1<sup>re</sup> série, N° 304, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340. Voir photo ci-dessous :



Périmètre des parcelles 304, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340. nommées par le Père de la Croix en 1886.

Lotissement des Clouzons. « *A l'est de ces vastes substructions en existent d'autres ; elles sont de ou en partie de moins grandes importances, trois chemins les desservent.* » Cadastre de Dissay, archives départementales, section A, 1<sup>ère</sup> série N° 393, 396, 399, 406, 413, 416, 417 en tout ou en partie.

Les parcelles 393, 396, 399 se situent dans la cité des Clouzons à peu près où a été découvert la villa gallo-romaine....les parcelles 406, 413, 416, 417 sont à l'est du cimetière actuel (2020) où j'ai découvert de restes de tegulae, poteries et même un morceau de sigillé...

- Les substructions inscrites sur la commune de **Dissais sous le N°4** ont environ un tiers de leur superficie sur la commune qui nous occupe, elle touchent celles du bourg à l'angle sud. **Pas trouvé.**

- Le nom de Saint-Cyr est postérieur à Charlemagne.

- Le nom de la commune est celui d'un enfant martyr décédé vers 304 ou 404 en actuelle Turquie, fêté le 16 juin. Le toponyme de Saint Cyr est associé à celui de Sainte Julitte sa mère. Ce mot a sûrement remplacé un nom d'origine celtique ou gallo romaine

- 1260 : Parochia Sancti Cirici (abb. de la Celle, 15). Ecclesia de Cappela Sancti Cirici (Pouillé de Gauthier, F°174).

- 1309 : Saint Cerdre en 1309 (Gauthier, f° 187v°).

En 1363, Saint Cerde (arch de Poitiers, 15).

- 1401 : Saint Serdre en 1401 (chap de Ste Radegonde, 133).

- Saint Cire en 1455

- 1535 : Saint Cyre près Sainct Laurent des Brosses en 1535 (Chap Cathédral, 84).

- 15xx : Soént Sire, La Gente Poetevinerie.

- 1575 : *Ecclesia parrochialis Sanctorum Cirici et Julitte prope Dissayum* en **1575** (chap Notre Dame la grande, 70).

- 1795 : La Constitution en 1795. Avant 1790, la paroisse de Saint Cyr faisait partie de l'archiprêtre de Dissay, de la sénéchaussée de Châtellerault, et de l'élection de Poitiers. Elle a dépendu de l'élection de Châtellerault jusqu'au commencement du XVIII è siècle. La cure était la nomination du chapitre Notre Dame la Grande de Poitiers.

- 1769 6 novembre : Notaire Chenagon registre 1752-anVIII, vue 31 : **convocation habitants de Saint Cyr**, fiche 12.

- 1774 février : Notaire Chenagon registre 1752-anVIII, vue 42 : **convocation habitans la parroise de Saint Cyr le 6, Le 20.**

- 1835 : « ... demeurant dans la partie du village de St Cyr qui dépend de Dissais,... ». Acte notaire Fradin de Dissais le 12 avril 1835, vue 29

- 1843 : Elle a été rétablie en 1843. *Redet.* Sur Dissay sur le cadastre Napoléon, détaché en 1847.

Recensement 1846 : 40 habitants avec 8 maisons.

Recensement 1851 : 8 maisons, 9 ménages, pour 40 individus.

Recensement 1861, 21 maisons, 21 ménages, 83 individus

En 1886, dix huit feux sur vingt quatre sont construit sur des substructions romaines

Il existe des St-Cyr à Brigueuil-le-Chantre (chapelle détruite) et à Thuré (lieu-dit dans les bois avec un panneau indicateur). Voir aussi St Chartres qui ont une église St Cyr et Ste Julite....

**Saint Laurent**, nommé **Saint Laurent des Brosses**,

Sur la carte Cassini (1756 – 1815)

Tuilerie, au recensement 1861, 1 maisons, 1 ménages, 4 individus.



- Le 10 01 17442, baptisé Etienne delavault, Registre 1737-1753, vue 25.
- Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. G, 1<sup>re</sup> feuille , N°11 – 24 « ... les deux cinqiesmes d'une borderie, et depend(ances) sittuée entre **St Laurent des Brousses é Bondilly** & quelques vignes dans les Pugés exploitée par Jacques Poussard, Jacques Pasquier, Jean et Jacques Boucher pour... » Rôle des tailles, St Cyr, 1775.

**Saint Laurent des Brosses**, Cadastre 1810, chapelle détruite (voir ancien cadastre), en 1881 sur l'emplacement de laquelle se tient une foire le 10 août (en 1881). *Apud Sanctum Laurentium* en 1258 (Ledain, histoire d'Alphonse, p 118). *Prioratus Sancti Laurentii in parrochia Capelle Sancti Cirici* (pouillé de Gauthier, f°147). Saint laurent de Brosses en 1537 (chapitre cathédrale, 62). Des Brousses en 1748 (Almanach de Poitiers). un ancien fief.

La plus ancienne mention qui en soit faite se trouve dans le Grand Gauthier F 147 *Prioratus Sancti Laurencii in parrochia capelle sancti Cirici*

- 1258 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Philippe de Beaumont (1188)
- 1484 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Seigneur de Beaumont
- 1537 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Fin du Prieuré de Saint Laurent (guerres de religions).
- 1618 : Métairie de l'Orillardière
- 1642 : demande de démantèlement de la tour de Beaumont. Fin des seigneurs de Beaumont.
- 1645 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Dépend du fief de Montgamé (Possession de la cathédrale). Bail à Bernardeau, avocat à Poitiers.
- 1655 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Dépend du fief de Montgamé (Possession de la cathédrale). Bail à Bernardeau, avocat à Poitiers.
- 1666 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Dépend du fief de Montgamé (Possession de la cathédrale). Deuxième maison à l'Orillardière.
- 1696 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Dépend du fief de Montgamé (Possession de la cathédrale).
- 1746 : Cathédrale Saint Pierre de Poitiers. Dépend du fief de Montgamé (Possession de la cathédrale).
- 1782 : disparition de Saint Laurent dans le Pouillé.
- 1793 : vente biens nationaux.
- 1814 : héritage, donation Aulaire (évêque de Poitiers et alliance à) / la Rochethulon. La foire qui se tient (se tenait) tous les ans, le 10 août, dans les brandes qu'occupait le prieuré atteste la tradition de pèlerinages ou "voyages", qui s'y faisaient pour la fête patronale de Saint Laurent. Les vieillards du pays se souviennent encore d'avoir vu la chapelle de Saint Laurent, mais en ruine et abandonnée.

Recensement 1861, ferme, chapelle détruite (en 1881) sur l'emplacement de laquelle se tient une foire le 10 août, signalée en 1258.1 maison, 1 ménage, 9 individus.

- Le 4 octobre 1693, enterré la bonne femme Borderie de St Laurent. Registre 1680-1725, vue 45.
- Le 6 et 17 mars 1706, Registre 1680-1718, vue 92.
- Le 11 de juin 1716, enterrée la bonne femme Lambert, Registre 1680-1718, vue 135.
- François De Lavaud laboureur pour... plus pour la **borderie de Monsieur La Roche Toulon**, 25 livres, neuf sols. (Rôle des tailles St Cyr 1758, p 15).
- André De la Veau... pour la métairie de M. de la Roche Toulon, 6 livres 9 sols. Rôle des tailles, St Cyr, 1775, p20. P21 : La veuve André De la vaux...
- François Delavault laboureur... pour la meterye de Monsieur le marquis de la Roche Thulon, 25 livres 9 sols. Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p28.

Recensement 1846 : 12 habitants avec 4 maisons.

**Chemin de Saint Laurent** débute au four à Chaux , longe à droite les Saulois et monte au à la Petite Forêt dans le Pinail par Thorigny. Cadastre moderne, chemin sableux.

**Chapelle Saint Laurent** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 1<sup>re</sup> feuille , N°27 - 34 : Chapelle notée sur Cadastre Napoléon.

Chapelle non mentionnée sur la carte d'état major de 1866.

**Saint Pierre** : Hilaire Guillot... pour la **Borderie** de Messieurs **Saint Pierre**, 8 livres & 6 sols. Rôle des tailles de Saint Cyr, 1775, p16.

**Sâone (la)** ou Saoune, Soune en la langue de chez nous, vient du suffixe one = eau et de hauteur, cours d'eau à sec l'été, prenant sa source dans le Pinail, derrière le Poirou.

D'après **Michel Feltin-Palas**, Amoureux du français et des langues de France : Qui le sait ? Pour nos ancêtres, la Saône (Souonna) faisait référence à un « jaillissement sacré » le 17 janvier 2023.

**Sarrazins (La croix des)**, aurait été à l'emplacement du monument aux morts (R. Ayraut).

Quel rapport avec la Croix de la Bourdillière, lieu où a été acheté le terrain du futur cimetière en 1858 et la découverte du trésor monétaire gaulois cité en 1873 (BAO).

**Sapins (les)** situés après la Croix de Traversais, à gauche en montant la D82 vers Bondilly.

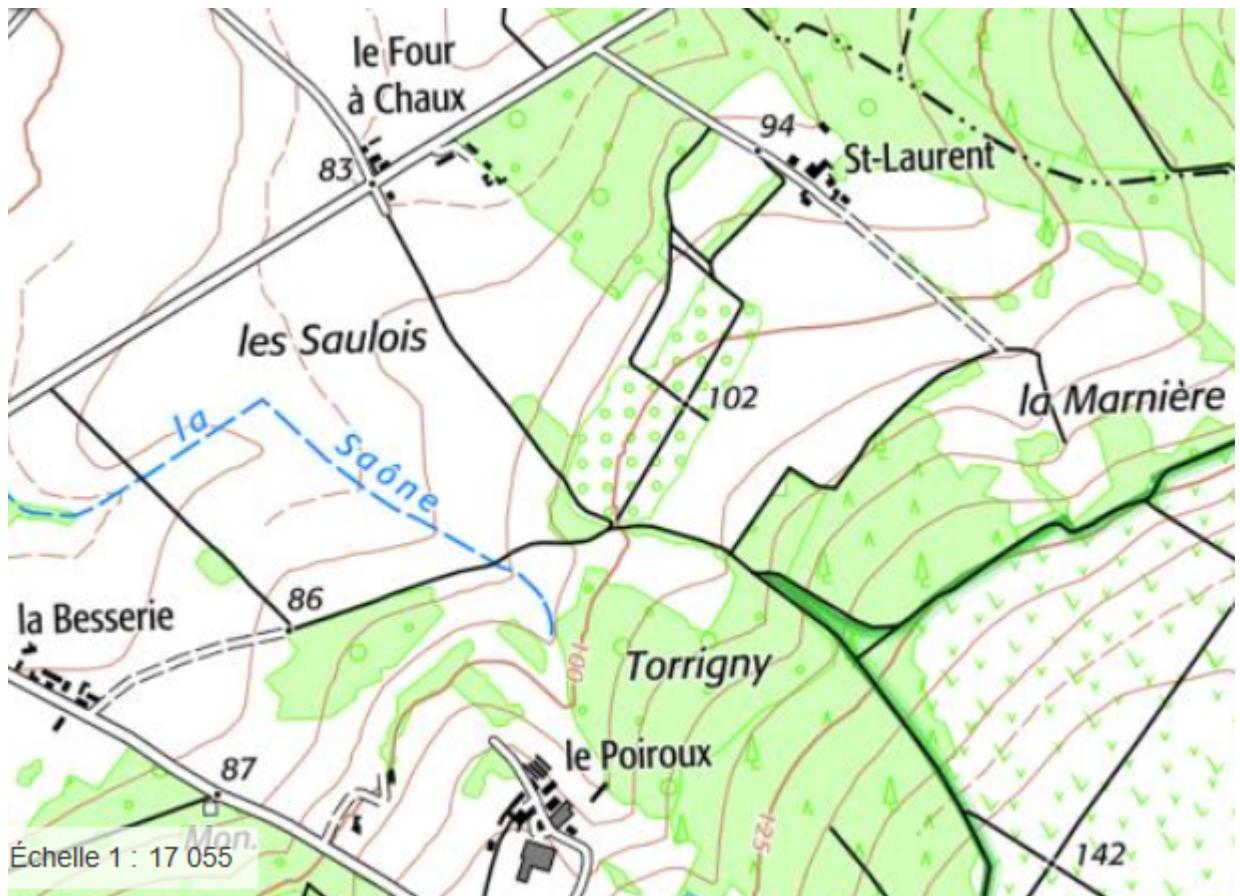


**Saulois**, peut-être de saulaie, de l'arbre le saule, mais pas loin passe la Saône, Saone... Situé à droite du chemin qui monte à Torrigny à partir du Four à Chaux.

**Sauloie (la)** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V29. surface de labour.

**Saulois (les)** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V28. surface de labour.

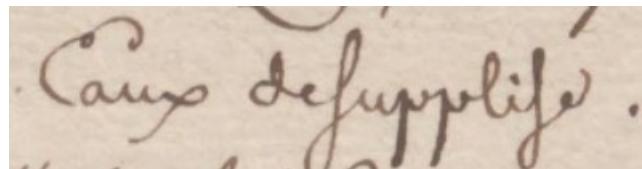
Dessous Cadastre moderne (en 2020)



**Supplise, Suplis** moulins sur Beaumont en 1352, *Redet.* gué, moulin, barrage, bâlier... Voir les Carrés...

Autrefois, il existait un chemin qui allait de Saint-Cyr à Suplis (carte état major 1866). Il était presque droit, et vers Suplis traversait un, des champs de vestiges. Il menait à un gué, bien plus ancien que le bac... (surement l'accès le plus ancien vers Beaumont...)

**Eaux de Supplise.**



affirmé à René Gigot, pêcheur de St Cyr (Rôle des tailles, 1758, p6). Droit de pêche dépend de la **Seigneurie de la Flotte** pour la rivière du Clain à prendre depuis l'écluse de Supplise, jusqu'à celle de Vouneuil avec le droit de maître sur un morceau de vigne au dessus de la tour de Beaumont, et un petit pré dans l'île de Bonneuil...

Dans la notice du Père de la Croix de 1886, en 14 : « *au nord-Ouest de la Basse-Flotte, au Sud Ouest du moulin Supplise et d'un chemin qui va de St Cyr à ce moulin se voit (sur) une superficie terrain d'au moins deux hectares, à l'altitude de 3 mètres environ au dessus du Clain, remplies de fondations de constructions romaines.* » (Cadastral section A, 2<sup>e</sup> feuille, n°35, 69, 75, 76, 79, 82, 84, 90, 98, 100, 108, 109, 111).

Tout cela a disparu (sûrement avec le parc de loisirs), un ancien m'a dit avoir vu des restes de murs, des poteries, un charnier... M. Frisch, archéologue de la Société des Sciences de Châtellerault est venu en ce lieu, et c'est lui qui a dit à M. xx de récupérer cette « pierre à trous » qui est devenu Le menhir du Four à pain.

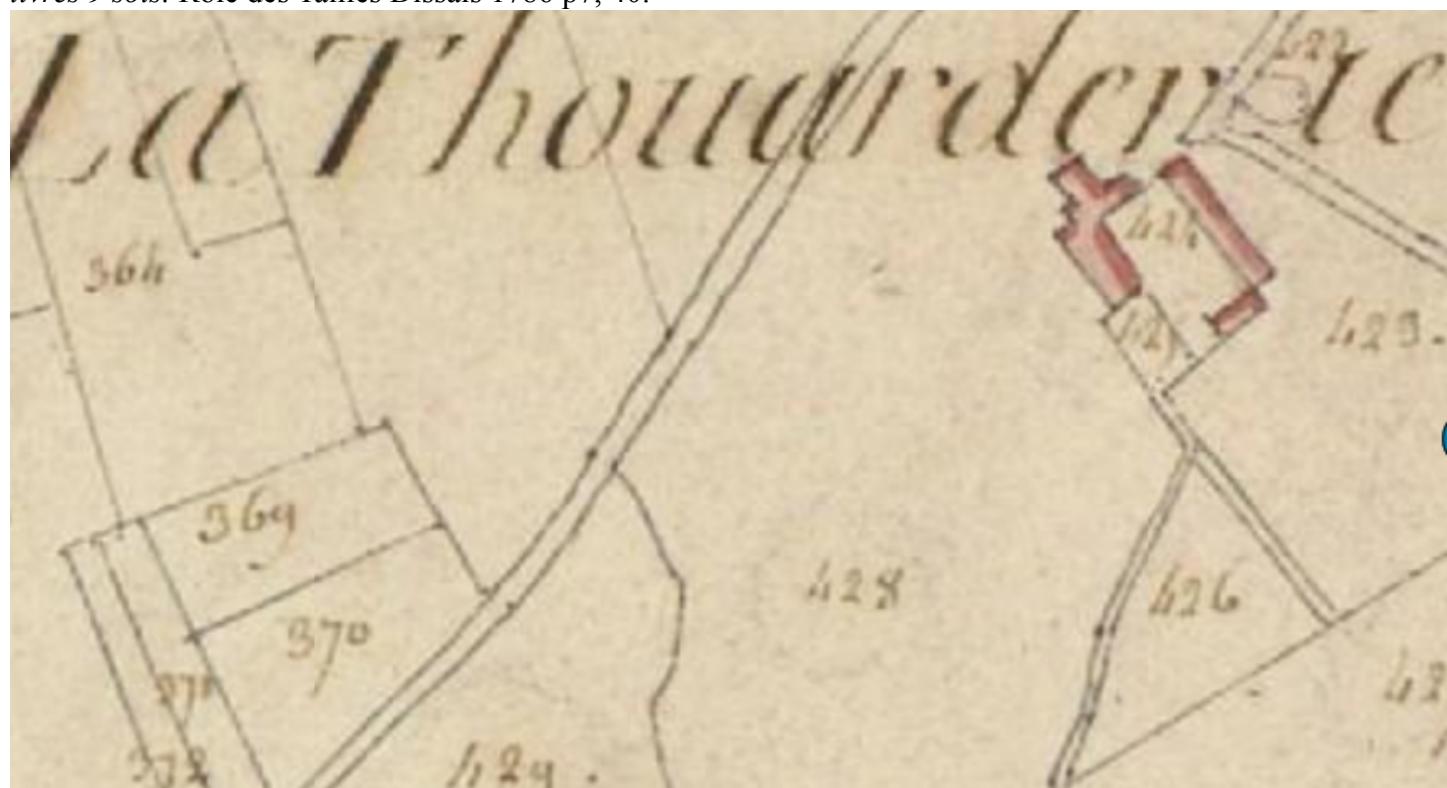
**Thorigny**, voir Torrigny.

**Thouarderie (la)**, noté sur cadastre 1810, de *tava*, tranquille au féminin, en rapport avec l'eau.



Notice du [Père de la Croix](#) en 1866 : en 7 : Des substructions se manifestent également par des débris nombreux de tuiles romaines sur un terrain déclivé orienté au Nord-Ouest. (Cadastral napoléonien, Section A, 1<sup>e</sup> Série, N° 428).

-Jean Mercier laboureur... pour l'exploitation de la métairie de [touarderie](#) appartenant au sieur montois, 38 livres 9 sols. Rôle des Tailles Dissais 1786 p7, 40.



Notice du [Père de la Croix](#) en 1866 : en 8 : « *D'autres substructions existent entre la Tour et Thouarderie* » (Cadastral section A, 1<sup>re</sup> série, N°427)



**La Touarderie** - ancien fief relevant de la châtellenie de Dissay en 1854 relevait de la seigneurie de Marcay.

#### TOUARDRIE ou Tour De Travarzai

Les titres d'aveux sont aux archives de la Préfecture de Poitiers. Ce fief mouvait de l'évêque de Poitiers, à cause de son château de Dissais; il était " tenu noblement sans foi ni hommage sous le devoir de 10 deniers par an à la Saint Michel ». Les actes portent les dates suivantes :

- 1356, Jacques Regnault, sieur de Traverzay, voir liste des maires de Poitiers
- 1605, sire Emery Regnault, sieur de Traverzay, président au siège préarial de Poitiers *ibid.*
- 17 août 1624, Arnould Porcheron, écuyer
- 23 février 1709, Charles Arnould Porcheron, sieur de Saint James
- 11 juin 1763, Louis Montois, avocat et procureur
- 1782, le Pouilll désigne le sieur de Traversay comme collateur de la chapelle de Couesserie, érigée en paroisse de Bonneuil-Matours

Nota : M. Redet me communique une note d'après laquelle ce fief, possédé en 1751 par M. Montois aîné, relèverait du fief de Marsai ou Pinceguerre.

-La tour de Travarzai qui a donné naissance au village actuel de Traverzai, offre un corps de logis, flanqué sur sa face principale d'une tourelle à 5 pans, dont les fenêtres amorties en accolade accusent la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. FIN .

-Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre 1876, p 343 à 350.Chamin rural des Lises de Saint-Cyr à la Thouarderie.

Sur Dissay sur le cadastre Napoléon, détaché en 1847.

Ferme. Recensement 1861, 1 maison, 1 ménage, 4 individus.

**Torrigny** , entre Saint Laurent et Bondilly, au dessus de Bourgueil à gauche en montant vers le Pinail, actuellement dans les bois. Thorigny viendrait d'une racine pré indo européenne TOR qui signifierait hauteur, éminence, ce qui se confirme sur le terrain.

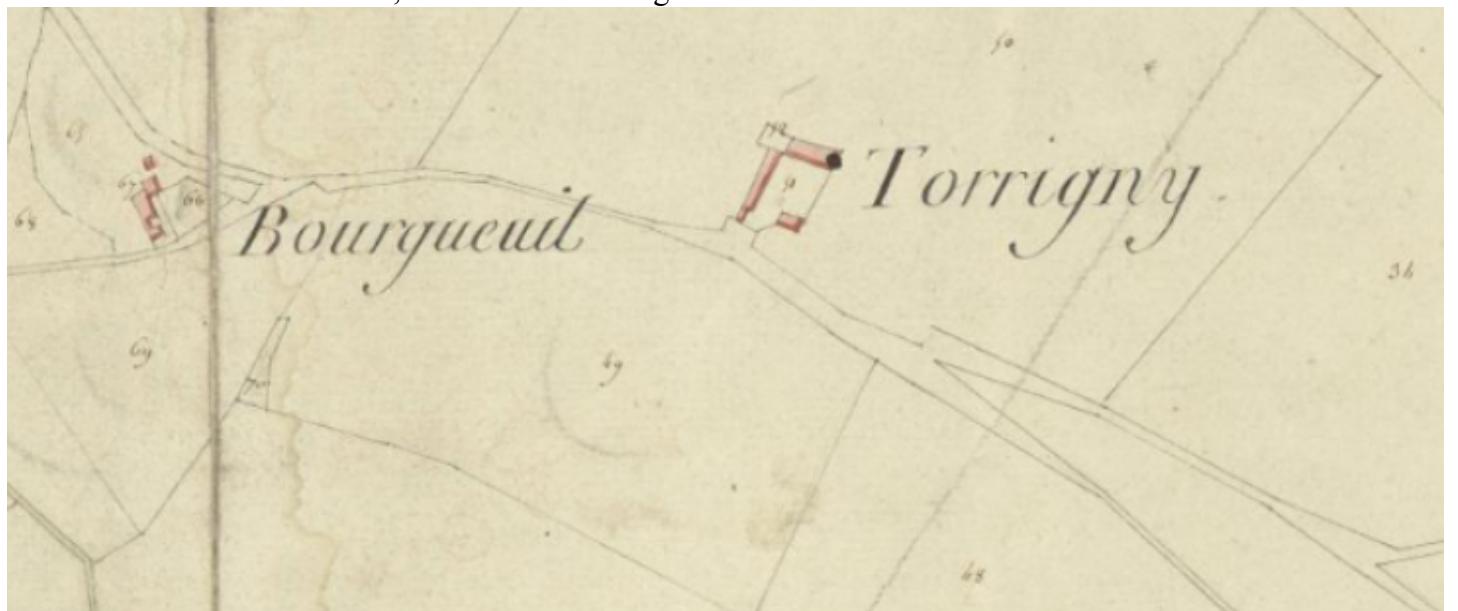
Au début du siècle étaient représentées des maisons au lieu dit Bourgueil, situé sur une élévation, à la rencontre d'un chemin descendant du Pinail, lequel se séparait en deux, un allant vers le Four à Chaux, l'autre vers la Besserie puis Bondilly. Thorigny est une ferme actuellement disparue située au nord du chemin un peu plus haut, à peu près à l'orée de la forêt actuelle. (*attention, il s'agirait de ruines dans le bois en montant à gauche*)

Notice du Père de la Croix en 1866 : Cadastre 1824, section F, 1<sup>ère</sup> feuille, N°51 – 52. idem cadastre napoléonien.



Cité sur la carte de Cassini : **Torrigny**, (1756 – 1815).

Cadastre 1810. section, feuille 1. voir Bourgueuil.



-André Delavault... pour l'exploitation de la **meterye de Torigny**, 6 livres, 9 sols Rôle des tailles St Cyr, 1775 pr 1789, p33.

-Ferme. Recensement 1861, 4 maisons, 4 ménages, 14 individus.

-Acte du 16 novembre 1829, Registre 1828-1834, Notaire Piorry de Beaumont : «... par françois Sarazin, journalier demeurant au village de **Torigny** commune de Saint Cyr... » vue N°5, acte 109.

-Le 15 de fevr 1713, enterré Vincent Pourit, Registre 1680-1718, vue 120.

**Tire-arrache (le)**, origine : s. f. Petite grive dite ordinairement rousserolle, parce qu'elle fréquente les *rouches* ou touffes de joncs sur le bord des eaux. Ce nom de tire-arrache lui vient de son cri, qui en d'autres pays, lui fait donner celui d'effarvache (BUFFON). *Glossaire Haut-Maine* 457.

-Le 15 de fevr 1713, enterré Vincent Pourit, Registre 1680-1718, vue 120.



Jules Robuchon, phot. Polliers • 1051

DISSAIS (Vienne) — Vallée du Clain - « La Tire-Arrache » à Saint-Cyr

Limini

[www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)

**La Tour**, noté sur cadastre 1810. Voir la Notice du Père de la Croix en 1866 : en 8 : « *D'autres substructions existent entre la Tour et Thouarderie* » (Cadastral section A, 1<sup>ère</sup> série, N°427).

**Varennes**, situées à l'est de Traversais, signifie en langue locale : terre légère, sablonneuse, facile à travailler à sous-sol d'argile, du pré-latin tiré de l'indo-européen celte « *varce* » : eau.

**Vélaudon**, ruisseau séparant la commune de Saint-Cyr et Vouneuil. Le domaine de Vélaudon situé sur la commune de Vouneuil aurait appartenu aux Templiers. Vélaudon viendrait de *vel* = pente en celte.



**Traversay (la tour de).** Vieux manoir, détaché de Dissay en 1847. Hébergement de la Tour assis à Traverzay en 1394, la Tour de Traverzay en 1513 (seign de Marçay), ancien fief relevant de Marçay. *Redet*. Cité sur la carte de Cassini.

En 1536, Jacques Regnault de Traversay fut maire de Poitiers. (Thibaudeau Tome 8, v 355).

Le 26 juillet 1575, Antoine Regnau, sieur de Traverzay participe à l'élection du lieutenant du Poitou, (Archives historiques du Poitou, T15, v 26).

En 1594, Emeri Regnaut de Traversay, lieutenant général de la sénéchaussée au Présidial (Thibaudeau Tome 8, v 477), il fut maire de Poitiers en 1605.

En 1629, Gabrielle de la Lande épousa Emeri Regnaut de Traversay, président au Présidial de Poitiers (Thibaudeau Tome 8, v 344). En 16.., Il est inhumé dans une chapelle de l'église St Paul qui est à présent fermée par une cloison (Thibaudeau Tome 8, v 398)

Ferme. Recensement 1861, 1 maison, 1 ménage, 3 individus.

**1593. Emery REGNAULT**, seigneur de Traversay, d'abord avocat du Roi, a aussi quitté Poitiers. Il est nommé lieutenant général par Henri IV en remplacement de Pierre Rat, le 12 et 19 juin 1593, et un arrêt du 4 octobre 1593 l'investit des fonctions de lieutenant criminel au lieu du titulaire rebelle. Il exerce cette charge jusqu'à l'édit de pacification du 16 juin 1594, où il résigne son office de lieutenant général en faveur de Sainte-Marthe, et par suite duquel il est nommé à la charge du président ([présidents au présidial de Poitiers](#), n°3). Il est reçu en parlement le 15 juillet 1594 et installé le 23 août suivant.

Il est nommé maire en 1605 (devise : *Sapiens se querit in astris = l'homme sage se cherche dans les étoiles*) et échevin en août 1605 au lieu de Florentin Dureau. Il meurt le 9 juin 1617, à 54 ans. Tel que le rapporte Thibaudeau, son épitaphe, dans une des chapelles de l'église de Saint-Paul qu'il a fait bâtir, dit que, pendant 23 ans de présidence, "il s'était appliqué à être bon plutôt qu'à le paraître". Sa veuve Gabrielle De la Lande lui survit, ainsi que son fils recteur de l'académie, et deux filles.

Babinet ajoute "il est difficile de comprendre comment, en 1614, il put être compris parmi les partisans des princes et obligé de quitter Poitiers".



Il porte : "d'argent à un chevron d'azur, accompagné de 3 étoiles de gueules, à la bordure dentelée de même". Sur la commune, beaucoup de noms sont d'origine très anciennes, montrant une occupation des lieux depuis longtemps. Ainsi **Traversais**, Travasay en 1324 aurait pour origine le nom d'un personnage TARNACOS.

Ce village faisait partie autrefois de Dissais, et actuellement uni à la commune de Saint Cyr.

L'orthographe du nom a singulièrement varié suivant les époques. Ainsi on lit :

TRAVASAY en 1834

TRAVAZAY en 1352

TRAVERSAIS en 1770 et l'an III

TRAVARSAIS en 1772

TRAVERSAY en l'an IV

La carte de Cassini porte TRAVERSAIS, la prononciation du pays suppose Traverzai ou Traverzay.

En fait d'archéologie, je dois signaler une découverte de haches de silex ( BSAO, 1838, p122, n 10 et 11 ) et une pierre levée.

Ce monument, situé au milieu d'un champ, est en grès vert ; il mesure en hauteur 4, 50 m, en largeur 3 m et en épaisseur quelques centimètres seulement, car la pierre est plate. Large à la base, elle s'effile à la manière d'un cône. La direction va du nord au midi. Ce menhir connu sous le nom de Pierrefrite, a été publié en dessin par M de Longuemar, dans le Mémoire des A de l'O, tome 30, XXX, 1865, pl III.

**Traversais** : Notice du Père de la Croix faite en 1886 : en 12 « au Nord Est de Traversais, à proximité de la voie romaine, de la voie gauloise (route de Traversais au cimetière de Dissais), toutes deux coupées dans ces parages par la route de Saint-Cyr à Bonneuil-Matours (la D82), nombreux débris de tuiles, substructions romaines, Traversay leur devrait peut-être son origine (Cadastral en 1886, section B, 3<sup>e</sup> feuille, N°4, 8, 19. Sur le cadastre napoléonien à Dissay, section A, feuille1). La parcelle 4, donne sur la voie romaine en direction de Dissay à droite entre la voie romaine et le fossé du Marron (peut-être à 50 mètres du départ du chemin qui contourne Puy Chaton), la parcelle 8 serait la maison existante (face au départ, avec le four à pain, à droite vers Dissay appelée La Guillonière sur la carte IGN, géoportail). La parcelle 19 contourne, suit la rue du Puits (en 2020) sur la main droite.



. Vue 461, dans Recueil de documents concernant la commune et ville de Poitiers par Audoin 1923, Gallica : Le Rôle des hommes de la suite du maire et la commune de Poitiers en 1324.

« En 5 , Item, le dit monseigneur Hugue, 1 autre sergent por feu Guillaume Potet por son Harbagement de Travasay et ses appartenances. (Aujourd’hui Traversay, village, commune de Saint-Cyr, détaché de la commune de Dissay en 1847).

Ce sont les homes de la secte de la commune de Poytiers, lequex furent adjornez (convoqués) à Poitiers en l'an mil CCC vint et quatre, J. Gischart, maire de Poytiers, por la guerre esmeue en Gascoigne entre le roy de France et le roy d'Angleterre. Jean Guichard fut maire du 14 juillet 1324 au 13 juillet 1325, et réélu en 1334. ce rôle fut donc établi entre le 14 juillet 1324 et le 1 er septembre suivant, date du mandement qui lui est attaché.

Travasay en 1324 (Arch de poitiers, 12). Travazay en 1343 (seign de Marçay). Cappelanus de Travarzay en 1383 (Taux du décime, p67, seul document citant une cure). Travesay en 1394 (commanderie de St George, 35). Travarzay en 1594 (chap Notre Dame la Grande, 67). Redet.

Sur la carte de 1888, Traversais avait moins d'importance qu'aujourd'hui, la Varenne est écrit en gras. En 2015) Traversais regroupe les villages de la Varenne, de la Canetrie, et la Renauderie. Avant 1900, la croix de « Traversais » était située au milieu de la voie romaine et de la D 82, ce qui pouvait signifier un point de passage important, et qui peut expliquer que la Varenne soit écrit en gras. La même explication peut être donner pour la Flotte, elle aussi située sur un vieux chemin. En un siècle, que de changements dans l'importance des villages, qui ont vu leur importance diminuer ou augmenter suivant leur emplacement sur les axes de communication.

-Recensement 1861, 28 maisons, 48 ménages, 102 individus. (plusieurs ménages par maison)  
Le 21 fev 1699 : Registre 1680-1718, vue 64.

**Traversay (Village de)** à différencier de la Croix de Traversay, à différencier de la Renaudrie.  
Il y avait un fief de Traversay à Bonneuil-Matours.

Borderie de Traversais... Rôle des Tailles de 1757 de Dissais, 17 , p6.

« ... demeurant au dict lieu de Traversais, commune de Dissais », Acte de Fradin (vue 44), notaire royal à Dissais du 25 janv 1835 ...

« ...Deux maison situées à [Traversais, commune de Dissais...](#) ». Acte notarial Fradin de Dissais le 29 mai 1835, vue 17. Le 21 fev 1699 : Registre 1680-1718, vue 64.

Recensement de 1846 : liste des villages

- Traversay,
- La Canetrie,
- Village de Traversay,
- La Varenne,
- La Grand Cour,
- La Guillonnière,
- la Renaudrie,
- la Mingueterie,
- La Tour de Traversay,
- La Touarderie,
- Saint Cyr

Le village sur Dissay sur le cadastre Napoléon fut détaché en 1847 et rattaché à Saint-Cyr.

**Traversay (La Croix de)**: A l'intersection de la Voie Romaine et la D87. Autrefois, il y avait une croix au « *mitan dau carefour* ». Elle a été déplacée à cause de la circulation.

« ... demeurant Croix de Traversais, commune de Dissais... », acte notaire Fradin, Dissais du 18 janv. 1835, vue 33 ; et Acte du 9 juin 1835, chez Fradin, vue 8).

Village. Recensement 1861, 17 maisons, 17 ménages, 60 individus.

*Vignes* située au [Fief de Traversay](#) (Rôles des tailles de ST Cyr, 1758, p7).

**Tumulus de Basse-Flotte** : voir Basse-Flotte

**Tumulus de Haute-Flotte** : voir Haute-Flotte.

**Tumulus de La Cheneau** : disparu, voir la Cheneau.

**Vallée (la)** : Registre 1680-1718, vue 30 ???? est-ce bien à Sénit Cir ?

**Varenne (la), Vareine. Varennes (les)** cité par *Redet*, situées à l'est de Traversais, signifie en langue locale : terre légère, sablonneuse, facile à travailler à sous sol d'argile, du pré latin tiré de l'indo-européen celte *varce* : eau.-

Cité sur la carte de Cassini





Cadastre 1810 en B3. cadastre moderne, champs derrière la Salle des Fêtes en 2015.

-Le 20 octobre 1697, enterré fille de Jacques Duplex, Registre 1680-1725, vue 54.

Village. Recensement 1861, 16 maisons, 16 ménages, 54 individus.

*La Maison située à Varenne* (Rôles des tailles de ST Cyr, 1758, p7).

Vente en oct 1828, chez Piorry à Dissay (8U5/10-2, v4) : maison et servitudes situés au dit **Haut de la Varenne**.

Dans la notice du Père de la Croix de 1886, la Vareine, cadastre 1824, feuille B, 3<sup>e</sup> feuille, N°39 – 85bis. A l'époque du Père de la Croix, la carte indiquait La Varenne, mais pas Traversais, qui n'était qu'un assemblage de lieu-dits (La Canetrie, La Renauderie, La Croix de Traversais...), La Varenne n'était que quelques maisons du côté gauche de la voie Romaine. Recensement 1846 : 19 habitants avec 5 maisons.



Ci dessus cadastre napoléonien...

Cadastre moderne, champs à Traversais à droite de la Voie Romaine, derrière les maisons.

-La Varenne : Registre 1680-1718, vue 6.

-Le 20 10 1697, registre 1680-1718, vue 54.

-Le 31 6 1709, enterré Anthoine Château, Registre 1680-1718, vue 104.

-Le 26 de Févr. 1712, enterrée une petite fille de ... Boulineau, Registre 1680-1718, vue 117.

**Vélaudon**, ruisseau séparant la commune de Saint Cyr et Vouneuil.

Le domaine de Vélaudon situé sur la commune de Vouneuil aurait appartenu aux Templiers. Vélaudon viendrait de *vel* = pente en celte.

D'après la notice du Père de la Croix de 1886, en 16 : « *Il existe enfin d'autres substructions romaines dans la vallée qui sépare Moussais/ agglomération dans la commune de Vouneuil sur Vienne de la commune de St Cyr. Le versant sud de cette vallée est sur une étendue de soixante ares littéralement jonché de débris romains. La voie romaine ainsi que la voie gauloise traverse ces terrains un chemin les y réunit. Les pentes de la voie romaine étant très fortes à cet endroit, on pourrait supposer que les constructions romaines signalées dans la vallée servaient d'écuries à des chevaux et à des boeufs de renfort.* » Cadastre section B, 1<sup>ère</sup> feuille, N°15. Des anciens m'ont raconté que ces restes se situaient à peu près sous le « green » tout au bout du golf. Là encore, on note le manque de fouilles et les destructions de vestiges pour un golf !

Le domaine de Vélaudon situé sur la commune de Vouneuil aurait appartenu aux Templiers. En 1380, Frère Pierre, commandeur de Vellaudon pour le paiement de la taille nie... En 1239, Guillaume de Sonay, commandeur des maisons du Temple en Aquitaine, concédait à Etienne de Saint-Cyr, prêtre, la maison de Velaudon, avec toutes ses dépendances, moyennant une rente de 12 livres à payer à la maison d'Auzon (Arch. de la Vienne H 3, 799).

-Le 4 de février 1680, enterrée une fille qui n'a point reçu les sacrements dont on n'a pu me dire le nom, laquelle pourtant était catholique aux dires des gens de Vélaudon... Registre St Cir 1680-1725, vue 2 ; 1681 : registre 1680-1718, vue 5, « Le deuxième de février 1682, enterré Françoise .... Servante chez les mesteyers.... :

Registre 1680-1718, vue 7 . Registre 1680-1725, vue 8 . 1689 : Registre 1680-1718, vue 24 . 1691 : Registre 1680-1718, vue 31 .

-Le 29 mars 1694, enterré dans cymetyere de SC François Pelourde registre 1680-1718, vue 44 , Registre 1680-1725, vue 48.

-Le 24 09 1696, registre 1680-1718, vue 49.

-Le 11 avril 1703, Registre 1680-1718, vue 83.

-Le 6 de mars 1713, baptême de Marie Babin – Bourgueuil, Registre 1680-1718, vue 120.

-Le 10 de juillet 1713, enterré Hubert Babin, Registre 1680-1718, vue 120, 121.

-Le 4 dec 1713, enterré un petit enfant ... fils de Babin mesteyer. Registre 1680-1718, vue 121.

-Le quatriesme de janvier 1714, enterré un grand garçon de Bonne, parent de la mesteyere de... Registre 1680-1718, vue 122.

-Le dixiesme de mars, enterrée pauvre femme ... de St Georges, décédée chez .r de Guenan. Registre 1680-1718, vue 124.

-Le 6 jan 1741 : 2 décès, Perte de registres : Registre 1737-1753, vue 16

Rôle de Tailles de la paroisse de Saint-Cyr de 1758 (arch dépt p4) : M. le Commandeur d'Ozon, La **Metairie de Velaudonet** dépendances. Cette metairie... a un airreau....

**Vilamé** : ... ouvrier agricole à Vilamé, commune de Saint-Cyr, au service de M. Camille Ricateau... La Semaine du 27 07 1943, vue 12 (Cour d'appel).

**Villaine** ou **Villainne** vient du bas latin *villana*, qui voudrait dire ferme, d'époque plus tardive. Cadastre 1810.



**Vilaine**, Vilaines ou Villaine en 1258 (Ledain, Hist d'Alphonse, p118 (ainsi nous avons donné à Pierre Botet et Hugues de Baudiment trois *solidos* et demi naissance ils avaient en Vilaine et St laurent....)). Villennes en 1260 (Abb de la Celle, 15). Vileines en 1363 (arch de Poitiers,15). Villaines en 1426 (chapitre Notre Dame la Grande de Poitiers, 70). Villaine en 1775 (rôle des tailles).

Cité sur la carte de Cassini.

Voie communale n°5 de Marçais à Vilaine.

Registres

- Le 15 09 1680, enterré Jean Renaud, Registre 1680-1718, vue 6. Registre 1680-1725, vue 3.
- Le 5 févr 1681, enterré Marie Renaud fille de Renaud. Registre 1680-1725, vue 6.
- Le 20 mar 1681, enterré Jean Saumonneau. Registre 1680-1725, vue 6.
- 1683, Villaine, Registre 1680-1718, vue 9.
- Le 24 sept 1688, enterré Anthoine Basset, Registre 1680-1725, vue 28.
- Le 27 12 1693, Claude Renard de Vilenne, registre 1680-1718, vue 40 et Registre 1680-1725, vue 46.
- Le 11 février, enterré la fille ainée de Laurent Renaud agé de unze a douze ans, Registre 1680-1725, vue 52.
- Le 16 juillet 1702, enterré le nommé Laurent Renaud, Registre 1680-1718, vue 81. Registre 1680-1718, vue 71.
- Le 5 mars 1706, Registre 1680-1718, vue 92.
- Le 12 04 1711, enterrée le bonne femme Guan de Vilaine, Registre 1680-1718, vue 112.
- Le 15 de nov 1711, enterré un enfant de Vincent Saumonneau, Registre 1680-1718, vue 113 et 115.
- Le 12 04 1711, enterrée la bonne femme Cuan. Registre 1680-1718, vue 113 et 114.
- Le 18 de may 1716, baptême de Marie fille de Joseph Milet, enterrée le 29 de may... Registre 1680-1718, vue 135.

**Le village.** Recensement 1846 : 34 habitants avec 8 maisons. Recensement 1861, 10 maisons, 10 ménages, 30 individus. (plusieurs ménages par maison)

**Carroir de Vilaine** : acte notarié de Piorry de Dissais, le 25 juin 1827, registre, vue 96 : « ... une pièce de terre un labour contenant trente six ares située au **carroir de Vilaine**... ».

**Cloture de Vilaine (la)**: Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°264 – 248bis : Cadastre rénové (Arch dépt) est situé à la sortie de Bondilly, route de Traversais à droite en allant vers Traversais, bâti en 2020.... Sur la carte cadastrale, au bout de du nom Cloture de Vilaine, il y a le Pré Vert.

**Cloture de Vilaine** : matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3015, V31. surface de labour.

**Cloture de Vilaine(la) (ou closure ?)**, sur le cadastre moderne est située vers le Four à Chaux.

**Métairie de Vilaine** : voir **Maiterie de Vilaine** .

**Pièces de Vilaine(les)** : face Mion.

**Plaine de Vilaine (la)** : Notice du Père de la Croix, 1886, Cadastre 1824, sect. B, 3<sup>e</sup> feuille , N°315 – 340

Matrice cadastrale, table des propriétaires, augmentations et diminutions, 1843 – 1914, 3P3013, V27.surface de labour.

Le **Village**, surement Sént Cir. Le 10 sept 1694, registre 1680-1718, vue 44.

La **voie Romaine** :



La voie Romaine en direction du Nord au niveau du tumulus..



La Voie Romaine en direction du sud au niveau du tumulus.